Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14077 — 4,50 F — MERCREDI 2 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Le façonnage de l'Europe

LA construction européenne avance désormais sans qu'on s'en rende biencompte, comme si elle obéissait naturellement à la logique des événements, en l'occurrence à la marche des deux Allemagnes vers leur unité. Le langage qui a été tenu samedi 28 avril à Dublin eût été impensable il y a quatre mois, lors du précédent sommet des Douze à Strasbourg.

C'est au terme de laborieuses querelles sémantiques que les dirigeants de la Communauté étaient parvenus alors à s'entendre sur un texte qui liait l'unification de l'Allemagne à la construction européenne. La première éveillait encore méfiance et inquiétude; les chances de la seconde semblaient soudain précaires et c'est dans un mouvement de pur volontarisme qu'on proclamait alors l'objectif de l'intégration communautaire.

QUATRE mois plus tard, non seulement les ambitions européennes ont été fortement révisées à la hausse, mais cela s'est passé sans heurts et sans cris : 1993 n'est plus seulement l'année où devraient être abolies toutes les frontières internes au grand marché européen, c'est celle de l'avènement d'une Europe nouvelle qui disposera d'une banque centrale et d'une politique monétaire communes, mais aussi d'institutions renforcées qui devraient faire d'elle une véritable « union politique ».

Certes on ne sait pas encore très bien ce que recouvriront ces termes et Mme Thatcher ne s'est pas privée de le souligner. « Vous ne savez pas de quoi vous parlez », a-t-elle dit samedi à ses partenaires, entre lesquels n'existe effectivement à ce stade aucun accord explicite sur l'organisation future des pouvoirs communautaires, ni sur la forme que pourrait prendre la conduite en commun d'une seule et même politique étrangère, d'une seule et même politique de sécurité.

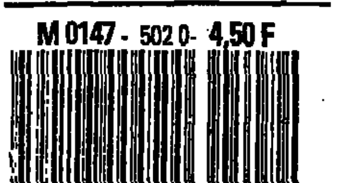
TOUT cela se définira au cours des prochains mois, y compris selon la méthode prônée par le chef du gouvernement britannique qui demande qu'on procède par élimination, c'est-à-dire en définissant d'abord ce que l'union politique ne doit pas être. Mme Thatcher se voulait le porte-parole de ceux de ses concitoyens qui pour leurs institutions traditionnelles. Bien d'autres Européens nourrissent les mêmes craintes et les discussions prochaines sur le contenu que l'on entend donner à cette union politique ne peuvent en réalité que les rassurer.

L'essentiel est donc que ce débat soit ouvert et qu'il le soit avec une l'obligation de réussir avant 1993, ce à quoi Mme Thatcher ne s'est pas opposée. Cette perspective d'intégration politique partielle dispose, on l'oublie trop souvent, d'un fort soutien chez les Allemands rompus depuis quarante ans au fédéralisme. Elle permettra au chancelier de faire « digérer » plus facilement à ses concitoyens, l'objectif de l'intégration économique et monétaire auquel est aussi assignée une date-butoir, ce qui lève une lourde hypothèque du côté allemand.

Bien des cases restent à remplir dans le schéma dont viennent de se doter les Douze. Certaines, comme celle qui concerne la mise en oeuvre d'une politique commune de « sécurité » (le terme de défense n'est pas encore employé) dépendent en partie du résultat d'autres négociations qui engagent d'autres acteurs, notamment l'Union soviétique et les Etats-Unis. Mais la Communauté a pris à Dublin un nouveau départ sous l'impulsion conjointe de la France et de l'Allemagne, quand bien même l'une et l'autre seraient mues par des motivations différentes.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 502 0 - 4,50 F



Appartenance ou non à l'OTAN

Désaccord entre l'URSS et la RDA sur le statut de l'Allemagne

Le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière a reconnu dimanche 29 avril, à l'issue d'un entretien avec M. Mikhaïl Gorbatchev, qu'il n'avait pu lever l'opposition de Moscou à une appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN. « D'autres solutions devront être trouvées », a–il–dit, en excluant celle d'une neutralité de l'Allemagne.

« M. Gorbatchev insiste pour que l'Allemagne de l'Est ne devienne pas membre de l'OTAN, alors que notre position est que cela est possible si l'OTAN met au point de nouvelles doctrine, structures et stratégie», a déclaré M. de Maizière lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de deux jours à Moscou.

A moins d'une semaine de l'ouverture de la conférence « deux plus quatre » sur l'Allemagne, M. Gorbatchev a estimé au cours des entretiens que *« d'autres solutions »* devraient être trouvées. Devant la presse, M. de Maizière s'est déclaré opposé à la neutralité du futur Etat, dont ne veulent entendre parler ni Bonn, ni Paris, ni Londres, ni Washington. Elle *« ne ferait que préserver les blocs militaires »* et *« serait contraire à l'esprit du temps »*, a-t-il indiqué. M. de Maizière a cependant exclu le stationnement de soldats de l'OTAN sur le territoire de la RDA tant qu'un nouveau système européen de sécurité ne serait pas adopté.

Lire, page 2, l'article de notre envoyé spécial à Moscou Luc Rosenzweig

L'offensive des mouvements d'opposition

Alliance nationale en Roumanie contre le régime de M. Iliescu

Les manifestations d'hostilité au Front de salut national et au président Ion Iliescu, concentrées jusqu'ici à Bucarest, ont gagné dimanche 29 avril plusieurs villes de province où les délégués d'une centaine de mouvements d'opposition ont formé une « Alliance nationale » dont l'objectif est « l'élimination du communisme et de toute forme de totalitarisme ».

BUCAREST

de notre envoyé spécial

La constitution, samedi 28 avril, dans la ville symbole de la révolution roumaine, de *«l'Alliance nationale pour la déclaration de Timisoara»* – dont le point principal est d'exiger l'impossibilité pour tout ancien dirigeant du Parti communiste de se présenter aux prochaines élections – comme la poursuite à Bucarest, à Timisoara et dans d'autres villes de manifestations hostiles aux responsables du Front de salut national, et particulièrement au président Ion Iliescu, devraient encore creuser le fossé qui sépare les Roumains, en fait depuis la chute de Nicolae Ceausescu. D'autant plus que ces événements du week-end ont fait suite à la gigantesque démonstration de force organisée vendredi 27 avril par le Front de salut national (*Le Monde* daté 29-30 avril) et précèdent un 1er mai qui pourrait être agité.

Pour le moment – mais jusqu'à quand? – ces *«deux Roumanies»* se contentent de polémiquer, de s'insulter, notamment par journaux et meetings interposés, sans en venir aux mains.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 2

L'amnistie, Manchester et la télévision

Les mutineries de Loos-lès-Lille et de Douai ont plusieurs explications
Le ministre de la justice promet des décisions

Deux mutineries ont éclaté à Loos-lès-Lille samedi 28 avril, à Douai dimanche 29 avril. Dans ces deux maisons d'arrêt, plusieurs dizaines de détenus sont parvenus à gagner les toits, après avoir refusé, à la fin de la promenade, de regagner leurs cellules. Les dégâts sont considérables à Loos, où plusieurs surveillants ont été blessés. Les mutins ont fini par cesser leur mouvement sans que les forces de l'ordre soient intervenues.

Pêle-mêle, les prisonniers ont invoqué la surpopulation, les mauvaises conditions de détention et l'amnistie des crimes et délits liés au financement des partis politiques, pour expliquer leur mouvement.



Le permanencier du ministère de la justice a eu droit à un « chaud » week-end. Une première mutinerie, samedi 28 avril, à Loos-lès-Lille, puis une deuxième, le lendemain, à Douai.

Il y a ainsi de malheureux concours de circonstances capables de mettre en ébullition toute l'administration pénitentiaire dans la crainte du pire. Chacun avait en tête les images de la prison de Strangeways à Manchester, ces gestes de défi, ces cris de colère de détenus accrochés à leur toit, refusant obstinément de redescendre (*le Monde* du 27 avril). Dans le monde des prisons, tout accroc, toute manifestation de mauvaise humeur est l'expression d'une crise larvée qui ne demande qu'à éclater, qu'à dégénérer.

Loos-lès-Lille a donné samedi le coup d'envoi. Juste à la fin de la promenade, vers 15 heures, les détenus refusent de regagner leurs cellules. Ce n'est pas un chahut, c'est le début d'une mutinerie. Les grilles sont forcées. Les surveillants, une équipe rodée d'agents chevronnés, réagissent bien : les détenus ne pourront pas se rendre maîtres de la situation. La seule voie qui leur est laissée est celle des toits. Ils s'y précipitent. Auparavant ils saccagent, jettent à terre leurs téléviseurs, mettent le feu à un atelier et à un garage.

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 6

SOS-Racisme contre les « idées molles »

Réunis en congrès national du 28 avril au 1er mai, les militants de SOS-Racisme ont pris leurs distances avec le Parti socialiste et consommé le divorce avec la classe politique dont les *« idées molles »*, ne peuvent, selon eux, s'opposer à la montée du Front national, crédité de la *« sincérité »* de sa demande. Harlem Désir a décrété la *« remobilisation »* du mouvement autour d'un *« manifeste pour l'intégration »*, document de référence destiné à lutter contre les ghettos de la ville et de l'école.

Lire nos informations page 6



Charlemagne sur l'équateur

Théâtre dansé, conservé depuis le XVIe siècle, le tchiloli de Sao-Tomé s'installe à la Maison des cultures du monde

SAO-TOMÉ

de notre envoyée spéciale

L'homme vient de pénétrer dans la cour qui fait office de place du village. Il danse plutôt, au son des tambours, des fifres et des maracas. Il est grand, majestueux dans son habit de lumière bricolé, avec sa couronne forgée d'un or douteux, du laiton sans doute. Concession faite au siècle, Charlemagne porte des lunettes de soleil. Derrière, sa cour s'avance, aussi resplendissante que lui, costumes chamarrés et brillants, rubans multicolores. Les jupons de l'impératrice balayent régulièrement la terre battue. Uniforme bleu délavé, attaché-case, le ministre de la justice ressemble à un dictateur de pacotille, l'évêque à un pape endimanché. Les voilà installés sous une estrade garnie de feuilles de palmes et de tentures dorées, côté jardin.

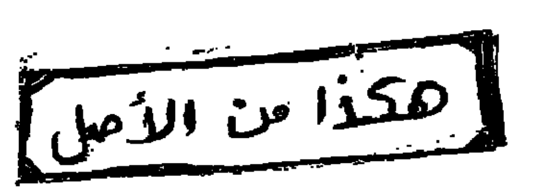
La fanfare, encore invisible, bat de plus en plus fort. Surgit un cortège macabre, des veuves noires, tête penchée, douloureuses derrière leurs masques d'escrime, finement ourlés d'une bouche et de pommettes défraîchies. Un vieillard nerveux à barbe blanche tire sa révérence à l'empereur, mais ses yeux lancent des éclairs. Deux grands gaillards portent un minuscule cercueil. Avec mille précautions, les ombres l'accompagnent au milieu de la scène, l'honorent d'un modeste bouquet de fleur et vont s'abriter sous une estrade, côté cour, face au pouvoir. Et voici enfin la fanfare, une bande folklorique de petits vieux en grand apparat de gardes champêtres qui traînent des savates.

En cet après-midi de plomb tropical qui pèse sur l'île de Sao-Tomé, le village de Boa Morte (belle mort) « fait » le *tchiloli.*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



ÉTRANGER

La visite de M. de Maizière à Moscou

M. Gorbatchev rejette de nouveau l'idée d'une Allemagne unifiée dans l'OTAN



Le protocole déployé à Moscou pour accueillir, dimanche 29 avril, la délégation gouvernementale est-allemande conduite par le premier ministre, M. Lothar de Maizière, était le même *que celui qui était réservé naguère à M. Erich Honecker: réception* par le chef du gouvernement, M. Nikolaï Ryjkov, réception au Kremlin par M. Mikhaïl Gorbatchev, sourires devant les caméras. M. Lothar de Maizière a également pu voir que persistait à Moscou ce qui est maintenant *révolu* à Berlin *une capitale pavoisée de rouge* à l'occasion du 1er mai, ornée d'immenses portraits des pères fondateurs du marxisme-léninisme.

BONN

de notre correspondant

Cet apparat n'a pu dissimuler les profondes divergences entre Moscou et le nouveau gouvernement de Berlin-Est sur l'appartenance de la future Allemagne unifiée à l'OTAN. Le président soviétique a fait comprendre sans équivoque à son interlocuteur *qu'une intégration pure et simple de* la RDA dans l'alliance atlantique n'était *« pas acceptable et qu'une autre solution devait être trouvée ».*

M. de Maizière, de son côté, a tenté de rassurer M. Gorbatchev en lui faisant valoir que cette intégration devrait être liée à une profonde transformation de *« la doctrine, la structure et la stratégie de l'OTAN ».* L'hypothèse d'une neutralité de l'Allemagne n'a pas été évoquée au cours des conversations. Elle est, de toute façon, rejetée catégoriquement par M. de Maizière, car elle signifierait, selon lui, *« le maintien des blocs existants, avec l'Allemagne comme tampon »,* alors qu'il convient, selon lui, de travailler à *« surmonter les blocs ».*

La suggestion de M. Chevardnadze proposant une « double appartenance » de l'Allemagne à l'OTAN et au pacte de Varsovie n'a pas eu plus de succès auprès des nouveaux dirigeants est-allemands qui l'ont qualifiée de *« peu claire et peu maniable ».*

Néanmoins, M. de Maizière ne s'est pas laissé aller totalement au pessimisme en affirmant qu'il avait l'impression que rien, dans les propos de M. Gorbatchev, ne lui semblait exclure de futures négociations. Mais il lui a bien fallu constater qu'à la veille de la réunion de la conférence « quatre plus deux », qui doit évoquer les aspects extérieurs de la réunification allemande, l'URSS ne se satisfait pas des assurances formulées dans sa déclaration gouvernementale du 19 avril. M. de Maizière avait alors insisté *sur la « loyauté »* à l'égard de ses partenaires du pacte de Varsovie, et assuré les Soviétiques que leurs troupes pourraient encore être maintenues sur l'actuel territoire de la RDA *« pendant une période de transition ».*

Cela n'a pas empêché Moscou de multiplier les obstacles à une rapide unification allemande. A ses objections contre l'intégration dans l'OTAN, le Kremlin a ajouté une vive critique, transmise par écrit à Bonn et à Berlin-Est sur l'utilisation de l'article 23 de la Constitution ouest-allemande pour réaliser cette unité. Cet article prévoit une adhésion immédiate et sans modification de la Loi fondamentale des Lander reconstitués en RDA à la République fédérale. En s'adressant de la sorte à ses hôtes est-allemands, M. Gorbatchev délivrait également un message aux Occidentaux, qui venaient, eux, d'accepter sans *arrière-pensées* le schéma d'unification conçu par le chancelier Kohl.

La fameuse « carte allemande » semble donc avoir encore quelque valeur aux yeux des Soviétiques, qui ne se laissent pas, apparemment, impressionner par la politique des faits accomplis.

La nomination de M. Youli Kvitsinki, ancien ambassadeur à Bonn, comme vice-ministre des affaires étrangères, chargé de mener les négociations sur l'Allemagne, laisse augurer des premiers jours difficiles pour les discussions à six (RDA, RFA, URSS, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) qui doivent s'ouvrir au niveau ministériel le 5 mai prochain. Ce diplomate de cinquante-quatre ans, rompu aux négociations Est-Ouest, n'est pas particulièrement réputé pour sa souplesse.

L'avenir des relations économiques entre la RDA et l'URSS a également été évoqué dimanche à Moscou. Les Soviétiques sont très réellement inquiets des conséquences pour *leur* économie des bouleversements qui vont être introduits dans l'économie est-allemande par l'union économique et monétaire : que va-t-il advenir des contrats de fourniture à long terme si les entreprises est-allemandes concernées disparaissent, victimes de la non-rentabilité dans le cadre de l'économie de marché ?

MM. Silaïev et Sitarian, responsables des relations économiques extérieures au sein du gouvernement soviétique, ont demandé à M. Manfred Pöhl, ministre est-allemand de l'économie, d'inclure à l'avenir la République fédérale dans les discussions sur ces thèmes.

LUC ROSENZWEIG

URSS : la situation en Lituanie

Le président Landsbergis accuse Moscou de vouloir susciter des « conflits internes »

Le président lituanien Vytautas Landsbergis a accusé Moscou, dans une interview à la télévision polonaise dimanche 29 avril, de chercher, par son *refus du dialogue*, à provoquer des *« conflits internes »* en Lituanie. L'archevêque de Lituanie, le cardinal Vicentas Sladkevicius, a de son côté estimé devant la presse étrangère que les dirigeants lituaniens ont fait preuve de *« trop d'assurance ».*

MOSCOU

de notre correspondant

Le week-end a été marqué dans l'affaire lituanienne par son lot devenu quotidien d'annonces et de déclarations, sans qu'il y ait pour autant de véritable évolution de la situation. Moscou et Vilnius campent sur leurs positions, même si le blocus économique de la Lituanie *risque de prendre toute son* ampleur dans les tout prochains jours.

Le porte-parole présidentiel soviétique a réitéré samedi l'analyse du Kremlin. Les Lituaniens, a souligné M. Arkadi Maslennikov, ne doivent pas *« insister sur leur déclaration d'indépendance. Ils peuvent trouver un moyen de geler, ou de décider un moratoire, permettant de retourner à la Constitution ».*

Sous la forme d'une menace voilée, le porte-parole a affirmé que Mikhaïl Gorbatchev ne songeait pas à avoir recours au régime présidentiel direct en Lituanie, comme le lui permet la Constitution : *« Le président persiste à penser qu'une solution acceptable par tous, ou au moins par une majorité absolue des gens vivant en Lituanie, sera trouvée et qu'il n'y a aucun besoin d'introduire le gouvernement direct. »* M. Maslennikov se félicitait enfin de l'appel du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Kohl aux dirigeants lituaniens, qui *« se trouve non loin de la ligne défendue par la direction soviétique depuis le début »* de la crise lituanienne.

Entre-temps, le blocus s'est élargi ce week-end, avec l'arrêt de la livraison de charbon à la République balte, pour cause *« d'impayés ».* Le vice-premier ministre Algirdas Brazauskas a révélé samedi l'existence d'une *« liste secrète »* d'articles interdits de livraison à la Lituanie – café, poisson, vin, vodka, thé ou margarine. Le ministre lituanien de la santé signalait pour sa part que les hôpitaux devaient désormais se limiter aux urgences.

Livraisons de gaz démenties

Une curieuse annonce émanant dimanche du ministère soviétique de l'énergie sur une reprise partielle des livraisons de gaz naturel a été démentie quelques heures après par les autorités lituaniennes.

Vilnius tente de s'organiser face au blocus. Les *entreprises devront* verser des *« compensations »* à leur personnel réduit au chômage, qui représente plus de dix mille personnes. Le rationnement alimentaire va d'autre part être instauré juste après les fêtes du 1er/mai.

Un vice-premier ministre lituanien, *M. Romualdas Ozolas,* considérait avec un brin de défi que le blocus aurait pour avantage de précipiter la conversion de l'économie de la République balte et de l'aider à se dégager de l'emprise économique de Moscou. *« Ce qui aurait pris des années en termes de réforme de l'économie, nous le faisons plus douloureusement mais beaucoup plus rapidement. »*

Cyclistes contre le blocus

Quant à la population lituanienne, elle serre les rangs autour de ses dirigeants. Dans une interview à la télévision polonaise, le président Vytautas Landsbergis a accusé Moscou de vouloir susciter des *« conflits internes en Lituanie ».* Le dirigeant nationaliste ajoutait: *« Le Kremlin est un mystère (...). Ils ont présenté une condition irréalisable : renoncer à la déclaration d'indépendance. Ce qu'ils ont en tête n'est pas clair (...). Mais en refusant le moindre dialogue ils prolongent une situation d'incertitude visant à étouffer la Lituanie ».* Comme en écho, l'archevêque de Lituanie Vicentas Sladkevicius estimait que *« tout est négociable, sauf la déclaration d'indépendance »* du 11 mars. Le prélat ajoutait cependant que les dirigeants lituaniens avaient *« fait preuve de trop d'assurance »* et estimait que l'intransigeance freinait l'accession de la Lituanie à l'indépendance. Ce type d'appel demandant au gouvernement lituanien d'assouplir sa position émanait jusqu'ici de personnalités étrangères à la République balte.

Mais les Lituaniens restent néanmoins solidaires dans leur volonté d'indépendance. Un millier de cyclistes ont défilé symboliquement dimanche dans les rues de Vilnius, le drapeau national accroché au guidon, pour démontrer que le blocus de Moscou ne paralysait pas la Lituanie. – *(Intérim.)*

Le général Iazov, ministre de la défense, est promu maréchal

Le général d'armée Dmitri Iazov, ministre soviétique de la défense, a été élevé au grade de maréchal de l'Union soviétique, a *annoncé* samedi 28 avril l'agence Tass.

Les maréchaux soviétiques sont-ils de retour ? Depuis son accession à la tête du parti, en mars 1985, M. Gorbatchev n'avait promu aucun officier au grade de maréchal : la dernière promotion, celle du maréchal Akhromeev, alors premier sous-chef de l'état-major général, remonte à 1983, sous Andropov.

Cette abstention était à la fois symbolique et délibérée : héritiers théoriques des héros de la dernière guerre, comme le maréchal Joukov, vainqueur de Berlin, les maréchaux soviétiques étaient devenus sous Brejnev les archétypes de la nomenklatoura du régime, de véritables « boyards » aux privilèges souvent extravagants.

Et ce n'était pas un hasard si le remplacement du maréchal Sokolov *par le général Iazov au ministère* de la défense au printemps 1987 – au lendemain du scandale causé par l'atterrissage « pirate » du jeune Allemand Mathias Rust sur la place Rouge – ne s'était accompagné d'aucune promotion pour le nouveau titulaire, ni en grade, ni en statut, le général Iazov *devenant seulement membre* suppléant du bureau politique du parti, comme son prédécesseur.

L'innovation d'aujourd'hui s'explique sans doute par le rôle plus important assigné à l'armée sur les *divers fronts nationalistes,* du Caucase aux pays baltes, et par la nécessité de donner des satisfactions à une armée fortement déstabilisée par le désarmement et autres séquelles de la perestroïka.

Le maréchal Iazov devient le seul maréchal en exercice, si l'on excepte son collègue Akhromeev, mis à la retraite de l'état-major *général en 1987 et dont les* activités actuelles de conseiller de M. Gorbatchev ne paraissent pas écrasantes. Les autres titulaires du grade actuellement vivants sont les maréchaux Koulikov, Ogarkov, Petrov, Sokolov et Kourkotkine, tous à la retraite.

M.T.

L'initiative Mitterrand-Kohl est « tout à fait positive »

réaffirme le président lituanien

Le président lituanien Vytautas Landsbergis réaffirme dans une interview publiée lundi 30 avril par *Le Figaro* que l'initiative franco-allemande lui demandant de *«suspendre les effets»* de l'indépendance est *«tout à fait positive».*

Selon M. Landsbergis, la lettre de MM. Mitterrand et Kohl *«invite à l'ouverture d'un dialogue sans plus tarder (...) D'autre part, elle met en exergue notre droit à l'indépendance, ce qui va dans le sens de nos positions».*

Quant à la mesure de suspension qu'elle suggère, cela mérite d'être étudié de très près», souligne toutefois le président lituanien avant de préciser qu'il était en train d'élaborer *«une réponse à ce message»* qui devrait *«inviter le président français et le chancelier allemand à ne pas s'arrêter à cette lettre, mais à poursuivre leur initiative».*

M. Landsbergis réaffirme cependant qu'il n'y a *«aucune discussion possible sur notre déclaration d'indépendance»: «nous priver de constitution, accepter que celle de l'URSS soit de nouveau en vigueur sur notre territoire, cela voudrait dire que nous entrons volontairement dans l'Etat soviétique. C'est de tout évidence exclu, même à titre temporaire».*

Les ambigüités de M. Mitterrand

Samedi soir 28 avril, lors de la conférence de presse qu'il donnait à l'issue du «sommet» de Dublin, M. Mitterrand a répondu de façon quelque peu ambigüe à des questions qui lui était posées sur la Lituanie et sur l'initiative qu'il avait prise avec le chancelier Kohl à ce sujet.

Selon certaines sources, lui a-t-on demandé, c'est le président Landsbergis qui aurait demandé qu'on lui ménage une porte de sortie et ce serait à sa demande que cette initiative aurait été prise. Pouvez-vous nous le dire?

M. Mitterrand: *«Non, je ne confirme rien du tout».*

– Et d'autre part, selon cette information, l'idée en serait venue au cours de votre rencontre avec le président Bush. – *Vous nous suivez à la piste! A la fois ce que vous dites est loin d'être absurde, et en même temps, je ne confirme rien du tout!*

Interrogé encore sur le blocus imposé par Moscou à la Lituanie et sur «d'aide humanitaire» qui pourrait être apportée à cette dernière, le président français à répondu:

«Cette situation est inacceptable. Mais cela se passe à l'intérieur d'un pays souverain, selon ce que l'on pourrait appeler l'équilibre européen précédent, mais qui est toujours en vigueur. Voilà, le problème est difficile. Nous sommes en Lituanie, à l'intérieur des frontières de l'Union Soviétique, même si l'on sait bien de quelle manière en 1939, après vingt ans d'indépendance, la Lituanie s'est trouvée de nouveau sous le joug d'un pays étranger (...) Je ne peux pas vous donner de parole définitive sur une situation mouvante. Nous attendons évidemment une prise de position de M. Gorbatchev, pour savoir de quelle manière il conçoit lui-même le dialogue que nous appelons de nos voeux».

Roumanie : alliance nationale contre le régime de M. Iliescu

Suite de la première page.

Ainsi, dimanche matin 29 avril, quelques partisans du Front n'avaient pas hésité à venir place de l'Université, où se déroule depuis une semaine une manifestation hostile au régime, et s'ils furent traités de *«communistes»* (la pire insulte ici) *aucun coup ne fut échangé. Il est* aussi difficile de trouver des témoignages probants, photos notamment, prouvant que la police, comme l'affirme l'opposition, est intervenue de manière extrêmement brutale le 24 avril pour faire évacuer le centre de la ville.

Irréductibles

En province toutefois, et selon les dires des responsables du Parti *national paysan,* le Front de salut national ferait régner *«un climat d'intimidation générale»,* empêchant les candidats de l'opposition de s'exprimer. Un des représentants de ce parti serait ainsi séquestré et une *vingtaine de permanences auraient été saccagées.*

D'un côté donc, le Front de salut national (FSN) qui dispose d'une majorité confortable au sein du Comité provisoire d'union nationale (CPUN) – un ersatz de Parlement en attendant les résultats des élections générales du 20 mai – et qui contrôle aussi *le gouvernement de M. Petre* Roman. Sûr de lui, le Front semble assuré – et c'est aussi ce que révèlent *certains sondages* – de gagner *les* élections législatives et son numéro un, Ion Iliescu, d'être élu président de la République. Cette certitude explique peut-être que M. Iliescu ait haussé le ton vis-à-vis des contestataires, les traitant de *«golans»* (voyous) *et les accusant de* ne pas vouloir accepter le verdict des urnes. Un Front inquiet toutefois de la permanence de la contestation et de la naissance de l'Alliance de Timisoara.

Car, place de l'Université, en plein centre de la ville, voilà maintenant plus d'une semaine que, jour et nuit, *les contestataires ont élu domicile.* Les journées se ressemblent. Leur point fort: vers 21 heures où plus de 10 000 personnes sont là, beaucoup avec des torches à la main, scandant des slogans hostiles au régime, chantant en choeur des hymnes folkloriques et répétant qu'ils ne partirons pas tant que *«Iliescu n'aura pas démissionné».* A partir de minuit, les rangs s'éclaircissent jusqu'à ne laisser *qu'une* centaine d'irréductibles, qui passeront la nuit ici. Silvia, Stefan, Anda sont étudiante, électronicien, ouvrier. Fatigués de dormir à la belle étoile, ils se sont maintenant installés plus confortablement en plantant leurs tentes sur les pelouses jouxtant la place. *«Nous resterons là jusqu'à la victoire»,* disent-ils. Quelle victoire? *«Celle du jour où le peuple roumain qui était uni pendant la révolution et a été désuni par le coup d'Etat du Front se retrouvera rassemblé»,* répondent-ils.

Toute la nuit, ils se relieront pour épisodiquement crier quelques slogans, brûler quelques torches et chanter quelques chansons. A partir de 10 heures du matin, alors que la place a été soigneusement nettoyée par des femmes de ménage tsiganes qui ont brûlé les papiers par petits tas, arriveront de nouveau des centaines puis des milliers de contestataires. Les micros seront ouverts au début de l'après-midi et se succèderont sur le balcon de la faculté des *orateurs le plus souvent improvisés.* Car ce qui frappe dans ce mouvement, c'est son manque de structures. Certes, tous les jours certains responsables des organisations qui ont fleuri en dehors des partis traditionnels se réunissent bien dans une salle servant auparavant au *«collectif de géologie»* mais davantage pour s'entendre sur des problèmes pratiques que sur une stratégie politique. Ce qui frappe *aussi,* c'est l'absence de leader charismatique. *«Bien sûr qu'il nous manque un Vaclav Havel ou un Walesa,* reconnaît un étudiant, *mais c'est le résultat de la dictature communiste que nous avons connue et qui a été la plus dure d'Europe. C'est pour cela que nous voulons tout changer et ne pas nous contenter du néo-communisme de MM. Iliescu et Roman».*

Qui jugera?

Il y a une troisième Roumanie en fait, celle des partis traditionnels, et essentiellement le Parti national paysan, le Parti libéral et le Parti social-démocrate. Eux aussi *sont violemment* opposés au Front mais ils ne parviennent pas à vraiment mobiliser l'opinion publique. *Ils* soutiennent le mouvement de la place de l'Université, sans avoir, semble-t-il, encore trouvé les hommes, les slogans ou les programmes à la hauteur des événements que la Roumanie traverse depuis décembre. Ils participent de manière très minoritaire au Comité provisoire de salut national et au gouvernement (pour les libéraux seulement). Ils affirment avoir été victimes d'une *«manipulation»* de la part du Front lors de l'adoption de la loi électorale. Cette dernière, en effet, ne met aucune véritable restriction aux candidatures!

«Nous, nous souhaitions, précise M. Corneliu Coposu, le président du Parti national paysan, *que tous les membres de l'ancienne nomenklatura, ne puissent pas se présenter. Il ne s'agit pas d'interdire les candidatures de tous les membres du Parti communiste, mais seulement de deux ou trois personnes qui dirigeaient le pays».* Une ouverture toutefois: *«Ceux qui ont vraiment participé au mouvement de décembre pourraient, eux, se présenter».* Ainsi, toujours selon M. Coposu, M. Petre Roman, effectivement présent lors des journées de décembre, serait *«blanchi»* mais pas M. Ion Iliescu. Et voilà que l'on retourne à la question essentielle qui depuis décembre se pose à Bucarest: qui et au nom de quels critères peut décerner des brevets de révolution? Qui a été le plus efficace pour renverser le régime de Ceausescu? Il faudra sans doute bien des années pour que cette question cesse de se poser...

JOSE-ALAIN FRALON

DIPLOMATIE

Le sommet des Douze à Dublin

L'union politique est sur les rails

DUBLIN

de nos envoyés spéciaux

Mine de rien, sans crise, sans véritable bras de fer, les dirigeants de la Communauté, réunis à Dublin, samedi 28 avril, ont fait franchir à la construction européenne un pas considérable : l'échéance de 1993 a pris une dimension nouvelle puisque l'ambition affichée dans les conclusions de cette réunion n'est plus seulement d'avoir réalisé à cette date le grand marché européen sans frontières, mais aussi l'union économique et monétaire entre les Douze et – même si son contenu n'est pas encore précisé – l'union politique.

C'est la première fois que les Douze consentent à fixer une date d'achèvement des travaux sur l'union monétaire. Le traité instaurant l'union économique et monétaire (UEM) devra pouvoir être mis en oeuvre en 1993. Compte tenu des délais nécessaires pour les ratifications parlementaires, cela signifie que la conférence intergouvernementale chargée de définir les deuxième et troisième étape de l'UEM – ainsi que les aménagements institutionnels qu'elle supporte – et dont les travaux commenceront en décembre 1990, devrait les avoir menés à leur terme fin 1991.

En décembre dernier, au conseil européen de Strasbourg, compte tenu des réticences de Mme Margaret Thatcher, les Douze s'étaient abstenus de fixer une telle échéance. Le processus de l'UEM se trouve, de ce fait, mieux encadré.

De plus en plus, le 1er janvier 1993 devient la date magique, celle de l'achèvment du marché unique, de la mise en place des institutions de l'UEM, en particulier de la Banque centrale européenne, ainsi que de celle, encore à dessiner, de l'intégration d'une union politique. Certes, s'agissant de l'union politique, tout n'est pas ficelé, mais l'orientation et le calendrier sont le plus clairement du monde définis. Mme Thatcher peut ironiser, en constatant que le concept d'union politique est interprété différemment d'un Etat membre à l'autre (*« Je constate tout simplement qu'ils ne savent pas ce qu'une union politique veut dire »*), les Britanniques peuvent relever que la date de la seconde conférence intergouvernementale (distincte de celle de l'UEM) n'a pas été fixée. Il n'en reste pas moins que le projet franco-allemand est bel et bien sur les rails.

Dresser l'inventaire des différents projets

Les ministres des affaires étrangères ont reçu mandat de faire l'inventaire des idées existantes (le mémorandum belge, l'initiative franco-allemande) et d'élaborer eux-mêmes des propositions, étant entendu que les résultats de ces réflexions seront examinés par le conseil européen qui se tiendra les 25 et 26 juin, encore à Dublin.

Dans les semaines à venir, les Français et les Allemands devront préciser leurs propositions, notamment sur la conduite collective de la politique étrangère et de la sécurité (dans quelle enceinte – la CSCE, l'OTAN – les Douze seront-ils appelés à agir collectivement à partir de 1993 ? Envisage-t-on une politique de défense commune?). Il leur faudra indiquer dans le détail les réformes institutionnelles qu'ils ont en tête, se consulter avec les Belges pour voir dans quelle mesure les idées plus classiques, développées par le ministre belge des affaires étrangères, M. Marc Eyskens, pourraient s'intégrer à leur projet.

La Commission européenne est, bien sûr, tout-à-fait décidée à contribuer à l'exercice, et à l'infléchir dans un sens plus respectueux de la tradition communautaire. M. Jacques Delors n'apprécie guère en effet les idées qui sous-tendent l'initiative franco-allemande, ce projet de remodelage de l'exécutif communautaire au profit – au moins pour les affaires diplomatiques et de défense – du conseil européen : *« le traité de Rome a été fondé sur un équilibre savant entre les institutions... avant de rompre cet équilibre, il faudrait y réfléchir à deux fois »*, a-t-il commenté, samedi. Cependant, M. Delors s'est clairement prononcé en faveur d'une approche unifiée des problèmes de sécurité : *« on ne conçoit pas qu'on développe une politique étrangère commune en ignorant les dimensions militaires, économiques, sociales, politiques, de la sécurité »*, a-t-il indiqué.



Le soutien à l'unification allemande

Mme Thatcher n'a pas l'intention, elle non plus, de rester inerte : son souci serait de montrer qu'il est possible de renforcer la dimension politique et démocratique de la Communauté sans toucher à la souveraineté des Etats (ce dont, dit-elle, personne ne veut) et sans nouveau traité. Pourquoi, interroge-t-elle, ce remue-ménage à propos d'une politique étrangère commune, alors que le traité de l'Acte unique, signé en 1986, nous fait obligation d'agir dans ce sens, même s'il est resté lettre morte?

Le sujet qui avait justifié la convocation extraordinaire de ce sommet – l'unification de l'Allemagne – n'est absolument plus conflictuel. Les Douze ont approuvé sans aucune difficulté le rapport qui avait été élaboré sur cette question par la Commission et qui décrivait les différentes phases de l'intégration de la RDA à la CEE par extension du territoire ouest-allemand (c'est-à-dire sans qu'un traité d'adhésion soit nécessaire).

M. Jacques Delors a certes dû renoncer à obtenir des Douze une aide spécifique pour la RDA avant la réalisation formelle de l'unité, qu'il concevait surtout comme un geste symbolique de soutien au processus. Mme Thatcher notamment y était opposée. Le chancelier Kohl quant à lui a fait valoir qu'il n'avait rien demandé de cette nature. Dès l'unification formelle, la RDA bénéficiera au même titre que d'autres régions d'Europe, des aides internes à la Communauté. La méfiance à l'égard du processus d'unification allemande n'est en tout cas plus de mise et c'est fort du soutien sans réserve de ses partenaires que M. Helmut Kohl va pouvoir le mener à bien.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

Les principales conclusions

– **Union économique et monétaire (UEM).** – Les préparatifs pour la conférence intergouvernementale sur l'UEM seront intensifiés afin de permettre que cette conférence conclue ses travaux rapidement et que la ratification par les États membres puisse intervenir avant fin 1992.

– **Union politique.** – *« Le Conseil européen a confirmé son engagement pour l'union politique »*. Les ministres des affaires étrangères *« élaboreront des propositions qui seront discutées lors du conseil européen de juin en vue de parvenir à une décision sur la tenue d'une seconde conférence intergouvernementale dont les travaux se dérouleraient parallèlement à ceux de la conférence sur l'union économique et monétaire, en vue d'une ratification par les Etats membres dans les mêmes délais »*.

– **Unification allemande.** – *« Nous nous réjouissons que l'unification de l'Allemagne soit en train de se faire sous l'égide de l'Europe». » (...) « La RFA tiendra la Communauté totalement informée des mesures qui seront discutées et arrêtées par les autorités des deux Allemagnes.»*

– **Europe centrale et orientale.** – Le conseil souhaite que l'action du groupe des vingt-quatre pays occidentaux en faveur des pays de l'Est, qui n'a bénéficié jusqu'ici qu'à la Hongrie et à la Pologne, soit étendue à la RDA, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Roumanie. La Commission va entamer des discussions pour des accords d'association avec chacun des pays d'Europe centrale et orientale qui *« comprendront un cadre institutionnel pour un dialogue politique »*.

– **CSCE.** – Les Douze soutiennent la candidature de Paris pour accueillir le prochain sommet des trente-cinq pays de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se réunira vraisemblablement à l'automne. Ils proposent que les travaux préparatoires débutent en juillet.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : **André Fontaine**, directeur de la publication

Anciens directeurs : **Hubert Beuve-Méry** (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985)

Administrateur général : **Bernard Wouts**

Directeur de la rédaction : **Daniel Vernet**

Rédacteurs en chef : **Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé**

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :

15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25

Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :

1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Tél. : (1) 49-60-30-00

Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

□ **L'Australie réexaminerait sa vente de Mirage au Pakistan.** – Le ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, a indiqué, samedi 28 avril, que son pays se prépare à réexaminer la vente d'occasion au Pakistan de ses cinquante avions de combat Mirage-III de conception française. *« La vente de ces appareils ne changera d'aucune façon significative l'équilibre des forces dans le sous-continent indien*, a expliqué M. Evans, *mais, si les hostilités éclatent ou si la situation se détériore considérablement, nous réexaminerons évidemment cette vente »*. Le ministre australien des affaires étrangères fait allusion à la tension indo-pakistanaise à la région frontalière du Cachemire. La France avait indiqué que cette revente de Mirage n'avait pas été soumise à son approbation préalable. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Les entretiens soviéto-syriens

Moscou et Damas expriment leur satisfaction

Les entretiens soviéto-syriens se sont achevés samedi 28 avril par la signature d'un protocole d'accord sur des consultations entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays, a annoncé l'agence Tass.

L'agence soviétique, citant des *« cercles diplomatiques soviétiques »*, souligne que *« les entretiens de Moscou vont constituer un pas important pour développer les relations traditionnellement amicales entre l'URSS et la Syrie ». « Ils peuvent contribuer à désamorcer le conflit du Proche-Orient et à renforcer la paix dans la région »*, poursuit Tass.

Cette formule semble indiquer que les discussions se sont bien passées du point de vue soviétique et auraient ainsi contribué à dissiper les problèmes surgis ces derniers mois entre les deux pays.

Selon Tass, les entretiens, d'abord en tête-à-tête entre les présidents soviétique Mikhaïl Gorbatchev et syrien Hafez el Assad, puis élargis aux délégations des deux pays, ont duré plus de quatre heures.

Cordiaux et positifs

Au cours d'une conférence de presse samedi, le porte-parole du gouvernement, M. Arkadi Maslennikov, a indiqué que les conversations avaient duré *« plus longtemps que prévu »*, sans donner plus de précisions sur leur teneur. A ce sujet, Tass indique seulement que les entretiens ont porté sur *« la situation internationale, sur l'évolution des relations soviéto-syriennes et sur la situation au Proche-Orient»*.

A Damas, les responsables se montrent également satisfaits et qualifient les entretiens de *« cordiaux et positifs »*. La radio a estimé pour sa part que les *« campagnes fallacieuses »* de l'Occident contre l'amitié soviéto-arabe avaient échoué. Pour la radio, *« l'URSS a soutenu les Arabes dans leur juste cause»* et cette prise de position restera *« vivante »* dans les relations arabo-soviétiques, qui iront encore *« de l'avant»*. – *(AFP.)*

LIBAN : une semaine après Robert Polhill

Un autre otage américain pourrait être prochainement libéré

Nouveau signe d'espoir à Beyrouth : les ravisseurs de l'otage américain Frank Herbert Reed ont annoncé, dimanche 29 avril, qu'il serait remis en liberté dans les 48 heures. Dans un message de deux lignes non signé, les ravisseurs affirment que M. Reed, enlevé le 9 septembre 1986, serait libéré et serait chargé d'un message à l'attention du gouvernement américain.

Ce message, remis au quotidien beyrouthin *An-Nahar*, accompagné d'une photo de l'otage, a été suivi, trois heures plus tard, d'un autre communiqué annonçant la même nouvelle, mais avec, cette fois, la signature de l'Organisation de l'aube islamique (OAI), jusque-là inconnue. Les Cellules révolutionnaires arabes-Forces Omar el-Mokhtar avaient revendiqué l'enlèvement de M. Reed le 14 septembre 1986 sans, toutefois, authentifier leur revendication et ne s'étaient plus manifestées depuis. Cette organisation serait liée au Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, mais Jean-Paul Kauffmann avait assuré, après sa libération, le 4 mai 1988, qu'il avait vu Frank Reed en compagnie d'autres otages détenus, comme lui, par le Jihad islamique (chiite pro-iranien). Le Jihad a affirmé détenir deux Américains, le journaliste Terry Anderson, quarante-deux ans, enlevé le 16 mars 1985, et Thomas Sutherland, cinquante-huit ans.

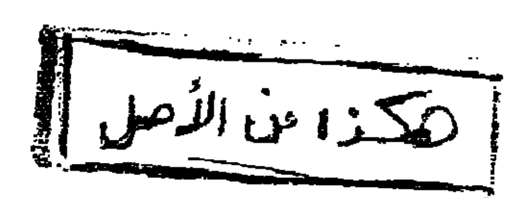
Cette annonce survient une semaine après la libération d'un autre otage américain, Robert Polhill, cinquante-cinq ans, par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) et fait suite à une succession d'informations contradictoires sur l'éventuelle poursuite de ce processus. En Iran, un responsable non identifié, cité par le *Tehran Times* – quotidien proche du ministère des affaires étrangères – a affirmé s'attendre à la libération de M. Reed d'ici à mardi soir, après des *« discussions approfondies »* entre les ravisseurs et la République islamique, précisant qu'il avait été demandé aux ravisseurs de libérer un deuxième otage *« sans conditions et pour des raisons humanitaires et islamiques »*. Les mouvements extrémistes libanais auront ainsi *« manifesté le maximum de bonne volonté. La balle est maintenant dans la cour de l'autre partie, pour réciprocité »*, écrit le journal.

Les autorités américaines ont réagi avec prudence à l'annonce de la prochaine libération de Frank Reed. *« J'ai appris à ne pas faire de spéculations sur les otages; je ne veux rien dire »*, a déclaré le président Bush, tout en ajoutant: *« Si cela se révèle exact, c'est merveilleux »*. A la Maison Blanche comme au département d'Etat, on soulignait dimanche n'avoir aucune confirmation des informations parvenues de Beyrouth, insistant sur le fait que Washington réclamait toujours la libération de tous les otages. – *(AP, AFP.)*

EN BREF

□ **NICARAGUA : la monnaie dévaluée de 23 %.** – La Banque centrale du Nicaragua a dévalué, samedi 28 avril, la monnaie nicaraguayenne, le cordoba, de 23 % par rapport au dollar américain. Le taux de change officiel a été porté à 70 000 cordobas pour un dollar, au lieu de 53 800 précédemment. Cette première dévaluation du cordoba effectuée par le gouvernement de la présidente Violeta Chamorro a immédiatement provoqué une flambée des prix de divers produits de première nécessité, et les stations-service ont suspendu la vente de combustibles en attendant la notification officielle des nouveaux prix. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : Un appel de M. Ronald Reagan en faveur d'élections libres à Cuba.** – L'ancien président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, a lancé un appel, samedi 28 avril, pour que des élections libres et des réformes démocratiques soient entreprises à Cuba. Dans un discours prononcé devant la communauté cubaine de Miami (Floride) et retransmis en direct à La Havane sur les ondes de Radio Marti, la radio de propagande américaine, M. Reagan a déclaré *« Jugez de votre popularité par un vote, M. Castro, laissez les Cubains s'exprimer, c'est dans le secret des urnes que triomphe la voix de la liberté. »* – *(AFP.)*



ASIE

En extradant un pirate de l'air chinois

Tokyo a voulu préserver ses relations commerciales avec Pékin

TOKYO

de notre correspondant

La remise par le Japon à Pékin de M. Zhang Zhenhai, auteur d'un détournement d'avion sur le Japon en décembre dernier, est susceptible de relancer la question du respect des droits de l'homme dans l'archipel. En dépit des appels à la clémence, dont ceux de membres du Congrès américain, Tokyo n'a pas fléchi dans l'exécution de la décision d'extradition du ministère de la justice.

M. Zhang a été remis à des policiers chinois, samedi 27 avril, à l'aéroport de Narita. Ayant choisi le premier jour de la *golden week*, semaine de vacances au cours de laquelle les villes sont désertées, les autorités japonaises ont cherché à donner le moins de publicité possible à cette décision. Le sort pour le moins incertain qui attend cet homme ne semble pas avoir suscité de grands cas de conscience à Tokyo, qui s'est contenté des assurances chinoises qu'il serait jugé équitablement (*le Monde* du 26 avril).

Tokyo fait valoir qu'il n'a fait que respecter les conventions internationales sur les détournements d'avion. L'extradiction de M. Zhang serait justifiée par le souci de ne pas encourager les « pirates de l'air » et de ne pas créer de précédent. Dans le passé, le Japon a extradé neuf personnes, mais c'est la première fois qu'il retourne vers son pays d'origine un ressortissant d'une nation communiste.

Tokyo pratique, d'une manière générale, une politique d'asile restrictive (comme le montre son attitude à l'égard des réfugiés indochinois). Dans le cas de leur grand voisin chinois, les Japonais tiennent surtout à ne pas compromettre en quoi que ce soit les bonnes relations existantes. L'extradition de M. Zhang est symptomatique de ce souci.

Au lendemain des événements de la place Tiananmen en juin dernier, le Japon avait été critiqué par les autres pays développés pour ses hésitations à condamner la répression. Il le fit plus tardivement et de manière moins ferme que ses partenaires ; mais au dernier sommet des Sept, il accepta néanmoins la décision commune de prendre des sanctions économiques contre Pékin. Préoccupé de ne pas se démarquer de ses partenaires, le Japon n'a pas encore entièrement rétabli son aide. Le ministre des finances a cependant déclaré à plusieurs reprises qu'*« il était temps de rompre la glace »* avec Pékin.

PHILIPPE PONS

Le soutien de Taipeh à la « Déesse-de-la-Démocratie »

Pékin accuse Taïwan de « provocation ouverte »

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin a accusé Taïwan, dimanche 29 avril, de se livrer à une *« provocation ouverte »* contre le continent communiste en apportant son soutien au bateau *Déesse-de-la-Démocratie* affrété par l'opposition chinoise en exil. L'agence Chine nouvelle a fait état d'informations selon lesquelles plus de la moitié du budget prévu pour l'opération aurait été fournie par l'île nationaliste et a vivement critiqué le projet du gouvernement de Taipeh d'autoriser le bateau à accoster dans le port de Keelung et de lui fournir un soutien logistique (*le Monde* du 24 avril). L'agence a rapporté que le secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT) avait précisé, dans une réponse écrite au ministre chinois des postes et télécommunications, qui l'avait sollicité, que l'émission de programmes radio à destination du continent par le bateau serait considérée comme *« illégale »* par l'organisation internationale. La *Déesse-de-la-Démocratie* fait actuellement route vers Singapour, où les autorités ont fait savoir qu'elles autoriseraient le bateau à accoster. La Chine a mis en garde les pays étrangers contre l'octroi de *« facilités »* à cette croisade radiophonique.

Tout en haussant le ton, Pékin s'est pour le moment abstenu de préciser par quels moyens il tenterait d'empêcher le bateau de diffuser la voix de l'opposition. On a cependant relevé dimanche dans le *Quotidien de l'armée* une information publiée sans commentaire signalant que la marine était récemment parvenue pour la première fois à faire se poser un hélicoptère sur un navire de guerre en mouvement. Ces derniers temps, plusieurs informations officielles tendaient à montrer un effort soutenu des autorités pour accroître le potentiel offensif de la marine. La Chine populaire est extrêmement sensible à tout ce qui touche à sa souveraineté dans ses eaux territoriales, dont elle définit l'étendue d'une manière particulièrement extensive.

F.D.

□ **CHINE : près de cinq cents victimes de tortures depuis janvier.** – Quatre cent quatre-vingt-dix personnes sont mortes ou ont été blessées depuis janvier dernier, victimes de tortures ou d'abus de pouvoir, a reconnu dimanche 29 avril le chef adjoint du parquet populaire suprême. Depuis le début de l'année, a-t-il ajouté, les procureurs ont reçu consigne de donner la priorité aux affaires de *« perversion de la justice du fait de la corruption, de l'extorsion d'aveux, de détention illégale et de négligence de la part de responsables »*. – (AFP.)

□ **CHINE : séisme au Qinghai.** – Le tremblement de terre, d'une intensité de 6,9 degrés sur l'échelle de Richter, qui a secoué les districts de Gonghe et Xinghai dans la province du Qinghai, au nord du Tibet, le 26 avril, a fait 126 morts et 130 blessés selon le dernier bilan officiel. Il a laissé deux mille sans-abri dans cette région peuplée principalement de Tibétains. Une forte proportion d'habitants du Qinghai est constituée de prisonniers de camps de travail. Selon certaines informations non officielles, plusieurs centaines de détenus auraient pris la fuite dans la confusion suivant le séisme. C'est le deuxième séisme d'importance à frapper la Chine en six mois, après celui qui avait eu lieu dans le Shanxi. Pékin avait alors demandé une aide internationale. – (*Corresp.*)

AFRIQUE

ALGÉRIE

Contentieux vestimentaire entre l'armée et les islamistes

Des *« mesures d'organisation internes et de prévention »*, interdisant le port du voile et de la barbe des islamistes, ont été prises à l'hôpital militaire d'Alger, a confirmé un communiqué publié dimanche 29 avril à Alger. Dans ce document, l'armée s'indigne que cela ait constitué *« un prétexte pour un parti politique qui a mené une véritable campagne. »*

L'annonce de la décision de l'armée d'interdire le port du *hidjab* et de la barbe pour tout le personnel de l'hôpital d'Aïn-Naadja avait été faite vendredi par le président du Front islamique du salut (FIS). Cheikh Abassi Madani qualifiait cette mesure d'inconstitutionnelle et d'illégale, et réclamait la traduction devant les tribunaux de celui qui l'avait décidée.

Le même jour, lors de son prêche à la mosquée Es-Sunna du quartier de Bab-el-Oued à Alger, l'imam Ali Belhadj, l'un des dirigeants les plus radicaux du FIS, avait qualifié la décision de l'armée de *« provocation très dangereuse »*. Il avait lancé une mise en garde menaçante : *« Le peuple algérien garde le silence, mais lorsqu'il se soulèvera, rien ne pourra l'arrêter »*. – (AFP.)

LIBERIA

La rébellion gagne du terrain

Président d'un pays ensanglanté depuis quatre mois par une insurrection armée, M. Samuel Doe paraît de plus en plus isolé. Le chef de la rébellion, M. Charles Taylor, affirme que ses hommes se trouvent à moins de deux heures de Monrovia. Mais les milieux diplomatiques n'écartent pas une réaction d'envergure de la part du président, comme il a déjà su le faire à plusieurs reprises depuis son arrivée au pouvoir en avril 1980.

Le président Doe a lancé un ultimatum aux rebelles et menace de les anéantir s'ils ne déposent pas les armes. Charles Taylor a annoncé qu'il se préparait à marcher sur Monrovia. En fin de semaine, les autorités américaines et britanniques ont conseillé à leurs ressortissants de quitter le pays au plus vite.

Selon plusieurs étrangers déjà évacués, *« la situation se dégrade très vite. Beaucoup de soldats ont déserté pour passer du côté des rebelles, les jours du gouvernement sont comptés »*. – (AFP.)

□ **ZAMBIE : référendum sur le multipartisme.** – Le président Kenneth Kaunda a annoncé un prochain référendum sur le maintien du régime à parti unique, dans un entretien accordé au quotidien *Daily Mail*. Il a indiqué qu'il proposera *« le mois prochain, au comité central de l'UNIP* (le parti unique au pouvoir), *la tenue d'un référendum pour que les Zambiens puissent décider si la Zambie doit ou non se doter du multipartisme »*. (AFP.)

□ **ANGOLA : premiers contacts directs entre le gouvernement et l'UNITA.** – Une première rencontre *« secrète »* entre des représentants du gouvernement de Luanda et des rebelles de l'UNITA en vue d'une reprise éventuelle des conversations de paix, a eu lieu, les 24 et 25 avril, à Evora, à 120 kilomètres à l'est de Lisbonne, a révélé M. Durao Barroso, secrétaire d'État aux affaires étrangères et à la coopération, qui a précisé que cette rencontre s'était déroulée *« de façon positive »*. *« Il y a encore un très long chemin à parcourir pour parvenir à la paix*, a-t-il ajouté. *Il n'y a pas de cessez-le-feu. Les divergences entre les parties en conflit sont encore très profondes »*. – (AFP.)

POLITIQUE

Les élections municipales partielles

Victoire étriquée de la gauche à Cahors

BOUCHES-DU-RHONE: **Saint-Victoret (1er tour)**

Inscr., 3 421 ; vot., 2 263 ; abst., 33,85 % ; suffr. expr., 2 207. Liste Union libérale de progrès de M. Jean-Claude Gaudin (div. d.), 960 voix (43,50 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. André Daudet (PS), maire sortant, 934 (42,32 %). Liste de M. René Serrat (FN), 313 voix (14,19 %).

[Cette élection partielle a été rendue nécessaire par la décision d'annulation prise le 30 mars 1989 par le tribunal administratif et confirmée, après appel de M. Daudet, par le Conseil d'Etat en mars dernier, *« pour excès aux limites de la propagande électorale pouvant altérer la sincérité du vote »*, à la suite de la diffusion avant le scrutin de deux lettres du maire sortant aux employés de la mairie et aux électeurs de la commune en quête d'un emploi. La liste du Front national devrait se maintenir au second tour et provoquer ainsi une «triangulaire» particulièrement serrée entre les listes de MM. Daudet et Gaudin, qui ne sont séparées que de 26 voix.

Au premier tour de l'élection de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 3 340; vot., 2 366 : abst., 29,16 %; liste de M. André Daudet, 1 065 voix (46,85 %); liste de M. Jean-Claude Gaudin, 854 voix (37,57 %); liste de M. Florent Cretinon, 354 voix (15,57 %). Au deuxième tour : inscr., 3 340; vot. 2 462 ; abst., 26,28 %, suffr. expr. 2 351. Liste de M. André Daudet, 1 097 voix (51,91 %); liste de M. Jean-Claude Gaudin, 1 054 voix (49,09 %).]

LOT: Cahors (2e tour).

Inscr., 12 140 ; vot., 9 096 ; abst., 25,07 % ; suffr. expr., 8 770. Liste d'union de la gauche et Alternative conduite par M. Bernard Charles (MRG), député, 4 392 voix (50,08 %), 25 élus; liste d'union de l'opposition conduite par M. Pierre Mas (UDF-CDS), cons. rég., 4 378 voix (49,92 %), 8 élus.

[La majorité présidentielle conserve d'extrême justesse la mairie de Cahors abandonnée après vingt-cinq ans de « règne » par M. Maurice Faure, ancien ministre d'Etat. La liste de son « dauphin », M. Bernard Charles, ne l'a emporté, comme en mars 1989, que de 14 voix, malgré le report d'une liste écologiste, Alternative, créditée de 7,06% des suffrages au premier tour. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et initiateur du mouvement France unie, a estimé dimanche soir que la victoire de M. Charles confirmait *« la vocation de la majorité à faire travailler ensemble autour du président de la République des hommes de l'ouverture, des socialistes et des écologistes »*. Cette partielle avait été rendue nécessaire par la décision prise le 7 mars dernier par le Conseil d'Etat de confirmer l'annulation du scrutin de mars 1989 décidée par le tribunal administratif de Toulouse et ce en raison de l'établissement irrégulier de 201 procurations.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 12 140; vot., 8 042; abst., 33,75 %; suffr. expr., 7 814. Liste conduite par M. Mas, 3 281 voix (41,98 %); liste conduite par M. Charles, 3 212 (41,10 %); liste des Verts conduite par Mme Anne Gaillard, 769 (9,84 %); liste Alternative conduite par M. Michel Grinfeder, 552 (7,06 %).

Au second tour de mars 1989, ils avaient été les suivants: inscr., 11 905 ; vot., 9 034 ; abst., 24,11 % ; suffr. expr.: 8 791 ; liste de M. Faure, 3 809 voix (43,32 %), 24 élus (4 PC, 8 PS, 7 MRG et 5 div. g.); liste de M. Mas, 3 795 (43,16 %), 7 élus (1 UDF et 6 div. d.); liste de M. Grinfeder, 1 187 (13,50 %), 2 élus (2 écol.).]

Deux cantonales

LOT-ET-GARONNE : canton de Tournon-d'Agenais (2e tour)

Inscr., 5 320 ; vot., 3 497 ; abts., 34,77 % ; suffr. expr., 3 364. M. Jacques Faux, PS, 1 890 voix (56,18 %) ELU. M. Pierre Morel, div. d., 1 474 (43,81 %)

[C'est le décès, le 23 mars dernier, de M. Jean-Jacques Laffore (PS), vainqueur de M. Morel au second tour des cantonales de 1988, qui avait rendu nécessaire cette partielle dans ce canton rural de dix communes. Le PS conserve ce siège après avoir fait le plein des suffrages de gauche exprimés au premier tour alors que les suffrages de droite et d'extrême droite, dispersés le dimanche précédent, ne se sont pas rassemblés. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 5 321 ; vot., 3 383 ; abst., 36,42 % ; suffr. expr., 3 254. MM. Jacques Faux, PS, 1 340 voix (41,18 %) ; Pierre Morel, div. d., 981 (30,14 %) ; Serge Bousquet-Cassagne, div. d., 453 (13,92 %); Roger Chauzy, FN, 274 (8,42 %); Francis Caseiro, PC, 206 (6,33 %).

En 1988, au second tour, M. Jean-Jacques Laforre l'avait emporté avec 1 855 voix (52,80 %) contre 1 658 (47,19 %) à M. Morel sur 3 513 suffrages exprimés, 3 645 votants (soit 31,62 % d'abstentions) et 5 331 inscrits.]

TERRITOIRE-DE-BELFORT: canton de Fontaine (2e tour).

Inscr., 4 372 ; vot., 2 878 ; abst., 34,17 %; suffr. expr., 2 696. Mme Anne-Marie Forcinal, sout. PS, m. de Fontaine, 1 457 voix (54.04 %) ELUE. M. Bernard Talon, RPR, ancien sénateur, 1 239 (45,96 %).

[Mme Forcinal, soutenue par le PS, succède à M. Ivan Damidaux, ancien vice-président socialiste de l'assemblée départementale, élu en 1982, réélu au premier tour de 1988, qui est décédé en février dernier. Elle ne réalise pas, loin de là, le score de celui-ci en 1988, mais elle augmente son capital de 288 voix par rapport au premier tour en ralliant une partie des électeurs écologistes. Quant au candidat RPR, M. Talon, il a bénéficié d'un report de voix du Front national dont le candidat avait pourtant appelé à l'abstention.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 4 372 ; vot., 2 727 ; abst., 37,62 % ; suffr. expr., 2 665. Mme Forcinal, 1 169 voix (43,86 %); MM. Talon, 836 (31,36 %) ; Jean-Marie Tournier, Verts, 373 (13,99 %) ; Gilles Petit, FN, 219 (8,21 %) ; Mme Arlette Clerc, PC, 68 (2,55 %).

En 1988, M. Ivan Damidaux (PS) avait été réélu au second tour avec 1 424 voix (60,23 %) contre 940 (39,76 %) à M. Serge Zanette, RPR sur 2 364 suffrages exprimés, 2 517 votants (soit 40,70 % d'abstentions) et 2 364 inscrits.]

EN BREF

□ **Signature d'un contrat de plan entre l'Etat et l'université des Antilles et de la Guyane.** – L'université des Antilles et de la Guyane a signé avec l'Etat, samedi 28 avril, à Pointe-à-Pitre, un contrat de plan quadriennal qui doit lui permettre d'*« assurer son développement »* et qui reconnaît *« sa situation spécifique et les surcoûts qui en résultent »*, selon le président de l'université, M. Jacques Portecop. Ce contrat prévoit notamment que les subventions de fonctionnement versées par l'Etat prendront en compte *« la situation spécifique d'éloignement »* de cette université selon un cœfficient multiplicateur par rapport aux universités métropolitaines. Celui-ci sera porté de 1,5 cette année à 1,8 en 1993.

Une subvention annuelle supplémentaire sera accordée pour tenir compte de *« l'éclatement géographique des sites »* d'enseignement entre les trois départements français de cette région (Guadeloupe, Martinique et Guyane).

□ **M. Rocard et l'immigration.** – M. Michel Rocard a participé, samedi 28 avril, à la *« Fête de l'amitié »* de Creil (Oise). Dans cette commune, où avait éclaté à l'automne 1989 l'affaire des foulards islamiques, M. Rocard a affirmé, à propos de l'immigration: *« Il y a une situation qu'il faut savoir gérer avec le temps. »*

M. Rocard a aussi évoqué la situation des handicapés et rendu hommage à la politique menée à Creil dans ce domaine : *« Tout ce qui peut sortir les gens du ghetto, quelle que soit la nature de ce ghetto, a le soutien du gouvernement. »*

□ **Réunion du comité central du PCF le 14 mai.** – Le comité central du PCF tiendra sa prochaine réunion, la troisième depuis le début de l'année, lundi 14 mai.

Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central, présentera un rapport introductif sur *« la situation politique et les tâches du parti »*. Lors de la précédente session, en avril, M. Guy Hermier, membre du bureau politique, avait souhaité *« un plus large débat au sein du parti »*, et M. Anicet Le Pors, ancien ministre, avait réclamé une réunion de cette instance sur la notion de *« débat démocratique exemplaire »*, qui lui avait été refusée par la direction.

□ **Mme Cresson pense que le premier ministre ne doit pas être un présidentiable.** – Mme Edith Cresson, ministre socialiste des affaires européennes, a notamment affirmé, dimanche 29 avril, lors du Club de la presse d'Europe 1 : *« Tout présidentiable est quelqu'un qui, par définition, cherche à trouver dans l'opinion des soutiens et est donc amené à ne pas déplaire à l'opinion. Un premier ministre est fait pour prendre des coups.* (...) *Si on veut un très bon fonctionnement, puisque les Français ont élu le président de la République au suffrage universel* (...), *il faut qu'il donne les grandes lignes. Il le fait avec la politique étrangère et la politique européenne peut-être, il me semble que les Français attendent qu'il le fasse un petit peu plus pour d'autres choses. »* Mme Cresson s'est défendue de vouloir critiquer M. Michel Rocard en rappelant qu'il n'est pas le seul à briguer la présidence.

□ **M. Juppé estime que *« la situation au RPR est clarifiée et pacifiée »*.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré samedi 29 avril, au Canet (Alpes-Maritimes) que *« la situation au RPR est clarifiée et pacifiée »* après l'initiative de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin à l'occasion des assises du RPR, en février dernier. *« Je prends chaque semaine la température des sections et tout est à peu près rentré dans l'ordre »*, a ajouté M. Juppé.

□ **M. Pasqua juge inacceptable « le nombre des malheureux ».** – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui était, dimanche 29 avril, l'invité de RMC, a jugé *« inacceptable »* que *« le nombre des malheureux augmente »*, en estimant que si le gouvernement poursuit sa politique actuelle *« il y aura dans quatre ou cinq ans cinq millions de pauvres »*. Il n'est pas normal que les catégories sociales les plus modestes *« ne reçoivent pas une part légitime des fruits de l'expansion »*, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur en soulignant, qu'*« une part importante de gens gagnent moins de 5 000 francs ou seulement 5 000 francs par mois »*. *« Pour ceux qui avaient fait confiance à François Mitterrand et qui croyaient en la générosité du Parti socialiste, c'est un véritable drame »*, a-t-il déclaré.

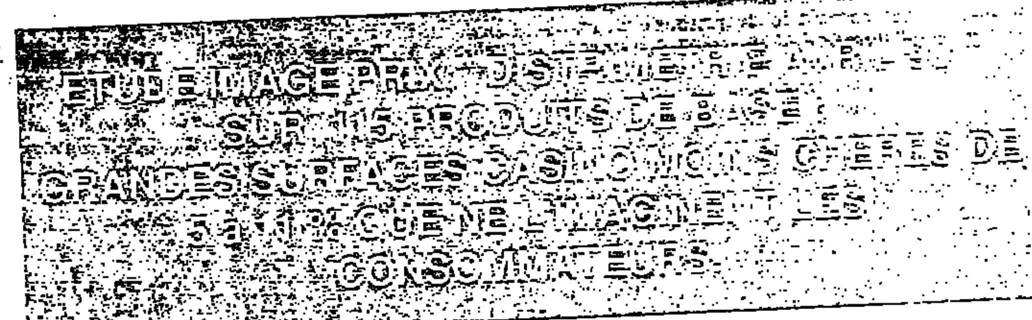
La position française sur la Lituanie provoque des dissensions dans l'opposition

La déclaration commune de MM. François Mitterrand et Helmut Kohl sur la Lituanie provoque des dissensions au sein du RPR. Sur Radio J, la station de la communauté juive, dimanche 29 avril, M. Jacques Toubon, député de Paris, a estimé que l'appel du président de la République et du chancelier de RFA *« tendant à apaiser les choses entre la Lituanie et Moscou est une bonne initiative »*. *« L'idée de ne pas envenimer les choses (...) me paraît une idée juste »*, a ajouté M. Toubon.

A l'inverse, M. Charles Pasqua interrogé sur RMC a jugé *« honteux »* le fait que, selon lui, on dise aux Lituaniens: *« Abandonnez votre indépendance pour faire plaisir à M. Gorbatchev. »* *« C'est digne de Munich, c'est une capitulation*, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur. *Et quand on fait ça, on n'est plus porteur de ce qui représente la France »*. De même, M. Nicolas Sarkozy, député et secrétaire général adjoint du RPR, a affirmé devant le « Grand Jury RTL-*le Monde* » avoir *« tout simplement honte du comportement des dirigeants de* (son) *pays et d'un certain nombre de leaders occidentaux »*. *« Je dis avec la plus grande force*, a souligné le maire de Neuilly-sur-Seine, *que si gêner M. Gorbatchev, c'est renoncer aux principes qui ont fait les valeurs de nos démocraties occidentales, alors je ne suis pas d'accord. »*

Pour M. Alain Lamassoure, député UDF et porte-parole de l'opposition sur les problèmes de l'Europe de l'Est, M. Mitterrand a franchi *« un pas de plus dans la justification pure et simple des thèses de Moscou et des sanctions qui les accompagnent, en déclarant que la Lituanie est un problème interne à l'Union soviétique »*. Selon M. Lamassoure, le président de la République *« n'exprime ni la position de la France, qui n'a jamais reconnu l'annexion de 1940, ni le sentiment profond des Français, massivement favorables aux choix démocratiques des Lituaniens »*.

IL EST PARFOIS BON DE REVENIR SUR UNE IDEE REÇUE



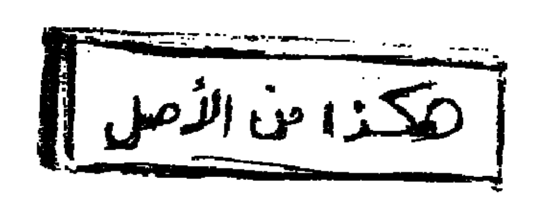
Etude publiée dans Cash Marketing les 12 et 19 Avril 1990

Certains pensent encore que le mot qualité est obligatoirement synonyme de prix élevés. Casino a de bonnes raisons de dire aux consommateurs qu'il est temps de revenir sur une idée reçue qui risque de leur coûter fort cher. Une étude réalisée récemment dans de grandes villes Françaises nous apprend, en effet, que les hypermarchés et supermarchés Casino ont des prix qui se situent tout à fait dans la moyenne de ceux pratiqués par leurs grands concurrents performants en matière de prix. Aujourd'hui, les chiffres donnent raison à Casino, qui se bat sans faiblesse pour que la bonne qualité ne coûte pas plus cher . Alors, autant le dire aux consommateurs.

Source étude Distrimétrie Avril 1990 auprès de 200 personnes.



LE BON N'EST PAS PLUS CHER.



مكبر من الأصل

SOCIÉTÉ

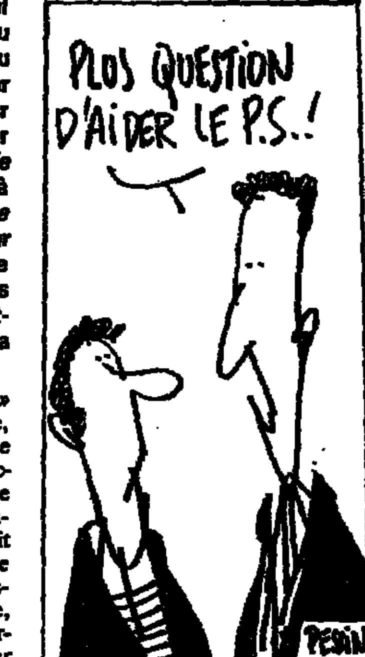
IMMIGRATION

Lors de son congrès national

SOS-Racisme se mobilise contre les « idées molles » de la classe politique

Le troisième congrès national de SOS Racisme, réuni du 28 avril au 30 mai à Longjumeau (Essonne), a été mis à profit par Harlem Désir pour remobiliser ses troupes, déstabilisées par les récentes critiques (*le Monde* du 28 avril). Il les a invitées à *« se lancer à la reconquête de l'opinion »*. Un « manifeste pour l'intégration », contenant une série de propositions concrètes destinées à *« casser les ghettos »* de la ville et de l'école, a été adopté.

« On aime tous le même pays. » Une déclaration d'amour géante, *noir sur blanc*, a servi de toile de fond aux orateurs qui se sont succédé pendant le week-end dans le gymnase de Longjumeau. L'humeur du congrès, pourtant, n'était pas à l'angélisme. Le millier de délégués, représentant les trois-cents comités Stop-Racisme, étaient venus pour une cure de certitudes. Après cinq ans, leur conviction semblait vaciller. Non seulement, les bons sentiments n'ont pas suffi à freiner les progrès du Front national et les crimes racistes, mais les potes assistent, comme l'a expliqué plus d'un intervenant, à l'émergence d'un *« racisme nouveau, tout en sous-entendus, qui gangrène la gauche »*. La théorie selon laquelle le zèle des antiracistes conforterait les racistes avait fini par instiller un doute au goût amer.



Harlem Désir s'est employé à dissiper *« cette vision paranoïaque »*, en dénonçant avec la même virulence l'extrême droite qui *« a fait du racisme une marchandise électorale »*, les gouvernants d'hier *« qui ne peuvent plus bavurer en paix »*, et ceux d'aujourd'hui qui *« multiplient les effets d'annonce en faveur de l'intégration des immigrés sans les accompagner de propositions concrètes »*. Selon lui, la responsabilité du climat actuel incombe à la classe politique dans son ensemble, coupable d'agiter des *« idées molles »* devant un Le Pen dont les opinions sont *« certes ignobles, mais sincères »*. A gauche comme à droite, serait-on en train d'avaliser l'idée que la société française est raciste ? *« Dans ce contexte démissionnaire, nous allons nous battre, nous allons partir au charbon »*, a averti Harlem Désir.

La mobilisation est décrétée, la date de la première bataille est fixée. Ce sera le 9 juin, pour le concert annuel de l'association. L'offensive devrait rebondir à la rentrée. SOS-Racisme lance en effet un appel à l'ensemble du mouvement antiraciste, mais aussi aux organisations syndicales et politiques pour une manifestation nationale en septembre. L'arme dont se dote l'organisation pour cette *« campagne de reconquête de l'opinion »* est un document d'une quarantaine de pages qui détaille une série de propositions pour *« une véritable politique d'intégration »*.

Droit de vote « à l'essai »

Fruit de plusieurs mois de travail, le texte désigne le double obstacle auquel se heurte l'intégration : la « ghettoïsation » des villes et celle des écoles. Les moyens dont dispose la délégation interministérielle à la ville (1,5 milliard de francs environ) sont considérés comme *« indignes de l'enjeu »*. SOS-Racisme en réclame le triplement, de même pour les actions annoncées par le ministère de l'éducation nationale en faveur des ZEP (Zones d'éducation prioritaires).

Plusieurs mesures sont préconisées pour rééquilibrer les populations dans le tissu urbain, notamment la convocation d'états généraux du logement, le lancement d'un grand emprunt, voire un interventionnisme plus ferme de l'Etat auprès des élus locaux pour la construction de logements sociaux, et une attribution sous conditions des subventions. Pour Harlem Désir, qui voit là *« les limites de la décentralisation »*, un contrat devrait être passé entre l'Etat, les collectivités locales et le mouvement HLM afin de mettre à plat la politique du logement social. Les maires étant soupçonnés de mener des politiques ségrégationnistes par calcul électoral, le leader de SOS-Racisme en a profité pour renouveler sa revendication du droit de vote des immigrés aux élections locales. Mais un droit de vote accordé *« à l'essai »*. Il suggère en effet que, dans une centaine de municipalités, on désigne des conseillers municipaux associés, et qu'au bout d'un an une commission d'enquête parlementaire dresse le bilan de l'expérience.

Par le foisonnement des propositions concrètes, SOS-Racisme ne veut pas seulement se donner l'ivresse du contre-pouvoir, mais prêcher par l'exemple. *« On ne peut plus se contenter de parler d'intégration en termes moraux,* explique Hayette Boudjema, vice-présidente du mouvement. *L'heure est à la visualisation du message. »* Ainsi, les comités locaux prendront langue, en septembre, avec les maires pour leur seriner des suggestions pratiques. C'est dans le même esprit pratique qu'au niveau national. Harlem Désir réitère sa demande d'un ministère de l'immigration, *« seul moyen*, selon lui, *d'obtenir une ligne budgétaire supplémentaire et un suivi des dossiers »*. Invités par leur président à prendre leurs distances avec les allées du pouvoir et à retrousser leurs manches *« pour une formidable bataille de conviction »*, les « potes » s'en sont trouvés galvanisés. La langueur des premières heures du congrès s'est diluée dans la promesse de l'action. Debout sur les tables, l'assemblée pouvait scander à pleins poumons : *« SOS vit, SOS vivra. »*

JEAN-JACQUES BOZONNET

Cinq mesures pour « casser les ghettos »

Le « manifeste pour l'intégration » préconise une série de cinq mesures pour *« casser les ghettos »* et promouvoir des *« projets urbains d'intégration »*.

– L'impulsion d'une politique nationale de transformation de tous les « grands ensembles » par leur réinsertion dans la trame urbaine équipée.

– La mise en œuvre d'une conditionnalité aux aides de l'Etat, par la rédaction de projets de communes annonçant clairement les principes de la politique de l'habitat.

– Une révision de la décentralisation, son approfondissement afin qu'elle ne soit plus en la matière une manière facile pour l'Etat de se défausser sur les collectivités territoriales des tendances à long terme induites dès les années 70.

– La mise sur le marché locatif social de tous les logements vides non loués. Cette mesure qui a un caractère antispéculatif et la démarche sociale de l'aide personnalisée au logement.

– La mise sur pied de procédures et d'instances de contrôle démocratique dans lesquelles les associations pourraient agir permettant un exercice nouveau de la démocratie concrète, plus près des jeunes, refondant l'esprit public.

MÉDECINE

□ **Opération réussie pour le pilote de Tchernobyl.** – La greffe de moelle osseuse pratiquée sur le pilote soviétique Anatoly Grichtchenko à Seattle (Etat de Washington), qui avait été commencée *vendredi à 18 h 53* (heure locale), s'est achevée « sans problèmes » samedi 28 avril. Anatoli Grichtchenko, cinquante-trois ans, pour qui cette greffe est la seule chance de survie, *« a très bien subi la transfusion, il n'y a pas de problèmes »*, a déclaré le porte-parole du Centre de recherches sur le cancer Fred-Hutchinson. Cette greffe a pu être réalisée à la suite d'une course contre la montre qui avait débuté la veille à l'hôpital de Besançon. Deux médecins y avaient prélevé 889 milligrammes de moelle sur une femme de quarante-deux ans.

Un Eurotrain vers l'Est

Gerhardt, cheminot bougon

Un Eurotrain transportant des jeunes de vingt-huit nationalités sillonne, depuis vendredi 27 avril, l'Europe de l'Est. Notre envoyée spéciale les accompagne pendant une semaine. Première étape, Berlin-Est, et première rencontre avec un cheminot de la Deutsche Reichsbahn, la compagnie ferroviaire est-allemande.

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Le train de Berlin est parti sans retard. Gerhardt Mandlei a sorti sa feuille de route et sa bouteille de lait. L'unité de l'Allemagne est sur ses rails, mais, ce soir, le cheminot est-allemand est un peu amer.

Sa locomotive est rouge, soviétique et poussive. Il lui parle sans ménagement, les sourcils froncés au-dessus du rail comme s'il s'attendait en permanence à une ruade. Il n'en dissimule ni l'âge – vingt ans – ni les contre-performances : *« Ce n'est pas le TGV »*.

Cette machine ne roule pourtant pas si mal. Depuis la frontière entre la RFA et la RDA, ou ce qu'il en reste, un alignement de métal blanc et des miradors désertés, elle se faufile dignement entre les pins qui mènent à Berlin. Et, si les onze wagons de cet Eurotrain qui transporte des jeunes de vingt-huit nationalités à travers l'Europe ont dû s'arrêter dans la campagne et faire une marche arrière osée, ce n'est pas sa faute : l'aiguillage a seulement oublié Postdam.

« C'était la léthargie »

Depuis que la RFA utilise le diesel, les cheminots ouest-allemands ne vont plus jusqu'à Berlin, et il faut changer de locomotive à Helmstedt, à 100 kilomètres de Hanovre, juste avant la frontière. Il y a quelques mois encore, la passation de pouvoirs s'effectuait sans un regard. Depuis l'effondrement du mur, les agents de la Bundesbahn et leurs cousins de la Deutsche Reichsbahn font la conversation d'une locomotive à l'autre, par-dessus les quais.

A Helmstedt, donc, Walter Zobel, trente-cinq ans, conducteur de Siemens en jean, tennis et casquette de velours côtelé, a laissé la place à Gerhardt Mandlei, quarante-six ans, cheminot en grand uniforme bleu marine serti d'étoiles dorées et au salaire trois fois inférieur à celui de son collègue. Aucun des deux n'a idée de ce que deviendra le réseau ferroviaire dans l'Allemagne unifiée. Mais Gerhardt, agent d'une compagnie qui compte autant d'employés que la Bundesbahn (250 000 personnes), est manifestement plus inquiet

Le cheminot aurait bien appris l'anglais. Sa femme, institutrice en maternelle, en pratique quelques mots. Mais, lorsqu'il n'y a personne à qui parler, *« on n'a pas tellement envie d'apprendre, en fait »*. Il ne dirait pas qu'il a vécu sous la terreur pendant le régime communisme. *« C'était plutôt la léthargie. »* Catholique, il a organisé avec cinq militants une manifestation pour la paix le 1er septembre dernier, dans sa ville de Magdeburg.

Et maintenant, lorsqu'il pense aux lendemains, au mark est-allemand condamné à disparaître – la destruction de centaines de tonnes de vieux billets a déjà commencé – aux 20 % d'entreprises industrielles également condamnées, – de l'aveu même du ministre est-allemand des finances, il avoue une certaine *« peur économique »*. En traversant Marienborn, il en vient à montrer le faubourg où logent les anciens employés du poste-frontière aujourd'hui sans emploi.

Gerhardt Mandlei n'a pas été de ceux qui ont surpris en pyjama leurs cousins de l'Ouest la nuit de la chute du mur de Berlin. En cinq mois, il n'est allé que deux fois de l'autre côté. *« Pourquoi regarder si on ne peut rien acheter ? »* Il n'a pas non plus voté CDU aux élections du 18 mars. Pour avoir attendu seize ans une voiture qui n'est jamais venue et pour s'être mis, en attendant, à la lecture, le cheminot trouve désormais l'allure un peu trop soutenue.

« La politique contre le business »

On peut désormais voir trois journaux télévisés à l'heure du dîner. On n'entend plus parler que d'environnement, de pollution, alors que les cheminées d'usine, avec leurs points rouges lumineux, sont comme des phares sur les rails. A Berlin, pour la Fête du printemps, le 28 avril, des commerçants de RFA sont venus vendre des jeans, des sacs et autres futilités à des taux de change de trois contre un (la parité un deutschemark contre un mark est-allemand n'est prévue que pour juillet). L'an dernier, la fête était organisée par un mouvement de jeunesse. Cette fois, les emplacements étaient payants. *« On a échangé la politique contre le business. »*

L'unification économique, le traité dont les négociations doivent commencer cette semaine, tous ces calculs donnent au cheminot de Magdeburg *« un peu mal à la tête »*. Il est trop tard pour freiner de toute façon. Samedi, une nouvelle brèche était ouverte : dans le mur antichar de la porte de Brandeburg, afin que les Berlinois puissent circuler sous le monument le 1er mai, pour la première fois depuis 1961. Et c'est Krupp, le géant ouest-allemand qui était aux commandes du marteau hydraulique, la police frontalière est-allemande tenait à le souligner.

Mais Gerhardt était déjà reparti vers Magdeburg, bougon dans sa locomotive rouge.

CORINE LESNES

JUSTICE

L'amnistie, Manchester et la télévision

Suite de la première page

De l'extérieur, on craint le pire. Que veulent-ils ? Ils veulent dire qu'ils en ont assez, de leurs cellules surchargées (1 100 prisonniers pour 548 places), de la justice *trop lente*, de ces instructions qui patinent, de ces juges dont le premier réflexe est de mettre en détention et d'enquêter ensuite.

Tout cela est confus, crié du haut du toit, dépecé de ses tuiles que les mutins jettent aux forces de l'ordre, nombreuses, qui attendent, l'arme au pied. On ne parlemente pas : il n'y a pas d'otage, pas de monnaie d'échange. Et les détenus savent bien qu'il n'y a pas d'issue. Il n'y aura pas de Strangeways à Loos-lès-Lille.

Dimanche matin, les mutins redescendent. Sans que l'on comprenne très bien pourquoi ils ont accepté, presque facilement, de se rendre. Des dégâts importants, quelques blessés légers : l'incident, croit-on, est clos. C'est une erreur. A peine Loos-lès-Lille a-t-il retrouvé un semblant de calme, et Douai se mutine à son tour.

Le scénario est identique : là aussi les détenus, soixante-quinze environ, se révoltent. Dimanche 29 avril, vers 17 heures, ils ne veulent pas rejoindre leurs cellules. Ils franchissent un grillage de la cour de promenade, gagnent le chemin de ronde, mettent le feu à un baraquement contenant des stocks de papier, montent sur le toit d'un préau. Ils tiennent la place. Les forces de l'ordre – Compagnies républicaines de sécurité et Groupe d'intervention de la police nationale – mobilisées pour Loos-lès-Lille n'ont que quelques kilomètres à faire avant de reprendre position.

Le rapport Karsenty

Il n'y a pas de surpopulation à Douai (571 et 11 détenus pour 600 places) mais le même mal de vivre et une revendication très précise qui, en prison, n'est pas anecdotique : que la location des téléviseurs (260 F par mois) soit moins chère, que l'on dispose enfin d'un terrain de sport. Plus vite qu'à Loos, les détenus finissent par baisser les bras. Leur mouvement ne se sera pas exprimé plus de quelques heures.

L'incident n'est pas clos pour autant. Interrogé dimanche, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, assure que, depuis longtemps, son ministère travaille *« sur des réformes en cours »*. *« Dans quelques jours, quelques semaines, des décisions seront connues, sur le problème général de la détention, sur les mesures qui seront prises, notamment pour diminuer le nombre des détenus par l'ouverture de prisons nouvelles. »*

Le ministre veut développer la formation dans les prisons et *« s'occuper également du personnel pénitentiaire »*. Ce n'est pas une nouvelle : remis depuis plusieurs semaines, le rapport de M. Jean-Claude Karsenty – commandé après l'épidémie d'évasions de l'hiver – attend toujours dans les tiroirs. Pour de prétendues raisons de sécurité, le ministère se refuse à le rendre public.

Dans les milieux pénitentiaires, on affirme au contraire que le rapport – qui recommanderait le recrutement de plusieurs centaines d'agents et des investissements importants pour améliorer des *équipements vétustes* et inopérants – gêne le ministère. Les syndicats de surveillants ne mâchent pas leurs mots. M. Jacques Vialettes (Force ouvrière) prédit déjà que *« l'été sera chaud en prison »*. L'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire) en profite pour condamner une nouvelle fois *« fermement la politique pénitentiaire utopique menée depuis plusieurs années »* : *« La surpopulation est le prétexte invoqué pour cacher la vérité. Demain ce sera au tour d'une autre prison, car des associations de détenus incitent à la révolte. »* L'USP (Union des syndicats pénitentiaires) se fait plus alarmiste encore : *« Les trois dernières grèves de surveillants ont secoué notre institution, des mutineries risquent de la faire disparaître »*, déclare-t-elle en dénonçant, elle aussi, *« une politique pénitentiaire inconsistante et inadaptée »*.

Deux jours durant, la radio (notamment France-Info) et la télévision ont « couvert » largement l'événement. Dans toutes les prisons de France, on est resté à l'écoute. On a entendu les commentaires, on a parlé de la loi d'amnistie *« des riches »* et l'on s'est senti bien pauvre dans sa cellule. On a commenté les décisions de mise en liberté prises par des juges d'instruction du Mans et d'Agen qui estiment que, justement, les « petits détenus », obscurs inconnus, doivent bénéficier des largesses récemment réservées à de plus illustres inculpés. En prison, leur attitude a été largement commentée. Elle n'est pas pour rien dans l'exaspération croissante des détenus.

Si les juges, ceux-là mêmes qui ne se privent pas d'user et d'abuser du mandat de dépôt, remettent en cause avec tant de légèreté leurs vieilles habitudes, pourquoi les détenus ne reprendraient-ils pas la balle au bond ? Ce n'est pas la moindre des causes des révoltes de Loos et de Douai.

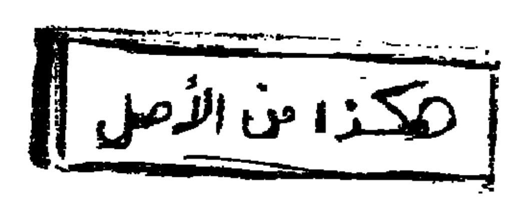
AGATHE LOGEART

Dans un foyer des Alpes-de-Haute-Provence

Quatre adolescents inculpés de viols de mineures

Quatre adolescents âgés de quinze à dix-sept ans, accueillis par un centre pour jeunes gens en difficulté de Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence), viennent d'être inculpés de viols en réunion accompagnés d'actes de barbarie sur des mineures de quinze ans. Ils avaient fait subir des violences sexuelles à trois des quatre jeunes filles qui séjournaient aussi dans ce centre baptisé La Pourraque.

Le directeur du centre qui hébergeait au total neuf jeunes gens et quatre jeunes filles, M. Georges Sellam, un éducateur spécialisé de cinquante-deux ans, a été inculpé de non-assistance à personne en danger et non-dénonciation de crime. M. Sellam ainsi que les quatre adolescents ont été écroués dans diverses prisons de la région tandis que les pensionnaires du centre étaient placés dans plusieurs centres de la région provençale.


هكذا من الأصل

SPORTS

TENNIS : Chesnokov vainqueur à Monte-Carlo

Les grands boudent leur circuit

Le Soviétique Andrei Chesnokov a remporté dimanche 29 avril l'Open de Monte-Carlo en battant l'Autrichien Thomas Muster (7-6, 6-3 et 6-3), qui lui-même avait éliminé Henri Leconte la veille en demi-finale. Le retrait de trois vedettes du tableau monégasque (John McEnroe, Mats Wilander et André Agassi) venait allonger la liste de semblables forfaits qui ont émaillé les quatre premiers mois du nouveau circuit régi par l'Association des joueurs (ATP).

Sitôt lancé, le navire prend l'eau. On a beau colmater les brèches, le circuit des joueurs, malgré quelques retouches de règlement, offre un bien fâcheux spectacle. *« Nous nous attendions à des pépins,* avouera le Britannique Colin Dowdeswell, membre du conseil de l'ATP installé dans des bureaux modernes à Monte-Carlo. *Mais j'avoue que l'engagement des joueurs s'avère être un problème majeur. Comment gagner l'adhésion des vedettes ? »* Et comment, pourrait-on ajouter, les sanctionner pour leur manque de sérieux ?

Le premier trimestre d'une saison que l'ATP aurait voulue exemplaire n'a fait que souligner le conflit entre le clan des vedettes et ceux qui gèrent le nouveau circuit. On ne peut pas à la fois étoffer le programme, accroître le nombre des tournois richement dotés (seize *championship series* offrent chacun 1 million de dollars de prix minimum) et aussi promettre aux stars les plus porteuses de moins jouer. Ce fut le même problème qui contribua à déstabiliser l'ancien régime du Grand Prix établi en 1970 et dirigé à partir de 1974 par le Conseil professionnel et qui reste à l'origine du malaise actuel.

Le soutien apporté par les meilleurs mondiaux à la révolte menée par l'ATP partait d'une méprise. Ils croyaient, ou feignaient de croire, que les règlements en vigueur qui accordaient leur participation dans quatorze tournois officiels par an étaient inutilement contraignants et qu'un circuit ATP leur laisserait la bride sur le cou. Ils découvrent que ces règles n'étaient que le reflet fidèle des lois du marché. *Quelle crédibilité accorder en effet à un circuit qui ne peut pas garantir la présence de ces joueurs dans les épreuves majeures qui le constituent ? Mais comment, alors, les nouveaux patrons peuvent-ils convaincre les vedettes actuelles de jouer autant sinon plus qu'avant la révolution ?*

Visiblement ils n'y arrivent pas. Les forfaits succèdent aux forfaits ; Becker à Adélaïde, Edberg et Connors à Bruxelles, Chang à Indian-Wells, Wilander, McEnroe, Chang, Connors et Mecir à Key-Biscayne, Becker et Wilander à Barcelone, McEnroe à Nice, pour terminer avec la triple défection à Monte-Carlo.

Les retraits successifs de Wilander, au chevet de son père malade, s'expliquent aisément, et certains joueurs étaient sans doute blessés, mais, déclarait un observateur cette semaine, *« la lecture des bulletins médicaux provoque de plus en plus souvent des haussements d'épaules ».*

Amendes pour désistement

Le calcul initial de Hamilton Jordan, directeur général de l'ATP et stratège de la prise de pouvoir, était de s'appuyer sur la jeune génération. Avec Ivan Lendl, qui ne s'alignerait, s'il avait le choix, que dans huit tournois officiels par an, avec Connors, McEnroe et Noah, le coup n'était pas jouable. A ce sujet, Jordan se permettait en privé quelques propos passablement belliqueux : *« Les anciens peuvent aller se faire voir ailleurs. »* Place donc aux Wilander, Edberg, Beker et Agassi.

Malheureusement, la carrière de Wilander, l'appui le plus solide de Hamilton Jordan, s'inscrit désormais en pointillé. Becker se dérobe, Agassi également. Dès lors, avec le seul Edberg en bon élève, l'ATP était contrainte de composer. La nomination de l'ancien directeur de tournoi américain, Mark Miles, pour remplacer Jordan en directeur général plus présent et plus conciliant n'a donc surpris personne. Il s'agit moins *d'une reprise en main* que d'une application rapide des premiers soins. On met du baume là où le bât blesse. Actuellement, il blesse surtout des directeurs de tournoi, les médias et le public. En ancien directeur de tournoi, Miles apprécie sans doute.

L'ATP s'engageait à fournir six joueurs sur les dix premiers mondiaux aux tournois qui offraient *1 million de dollars de prix.* Et trois sur dix aux tournois dotés de 500 000 à 1 million de dollars *(word series).* Vitrine indispensable pour vaincre les réticences des sponsors et les organisateurs contraints d'augmenter de façon substantielle les prix, l'engagement se révèle hasardeux. En cas de défection, l'ATP doit fournir un autre organisateur. Ce fut notamment le cas pour la défection d'Edberg à Bruxelles.

Un joueur coupable d'un retrait tardif verse une amende de 2 500 dollars, somme qui se double pour une tête de série. Ce fut la peine infligée à André Agassi pour son désistement de dernière heure à Monte-Carlo, peine dérisoire pour le jeune milliardaire américain.

Pour l'ATP, qui a installé son quartier général à Ponte-Vedra, en Floride, à côté de celui de l'US-PGA (association de golfeurs), qui lui sert de modèle, l'autorégulation s'avère bien plus délicate que pour ses homologues des greens.

Car les trous dans les tableaux ne sont pas les seuls creux du circuit. Selon Thomas Muster, finaliste monégasque, *« il y a de nombreuses défaites lors des premiers tours, où les vaincus semblent se désintéresser du résultat ».*

Sans un sursaut collectif, de tels comportements ne feraient qu'entamer la confiance toute provisoire des sponsors, prêts à renforcer les tournois du Grand Chelem et la Fédération internationale, Philippe Chatrier en tête.

MARC BALLADE

Les résultats

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONALE 1 A
Quarts de finale
(deuxième match)

Limoges b. *Saint-Quentin 106-83, Limoges qualifié 2 victoires à 0 ; *Gravelines b. Cholet 73-63, Gravelines et Cholet 1 victoire à 1 ; *Racing Paris b. Antibes, 87-80, Racing Paris et Antibes 1 victoire à 1 ; *Mulhouse b. Pau-Orthez, 103-90, Mulhouse et Orthez 1 victoire à 1.

Mardi 1er mai
(troisième match)

Pau-Orthez-Mulhouse ; Antibes-Racing Paris ; Cholet-Gravelines.

BARRAGES
(7e journée)

Evreux b. *Cognac, 81-80 ; Roanne b. *Montpellier, 95-87 ; Tours b. *Lorient, 101-78 ; Levallois b. *Sceaux, 89-82.

Classement. – 1. Roanne, 13 pts ; 2. Montpellier, Tours, 12 pts ; 4. Evreux, Cognac, 11 pts ; 6. Sceaux, 9 pts ; 7. Levallois, Lorient, 8 pts.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trente-cinquième journée)

Le titre de champion de France de football s'est *peut-être joué samedi 28 avril* à l'occasion de la trente-cinquième journée du championnat de première division. *L'Olympique de Marseille*, victorieux de Mulhouse (3-1) au stade vélodrome, *compte désormais un point d'avance sur* son seul rival, Bordeaux, battu à Nantes 2 buts à 1, après avoir mené 1 à 0. L'OM, qui bénéficie d'une meilleure différence de buts (+ 39 contre + 25 pour les Bordelais), devrait donc décrocher son second titre d'affilée. L'équipe phocéenne doit, en effet, se rendre à Auxerre, samedi 5 mai, avant d'accueillir deux adversaires à sa portée, Caen et Lyon, lors des deux dernières journées. *Dans le même temps*, les Bordelais accueilleront Toulouse, iront à Nice et recevront le FC Metz.

*Marseille b. Mulhouse 3-1. *Nantes b. Bordeaux 2-1. *Nice b. Monaco 1-0. *Auxerre b. Paris-SG 2-0. *Sochaux b. Lille 1-0. *Toulouse b. Cannes 4-0. *Lyon b. Toulon 3-2. *RP 1 b. Saint-Etienne 3-0. *Metz et Brest 1-1. *Montpellier b. Caen 5-1.

Classement. – 1. Marseille 49 pts. 2. Bordeaux 47 . 3. Monaco 41. 4. Auxerre 39 . 5. Sochaux 39. 6. Paris-SG 39. 7. Nantes 36. 8. Toulouse 36. 9. Lyon 35. 10. Brest 34 pts. 11. Metz 33. 12. Saint-Etienne 33. 13. Cannes 32. 14. Toulon 32. 15. Montpellier 31. 16. Lille 31. 17. Caen 30. 18. Nice 29. 19. RP1 29. 20. Mulhouse 25.

Deuxième division
(Trente-troisième journée)

Groupe A

*Strasbourg b. Nancy 3-1. *Alès b. Gueugnon 2-1. Nîmes b. *Montceau 3-0. *Reims b. Bastia 3-1. *Martigues et Chaumont 1-1. *Dijon et Avignon 1-1. *Istres et Grenoble 1-1. Orléans b. *Annecy 5-0. Red Star 93 b. *Louhans-Cuiseaux 2-1.

Classement. – 1. Nancy 48. 2. Alès 43. 3. Strasbourg 41. 4. Nîmes 41. 5. Martigues 40.

Groupe B

Laval b. *Rennes 2-0. *Valenciennes et Beauvais 0-0. *Le Havre et Lorient 2-2. *Niort et Rouen 1-1. Guingamp b. *Créteil 2-0. *La Roche-s.-Yon b. Angers 1-0. Lens b. *Quimper 1-0. *Dunkerque b. Tours 3-1. Saint-Seurin b. *Abbeville 1-0.

Classement. – 1. Valenciennes 42. 2. Rennes 42. 3. Le Havre 40. 4. Rouen 39. 5. Laval 39.

Naples champion d'Italie

L'équipe de Naples a été sacrée championne d'Italie de football pour la seconde fois de son histoire en dominant la Lazio Rome (1-0) dimanche 29 avril à Naples devant 80 000 spectateurs. Les Napolitains, déjà vainqueurs en 1987, devançent de 2 points le Milan AC victorieux de Bari (4-0).

Liverpool champion d'Angleterre

L'équipe de Liverpool a remporté son dix-huitième titre de champion d'Angleterre de football en dominant la formation londonienne de Queen's Park Rangers (2-1), samedi 28 avril, à Liverpool. Dimanche, au stade de Wembley (Londres), Nottingham Forest a remporté la coupe de la ligue, réservée aux clubs professionnels, face à l'équipe de seconde division d'Oldham Athletic (1-0).

GOLF

Tournoi de Paris

L'Américain Scott Simpson a remporté le tournoi de Paris, dimanche 29 avril, sur le parcours de la Boulie à Versailles. Vainqueur de l'US Open en 1987, Simpson s'est imposé, après un play-off, disputé contre son compatriote John Cook.

HANDBALL

Le club de l'US Créteil a dû s'incliner, samedi 28 avril, lors des demi-finales retour de la Coupe des champions de handball, face aux Espagnols de Barcelone (19-20). Le club du Val-de-Marne, champion de France, n'a pas réussi à se qualifier, pour la deuxième année consécutive, à la finale de la Coupe d'Europe.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(huitièmes de finale retour)

* Toulouse b.-Nîmes 33-3 ; Béziers b.-* Narbonne 12-9 ; * Grenoble b.-Brive 28-0 ; * Racing b.-Castres 40-6 ; * Agen b.-Auch 28-3 ; * Toulon b.-Colomiers 30-12 ; * Bègles b.-Montf. 21-12 ; * Dax b.-Biarritz 29-12. A Agen : Toulouse-Narbonne. A Lyon : Grenoble-Racing.

TENNIS DE TABLE

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

Le Club de Levallois a remporté, samedi 28 avril, la Coupe d'Europe de tennis de table en battant les Allemands de Sarrebruck, cinq victoires à trois, grâce aux victoires de Jean-Philippe Gatien et du « jeune vétéran » Jacques Secrétin.

CARNET DU Monde

Décès

– Lyon.

Le proviseur,
Les professeurs,
Les élèves
Et tout le personnel du lycée Lumière,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michèle MARTIN-DECOTÉ,
professeur d'anglais,

survenu le 30 mars 1990, à l'âge de quarante-trois ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Craintilleux (Loire).

– M. et Mme Jacques Palacin,
Leur fils Pascal,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Christophe PALACIN,
âgé de vingt et un ans.

La sépulture aura lieu mardi 1er mai, à 15 h 30, à Saint-Marcel-sur-Aude.

– Mme Jacques Rullier,
son épouse,
M. et Mme Pierre-Marie Rullier,
M. Fabien Rullier,
M. Benoît Rullier,
M. et Mme Yves-Marie Rullier,
Mme Marie-Geneviève Rullier
M. Philippe Beaudoin,
ses enfants,
Anne-Sophie,
Jean-Christophe,
Marie-Astrid,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques RULLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur des affaires domaniales de la Ville de Paris,

pieusement décédé à Paris, le 26 avril 1990, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, place Stéphane-Mallarmé, Paris-17e.

La famille rappelle à votre souvenir

François-Xavier,

décédé en 1978.

2, rue Gervex,
75017 Paris.

– Mme Raymond Savigny,
née Denise Toreau,
M. Jean Savigny,
avocat à la cour de Paris
et Mme, née Catherine Lanier,
Pauline Savigny,
Et les familles Savigny, Fouqueré, Gosset, Chardon, Aubry, Toreau, Leproust et Aveline,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SAVIGNY,
officier du Mérite agricole,

survenu le 19 avril 1990, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Margon (Eure-et-Loir), le 24 avril, suivies de l'inhumation à Nogent-le-Rotrou.

La Vallée,
28400 Margon.
269, avenue de Pré,
B 1180 Bruxelles.

– M. et Mme Jean Adamian,
M. et Mme Maurice Gabai,
M. et Mme Jean-Pierre Adamian,
M. Alexis Adamian,
Mme Irène Delektorsky,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de la

princesse
Alexandra VATCHNADZÉ,
née Térèse Beglarian

leur mère, grand-mère, sœur et parente survenu le 27 avril 1990 dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 2 mai 1990, à 16 heures, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Anniversaires

– Le 1er mai 1977, Dieu rappelait, à vingt-six ans,

M. Jean AMEYE,
ingénieur à l'EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être merveilleux, son sourire, son regard limpide, prient pour Anne-Laure.

« Heureux les cœurs purs ! »

– Il y a cinq ans, le 1er mai 1985, le

docteur BENDJELLOUL,
ancien député,
ancien sénateur,

nous quittait.

« Aucun monument n'atteste son passage et cependant, c'est un silence indélébile qu'il a inscrit en nous. »

Louis Parrot.

Sa femme,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

– Ginette SIGNAC,

2 octobre 1913-1er mai 1980.

Ceux qui l'aimaient se souviennent.

Thèses

– *Université Paris-V (René Descartes)*, le mercredi 2 mai, à 15 h 30, salle 224, Galerie Cl.-Bernard, 1, rue V.-Cousin. M. Tahar Zabout : « Un code switching » algérien ; le parler de Tizi-Ouzou.

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 5 mai, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. M. Bruno Phalip : « Le château et l'habitat seigneurial en Haute-Auvergne et en Brivadois entre le onzième et le quinzième siècle ».

– Université Paris-XII (Paris-Val-de-Marne), le vendredi 11 mai, à 10 heures, salle des Thèses, bâtiment P. Mlle Micheline Brandebourger : « Les liaisons sanguines de la cerftuaxone. interractions avec d'autres médicaments et substances endogènes. Contribution à l'étude des sites de fixation des médicaments sur l'albumine. »

– Université Val-de-Marne (Créteil), le lundi 14 mai, à 10 heures, salle des Thèses, bâtiment P. Mme Hélène Avlianou, épouse Arapinis : « De l'université Paris-XII (Val-de-Marne) « Sciences ».

– Université Paris-III, le lundi 14 mai, à 13 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M Vincent Jouve : « L'interaction lecteur personnages dans le roman ».

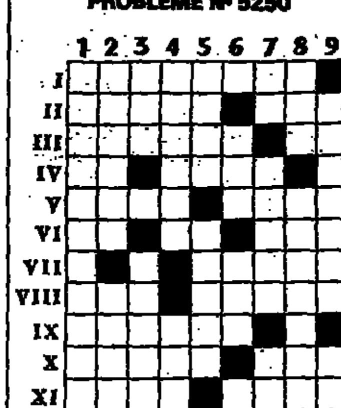
– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 18 mai, à 14 heures, amphithéâtre Bachelard, galerie Gerson, 1, rue Victor-Cousin. M. Jean-Michel Leniaud : « Les cathédrales au XIXe siècle : leur construction et leur restauration ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le samedi 19 mai, à 9 heures, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. Mme Simone Bonnafous ; « Immigrés et immigration dans la presse politique française de 1974 à 1984 ».

– La soutenance de thèse de doctorat de M. Rémy Fillon, prévue le 20 avril a été reportée à une date ultérieure.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5250



HORIZONTALEMENT

I. Fait son travail de fil en aiguille. – II. Peut courir sur le haricot. Est très éloigné de la lumière. – III. Frottée ou raclée. Va devant. – IV. Préfixe. Représentant d'une époque révolue. – V. N'est pas du genre à chipoter. Porte des pirogues. – VI. Qui a fait perdre du poids. Pronom. Avec *lui*, c'est le bouquet ! – VII. Espèce de canard. – VIII. Tomba à la première occasion. Moyen de percer dans la vie. – IX. Est déposé au passage. – X. Souvent placé entre Jean et Pierre. Source d'échanges. – XI. Fit construire. Peut recueillir des pensées.

VERTICALEMENT

1. Ne fait pas ce qu'elle veut. – 2. Retient l'eau. Incapable d'agir. – 3. Va à la bouche. On peut y mettre un « perroquet ». – 4. Voyait souvent les choses de haut. Porte du blanc. – 5. Fut éliminée. N'est pas sur le droit chemin. – 6. Peut être retenue à la source. Mot d'usage commun. – 7. Donnait le jour. Contient des articles. Possessif. – 8. Sigle. Faciles d'accès. – 9. Se fait prendre. Est souvent à plat.

Solution du problème n° 5249

Horizontalement

I. Champignonniste. – II. Humeu. Ecouteur. – III. Alésée. Taon. – IV. Tons. Nuage. Utes. – V. Otée. Té. – VI. Lit. Assistant. – VII. Iéna. Moviola. An. – VIII. Elémentaire. – IX. Labre. Ame. Ovide. – X. Eclogue. Eden. – XI. Urane. Innommé. – XII. Sens. Potelée. Do. – XIII. Ain. Untel. – XIV. Sahara. Biaise. – XV. Ans. Eue. Lie.

Verticalement

1. Chatouilleuses. – 2. Hulotte. Acre. – 3. Amène. Blanchi. – 4. Messe. Aérons. – 5. Pue. Liège. Ars. – 6. Irénisme. Plan. – 7. Sonation. – 8. Négativement. – 9. Oc. Géaine. Nèfle. – 10. Note. Tôt. Bol. Au. – 11. Nua. Calao. meute. – 12. Itou. Naïvement. – 13. Sentit. Ride. Tel. – 14. Tu. Aède. Dé. – 15. Erosion. Encollé.

GUY BROUTY.

SCIENCES • MEDECINE

Hipparcos : l'arpenteur regagne du terrain

Le satellite astrométrique Hipparcos qui avait connu des déboires au moment de son lancement finira peut-être par accomplir l'essentiel de sa mission.

SI les satellites avaient des états d'âme, Hipparcos serait jaloux. Tout le monde, ou presque, semble l'avoir oublié à force de guetter l'envol de son grand frère américain Hubble, mis en orbite le 25 avril par la navette Discovery. Et lorsque on se souvient d'Hipparcos, ce n'est le plus souvent que pour évoquer l'échec de sa mise en orbite géostationnaire, après son lancement l'été dernier... Un comble ! Car contrairement à ce qu'annoncèrent alors les plus pessimistes, le satellite astrométrique européen n'a pas renoncé à gagner ses étoiles. Selon les astrophysiciens, sa mission, moyennant une rallonge budgétaire substantielle, se déroulerait même sous les meilleures auspices...

Le 9 août 1989, la fusée européenne Ariane quitte le sol guyanais pour la trente-troisième fois. Dans sa coiffe, deux vedettes : le satellite ouest-allemand de télévision directe TV-SAT-2, et Hipparcos, le premier satellite scientifique d'astrométrie jamais embarqué. Né après une décennie d'aventure industrielle au prix de 350 millions d'unités de compte (2,5 milliards de francs), l'enfant chéri de l'agence spatiale européenne (ESA) s'envole vers son orbite géostationnaire, pour y établir, à 36 000 km d'altitude, un « atlas » du ciel d'une précision inégalée. Mais deux jours plus tard, à Darmstadt, où se trouve le centre ouest-allemand d'opération spatiale de l'ESA chargé de contrôler la mission, le désarroi succède à l'euphorie des premières heures : la mise à feu du moteur d'apogée ne s'est pas effectuée, bloquant le satellite sur une orbite de transfert basse et extrêmement elliptique.

Faut-il, pour expliquer cette défaillance, invoquer un simple court-circuit survenu sur l'un des câbles d'alimentation du moteur ? Une panne dans la chaîne pyrotechnique ? Quelques semaines plus tard, après plusieurs essais d'allumage infructueux, les responsables de l'ESA doivent en tout cas se rendre à l'évidence : Hipparcos n'atteindra jamais son orbite de travail géostationnaire. En utilisant ses moteurs à hydrazine (normalement destinés au contrôle d'altitude), les ingénieurs de Darmstadt parviennent toutefois à stabiliser le satellite sur une orbite de secours légèrement plus élevée que l'orbite basse, mais toujours elliptique et qui passe de 500 km à 3 600 km de la Terre. Ils décident de le rendre opérationnel dans ces conditions. Un plan de la dernière chance, qui, on le devine, ne suscite guère l'enthousiasme des astronomes. Programmé pour observer le ciel deux ans et demi durant, celui que la communauté scientifique surnommait déjà « l'Arpenteur des étoiles » devait mesurer les positions, mouvements et parallaxes de quelque cent vingt mille astres, avec la précision inouïe de deux millièmes de seconde d'arc. A titre de comparaison, il aurait pu distinguer, du troisième étage de la tour Eiffel, une balle de golf placée au sommet de l'Empire State Building.

Projet grandiose, compromis en quelques secondes... « *Sur son orbite elliptique de « rattrapage », Hipparcos ne pourra en effet, au mieux, observer chaque étoile que trois ou quatre fois, au lieu des quatre-vingts prévues à l'origine* », soupiraient les spécialistes, après l'échec de sa mise à feu, en ajoutant que sa durée de vie risquait, elle aussi, d'être considérablement réduite. Début octobre, ses trois panneaux solaires et son antenne grandement déployés, le satellite d'astrométrie n'en commençait pas moins, vaille que vaille, à observer le ciel.

HIPPARCOS ESA

Le danger était passé

Six mois plus tard, un premier bilan est aujourd'hui possible. Et révèle que l'« Arpenteur » a retrouvé sa bonne étoile. Première constatation propre à mettre du baume au cœur des trente-cinq sociétés européennes qui, sous la maîtrise d'œuvre de Matra, ont participé à sa construction : tout fonctionne à merveille à bord d'Hipparcos, à commencer par la transmission radio des mesures effectuées par son télescope optique. Bonne surprise également pour les astronomes : à en juger par les premières données collectées, les positions et magnitudes des étoiles préalablement indiquées au satellite correspondent bien... à la réalité des cieux. « *Ce qui n'était pas du tout évident !* », s'exclame très sérieusement Catherine Turon, astrophysicienne au CNRS et responsable de l'un des quatre consortiums qui, ces dernières années, ont dressé le catalogue d'étude d'Hipparcos. Et à l'entendre évoquer les cent mille positions d'étoiles et les dix mille magnitudes qu'il fallut mesurer depuis le sol, à imaginer ce travail de bénédictin qu'Hipparcos, pour la première fois, commence à mettre de *visu* à l'épreuve, on conçoit, en effet, que ce n'était pas « *évident* ».

Passée la déception des premières semaines, les choses semblaient donc plutôt s'arranger. Mais, jusqu'en mars dernier, le test le plus important restait à venir. Un obstacle prévu de longue date, attendu avec anxiété par tous les spécialistes. « *Peu après qu'Hipparcos se fut trouvé prisonnier de son orbite de transfert fortement elliptique, nous nous sommes rendus compte que son système d'alimentation en énergie aurait à subir une épreuve cruciale vers la mi-mars, époque à laquelle le satellite connaîtrait de très longues éclipses solaires* », précise M. Hamid Hassa, chef du projet à l'ESA. Durant ces minutes passées dans l'ombre de la Terre, beaucoup plus nombreuses qu'en orbite géostationnaire, le satellite ne peut en effet compter sur ses panneaux solaires. Il doit s'alimenter chaque jour, pendant de longues périodes, sur ses seules batteries. Celles-ci tiendraient-elles assez longtemps pour ne pas interrompre le programme d'observation ? « *L'enjeu était d'autant plus considérable que les observations concernaient alors des zones particulièrement importantes du ciel* », ajoute Catherine Turon. Notamment les amas des Hyades et des Pléïades, dont on espère déduire certaines distances déterminantes dans l'univers.

Fin mars, le danger était passé. Au grand soulagement des ingénieurs et des astronomes, Hipparcos avait une fois de plus triomphé de l'épreuve, sans que s'interrompent les observations scientifiques. Mais il s'en fallut de peu. « *Les marges de puissance du véhicule étaient si réduites que le satellite a traversé les éclipses les plus longues avec une réserve d'à peine cinq minutes !* », précisent les responsables de l'ESA. A l'approche de la *plus longue d'entre elles* – 104 minutes, le 16 mars, – un plan d'urgence dut même être appliqué depuis le centre de Darmstadt, mettant provisoirement hors circuit certains éléments de la charge utile afin de ne pas épuiser totalement les batteries.

Précautions indispensables

Dernier aléa guettant Hipparcos : les radiations cosmiques, nocives pour ses panneaux solaires et certains de ses composants électroniques. Son orbite elliptique amène en effet le satellite à traverser de façon répétée une zone où sévissent de fortes radiations, la ceinture de Van Allen. « *De ce fait, la capacité des cellules solaires a fortement décru dans les premières semaines, mais elle semble depuis s'être relativement stabilisée* », précise Catherine Turon. La peur serait-elle, là encore, plus grande que le mal ?

Face à l'apparente résistance d'Hipparcos aux intempéries spatiales, les scientifiques, tout doucement, reprennent espoir. « *Compte-tenu des facteurs réduisant son temps d'observation (mauvaise visibilité des stations au sol, éclipses, occultations), une durée de vie de trois ans et demi serait suffisante pour effectuer la quasi-totalité du programme initial* », estiment-ils aujourd'hui. L'Arpenteur des étoiles tiendra-t-il jusque-là ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, mais l'hypothèse n'est désormais plus exclue. Seule certitude : qu'elle soit menée ou non à son terme, la mission coûtera nettement plus cher que prévu. En plus du centre de Darmstadt, dès l'automne dernier, deux stations d'émission-réception au sol durent en effet être mobilisées, à Perth (Australie) et à Kourou (Guyane), afin de suivre les évolutions elliptiques du satellite. Et la station de la NASA de Goldstone, située dans le désert de Mohave (Californie), a dû être adjointe il y a quelques semaines à ce réseau de poursuite. Des précautions indispensables qui réduisent désormais à une heure et demie la durée maximale de « silence » entre Hipparcos et la Terre, mais qui grèvent considérablement le budget nécessaire au bon fonctionnement du satellite.

Si la bonne santé de ce dernier se confirme, les voix qui, depuis quelques mois, préconisaient la construction d'un Hipparcos 2 pour suppléer le premier, auront assurément bien du mal à se faire entendre. Celles qui, plus raisonnables, demandent un budget supplémentaire pour permettre à Hipparcos 1 de travailler jusqu'à sa dernière heure devraient, en revanche, trouver auprès de l'ESA une oreille plus attentive. Le budget initialement prévu pour couvrir l'ensemble de la mission sera en effet « *mangé* » *d'ici* à juillet 1990. *Estimé* pour une durée de vie du satellite de deux à trois ans, le surcoût de l'opération se montera, au bas mot, à 26 millions d'unités de compte (environ 180 millions de francs). Pour sauver ce qui peut l'être d'un programme qui lui a déjà coûté plus de 2,5 milliards de francs, l'Agence européenne, en tout état de cause, devra y mettre le prix. Reste à savoir comment elle y parviendra, sans pénaliser d'autant ses futures missions spatiales.

CATHERINE VINCENT

Le sultan aux créneaux

L'Oman moderne prend soin de ses vieux châteaux

LE château de Nakhl se dresse fièrement sur un rognon rocheux. Et d'autant plus fièrement que sa restauration, commencée en mars 1988, est presque terminée. A la fin du mois de mai, les derniers échafaudages auront disparu ; l'enduit donnera la teinte beige commune à tous les châteaux du sultanat d'Oman ; les portes seront toutes posées ; l'électricité, discrètement installée, donnera la lumière nécessaire. Bref, le château de Nakhl aura retrouvé sa grandeur originelle, dominant une grande palmeraie et dominé par le premier chaînon très abrupt des montagnes qui courent parallèles à la côte nord du sultanat. Il sera prêt pour abriter un musée, un centre d'activités culturelles et les bureaux du *wali* (préfet) et du juge local.

La restauration du château de Nakhl est faite dans le cadre de protocoles qui ont été signés entre le sultanat d'Oman et le Maroc depuis 1984 et qui concernent huit châteaux et forts. Il faut dire que le sultanat est particulièrement riche dans ce genre de monuments. Selon cheikh Ahmed bin Saqa Al Naimi, directeur des châteaux et forts au ministère du patrimoine national et de la culture, on en a déjà recensé plus de cinq cents. Dès la décennie 70, la restauration de certains d'entre eux a été décidée et le travail a réellement commencé pendant la décennie 80. Déjà, dix châteaux ou forts sont restaurés ou en cours de restauration. Ce qui est remarquable lorsqu'on se rappelle qu'Oman n'est sorti du Moyen Age qu'il y a vingt ans à l'avènement du sultan actuel, Qaboos.

Bientôt une quarantaine d'autres restaurations vont être entreprises dont celle de l'énorme forteresse de Bahla, inscrite récemment sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, mais faisant actuellement plutôt penser à un gigantesque repaire de hiboux.

Soixante et un Marocains et cinq cent dix-neuf Omanis et Asiatiques (des Indiens, en particulier, fort nombreux dans le sultanat) travaillent actuellement sur huit châteaux et forts sous la direction de MM. Mohammed El Alaoui et Mostafa Hbibi, architectes des monuments historiques, « prêtés » à Oman, comme les autres spécialistes et techniciens marocains.

Le ciment est proscrit

MM. Mohammed El Alaoui et Mostafa Hbibi sont tout à fait d'accord avec les autorités omanaises : tout doit être refait ou réparé discrètement avec les matériaux traditionnels, particuliers à chaque région. Le ciment est proscrit. On refait du *saroj*, un mortier composé de pierre écrasée, de chaux et de terre cuite, aussi bien pour jointoyer les pierres des soubassements ou des murs entiers que pour couvrir d'un enduit imperméable les murs, surtout ceux faits en *adobe* (des briques de terre et de paille hachée séchées au soleil) qui risqueraient de fondre sous l'effet des pluies, rares mais parfois très violentes.

Ces murs en adobe, dont certains sont épais de 1,50 ou 2 mètres, sont de merveilleux isolants thermiques. Grâce à eux, et, dans les rares pièces bien éclairées, grâce aussi à des fenêtres se faisant face, l'intérieur des châteaux et forts est d'une fraîcheur bien agréable dans ce pays où la chaleur est accablante six mois sur douze au moins. Les portes sculptées et les fenêtres ouvragées en bois de teck (importé de l'Inde depuis des siècles) sont sauvées quand c'est possible. Sinon, elles sont refaites dans le même bois et dans le même style. Pour les plafonds, on utilise le plus souvent, comme par le passé, des troncs fendus en deux de palmiers-dattiers comme poutres et les lattis sont refaits à l'identique d'un « tissage » de palmes ou de bambous (indiens eux aussi). Dans l'ensemble, on n'utilise que les matériaux disponibles dans un rayon de 25 kilomètres et que ceux traditionnellement importés.

Chaque restauration est précédée d'études et de relevés. Ainsi voit-on les différentes phases de construction ; ainsi identifie-t-on les matériaux utilisés autrefois ; ainsi peut-on refaire, après les tests nécessaires, les matériaux pour la restauration. Pour chaque fort ou château, on fait appel aux souvenirs des personnes âgées et des notables. Et on profite de chaque restauration pour faire travailler « à l'ancienne » les artisans locaux et pour former des jeunes Omanis dans toutes les spécialités concourant aux travaux.

Pour les huit châteaux restaurés en commun par Oman et le Maroc, les études sont regroupées à Nakhl.

Les châteaux et forts étaient soit des ouvrages de défense soit des constructions destinées à la fois à la résidence et à la défense (1). Mais tous ont des points communs. Ils ont des prisons séparées pour les peines de courte durée et les peines à long terme (celles-là ont même des cachots rappelant fort nos oubliettes).

Ils ont une ou plusieurs mosquées et écoles coraniques ainsi que des bibliothèques. Ils ont des salles spéciales pour le séchage des dattes : on empilait jusqu'au plafond les dattes sur des sortes de sillons et billons parallèles modelés dans le sol de façon que, sous le poids de ceux du dessus, les fruits du dessous expriment leur jus. Celui-ci, recueilli dans des rigoles, servait de sucre ou de miel.

Partout, la plus grande attention était apportée à la sécurité. Des tours imposantes (deux ou plusieurs selon les châteaux) étaient garnies de canons (qui sont encore souvent là). A Hazm (qui doit être bientôt restauré), à Rustaq (tout pimpant depuis 1987), à Nakhl, ces tours sont construites autour d'un énorme pilier central servant de support aux deux ou trois étages. A Hazm, ce pilier est décoré de panneaux de plâtre ornés de très jolis motifs en relief.

Un vrai labyrinthe

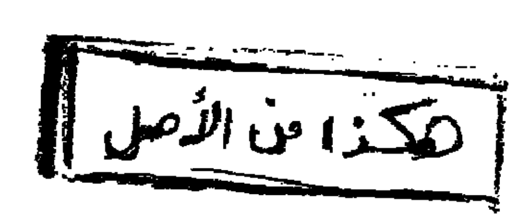
Les escaliers et passages forment un vrai labyrinthe et un peu partout des sortes de cheminées sont autant de sorties de secours. Les châteaux étaient alimentés en eau par des *falaj* (des petits canaux allant chercher l'eau – souvent chaude naturellement – dans la montagne et servant aussi à irriguer les cultures). Mais tous ont des puits profonds de plus de 20 mètres pour le cas où des assaillants couperaient les *falaj*. Partout de larges et longues fentes aménagées dans les étages sont autant de mâchicoulis pour arroser les ennemis d'eau bouillante et aussi, paraît-il, de jus de dattes bien chaud. Des meurtrières inclinées vers le bas permettaient de tirer sur les assaillants.

La décoration n'était pourtant pas négligée. Les plafonds de Jabrin sont ornés de panneaux de plâtre moulé. La mosquée du même château a encore ses peintures originelles de petites fleurs. Dans les pièces destinées aux réceptions ou à l'habitation, des niches rythment agréablement les murs : elles servaient aux rangements et aussi à décharger les lourdes structures de la construction.

YVONNE REBEYROL

Lire la suite page 10

(1) L'ancienneté des châteaux est souvent imprécise. Les Portugais, qui se sont installés à Mascate et sur la côte est d'Oman à partir du début du seizième siècle, ont construit deux châteaux pour défendre le port de Mascate ainsi que des tours et autres ouvrages défensifs sur le littoral. Ce sont les Portugais qui ont introduit l'artillerie. Aux imams de la dynastie Ya'riba, qui ont chassé les Portugais en 1650, on doit l'énorme tour de Nizwa (1670), le château de Jabrin (1688), celui de Hazm (1715-1720). La dynastie des Al Bu Saïd, qui s'est imposée en 1744 et dont le sultan Qaboos est l'actuel représentant, a d'abord appuyé son pouvoir sur le château de Rustaq.



هكذا من الأصل

Avortement : le Québec moins libre

Au Canada, un projet de loi relance le conflit entre partisans et adversaires de l'IVG

MONTRÉAL

de notre envoyée spéciale

Derrière son bureau, à côté des étagères aux rebords de dentelle qui longent les fenêtres, Mme Maltais conserve un carton rempli de bocaux transparents. « *Mes fœtus* », dit-elle.

Sept boîtes de café soluble aux couvercles noués avec un ruban vert. Chacun porte une étiquette blanche avec « *son âge* ». Une semaine pour les uns, trois pour les autres, dix-huit pour l'« *aîné* ».

« *Regarde-le,* explique-t-elle en brandissant son bocal rempli de formol, *il a déjà des petits ongles, et on voit bien ses doigts de pied. Il est presque fini. Un vrai petit bébé.* »

Ces derniers mois, Mme Maltais, vice-présidente de Secours et Vie, un des mouvements « *pro-vie* » québécois, a promené ses fœtus dans la province tout entière.

Lorsqu'elle organise des conférences contre l'avortement, « *ils* » l'accompagnent. Elle dispose les bocaux au bord de la table et invite les participants à contempler ces fœtus qui lui ont été donnés par une infirmière de l'hôpital de Sherbrooke.

« *La gratification des sens sans souci des conséquences et la promiscuité sexuelle jouent un rôle capital dans le massacre planifié des sans-défense qu'est l'avortement,* explique l'un des dépliants qu'elle distribue alors aux participants.

Toute participation active ou sous-entendue en vue d'enrayer cette plaie sociale aidera à en dévoiler l'énormité et à l'exposer sous ses vrais aspects ».

Le Canada s'apprête à se donner une loi qui criminalise l'avortement : après des mois d'hésitation, le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney a présenté aux députés un texte qui interdit l'interruption volontaire de grossesse *(voir encadré ci-contre).*

Les mouvements féministes ont immédiatement dénoncé un texte qui « *oblige les femmes à se faire passer pour folles pour bénéficier du droit à disposer de leur corps* ». Les mouvements « *pro-vie* », apparus ces dernières années, y voient, eux, une reconnaissance déguisée de l'avortement.

Mme Maltais, qui est chrétienne évangélique, a rejoint Secours et Vie il y a maintenant deux ans. Indignée par le « *relâchement des mœurs* » et « *la facilité sexuelle* », elle est devenue « *le bon petit soldat* » de la lutte contre l'avortement.

Rien ne le justifie, répète-t-elle. Pas même l'inceste ou le viol. Mme Maltais, qui a elle-même été violée alors qu'elle avait quinze ans, a conservé son bébé, puis elle l'a abandonné après sa naissance. « *C'est le plus grand geste d'amour que j'ai jamais fait,* dit-elle au sujet de cet enfant qu'elle n'a jamais revu. *Je suis en paix. Avec moi-même et avec Dieu.* »

Il y a encore quelques années, elle se sentait un peu seule dans sa lutte contre « *le plus grand massacre d'innocents perpétré depuis la dernière guerre* ». A la fin des années 60, alors que le Canada autorisait pour la première fois les avortements dits « *thérapeutiques* », les militants « *pro-vie* » n'étaient qu'une poignée.

La Province quadrillée

Ils sont aujourd'hui bien organisés. Souvent riches, toujours bien structurés, ils ont appris, disent-ils, à « *exister* ». « *Ce que nous voulons, c'est faire cesser le génocide de notre peuple,* explique M. Grondin, le responsable de Campagne-Québec-Vie, l'un des plus importants mouvements contre l'avortement de la Province. *Et pour cela, il nous faut de grands moyens.* »

Fondé en 1989, Campagne-Québec-Vie est la branche québécoise d'une coalition née dans les provinces anglophones du Canada au début des années 70. Le mouvement, qui publie désormais un bulletin trimestriel diffusé à 30 000 exemplaires, a cinq permanents et un budget annuel de 20 000 dollars issu de dons privés.

Installé dans le presbytère de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, à Montréal, il affirme compter plus de 200 000 membres au Canada et près de 50 000 correspondants au Québec. « *Nous sommes venus à la conclusion qu'il nous faut littéralement* quadriller *la Province de groupes pro-vie aux plans local et régional organiquement reliés au siège de Campagne-Québec-Vie à Montréal,* explique M. Grondin dans le bulletin de l'association de novembre 1989.

Ces groupes constitueront pour ainsi dire notre force de frappe au niveau des comtés (...) La force de conviction quant à elle, se prouve de plusieurs façons : participation aux manifestations devant les bureaux de comtés de nos représentants politiques, lettres personnalisées à ces mêmes représentants, entretiens téléphoniques, et surtout communication au siège de Campagne-Québec-Vie à Montréal du résultat de ces diverses démarches pour permettre à nos lobbyistes d'Ottawa et de Québec de parler d'une façon circonstanciée et percutante. »

Pour mener à bien ces pressions « *politiques* », Campagne-Québec-Vie a recruté des lobbyistes professionnels qui se sont installés auprès de la Chambre des Communes, à Ottawa. Un premier a travaillé tout l'été, un second sera embauché avant Noël.

La coalition fédérale, Campaign Life, compte, elle, trois lobbyistes anglophones à plein temps. Ils téléphonent aux députés, leur envoient dossiers sur dossiers, et sollicitent en permanence des rendez-vous afin de les « *user* ».

La méthode est souvent efficace. Même si M. Grondin accuse les « *secrétaires-féministes-pro-avortement* » de jeter ses courriers à la poubelle. « *Nous rencontrons les élus et nous leur faisons comprendre que nous portons la plus grande attention à la façon dont ils votent sur cette question,* explique M. Grondin, qui a été lobbyiste à Ottawa de février 1988 à juillet 1989.

Il faut qu'ils sachent qu'ils sont suivis et observés. » En trois mois, d'avril à juin 1989, le président de Campagne-Québec-Vie a rencontré quarante des soixante-quinze députés québécois.

La campagne électorale de l'automne 1989 a offert aux « *pro-vie* » une nouvelle chance de se faire entendre. *Tous y ont vu une occasion de « faire pression ».*

Notamment en distribuant des brochures dans les circonscriptions. A Toronto, des dépliants prévenaient ainsi les électeurs décidés à voter pour le libéral Peterson que leurs « *mains seraient tâchées du sang de milliers de bébés canadiens* » s'ils persistaient dans cette voie. Le député conservateur, Réginald Stackhouse, candidat à Scarborough-Ouest, était, lui, présenté comme un « *tueur d'enfants* » par les « *pro-vie* » de sa circonscription.

Mais le vrai point d'orgue de cette campagne a eu lieu au beau milieu de l'été dernier, en pleine « *affaire Chantal Daigle* ».

Cette québecoise de vingt et un ans, enceinte de dix-sept semaines, ne souhaitait pas mener sa grossesse à terme. La justice lui interdisait pourtant de se faire avorter : sollicité par l'ancien compagnon de Chantal Daigle, un juge québécois émettait le 7 juillet une injonction interdisant l'interruption volontaire de grossesse.

Jugement confirmé dix jours plus tard par la cour supérieure du Québec, puis, par la cour d'appel.

Il faudra l'intervention de la Cour suprême du Canada, le 8 août, pour que Chantal Daigle puisse enfin se voir reconnaître le droit à l'avortement.

Pendant ces quatre semaines d'attente, les « *pro-vie* » ont fait campagne sans se lasser. M. Grondin a acheté des pages entières dans les journaux de Montréal et de Québec et diffusé la photographie d'une femme tenant une bougie entre ses mains avec pour seule explication un mot : Chantal.

Il a ensuite retrouvé des amis d'enfance de la jeune femme pour leur demander de la supplier publiquement de ne pas avorter. La scène a été filmée dans une salle du presbytère et envoyée à toutes les télévisions du Québec. Pendant ces quatre semaines, Mme Maltais, elle, n'a guère quitté son téléphone. « *De peur,* dit-elle, *que Chantal appelle en mon absence.* »

Le viol de la Charte

Les « *pro-vie* » se réjouissaient alors de l'interdiction d'avorter prononcée par les juges, mais au Québec, bien des femmes s'étonnaient.

Marquée par deux décennies de luttes féministes, la Province avait fini par croire que le droit à l'avortement était acquis. « *Depuis une dizaine d'années, les femmes pouvaient se faire avorter sans grand problème à Montréal,* explique Mme Anne-Marie Gingras, une des responsables du comité d'action politique de la Fédération des femmes du Québec.

Jusqu'en 1988, la loi n'autorisait que les avortements « thérapeutiques » dans les hôpitaux publics, mais un réseau parallèle s'était malgré tout développé dès les années 70 avec des cliniques privées, et des centres de santé des femmes.

Ce réseau était illégal, mais en 1976, le parti québecois, qui venait d'arriver au pouvoir, a suspendu toutes les poursuites.

Ces services étaient hors-la-loi, mais ils étaient tolérés. Tous étaient, d'ailleurs, financés par le gouvernement ! » La loi fédérale avait fini par prendre acte de cette libéralisation : le 27 janvier 1988, la Cour suprême déclarait inconstitutionnel l'article du code criminel sur les avortements « *thérapeutiques* ».

Il violait, dira la Cour suprême, la Charte canadienne des droits et libertés. Embarrassé, le gouvernement conservateur hésitera près de deux ans avant de présenter sa nouvelle loi.

Aujourd'hui, au Québec, bien des femmes sont prêtes à se battre à nouveau pour le droit à l'avortement, mais en dix ans, le contexte a bien changé.

« *Dans le cadre des nouvelles techniques de reproduction, et dans la perspective des thérapies fœtales* in utero, *on évoque maintenant la notion de « protection », voire de « droit » du fœtus,* explique Mme Ginette Bastien, du Centre de santé des femmes.

C'est une notion dont on ne parlait pas dans les années 70. Il s'agit, en fait, d'un piège qui permettra un jour d'aller contre la volonté de la femme enceinte : les médecins ou les juges pourront lui imposer une césarienne ou une cure de désintoxication contre son gré, au nom des « droits » du fœtus qu'elle porte.

Ces « droits » menacent l'avortement, bien sûr, mais aussi la maternité tout entière. Ce que nous voulons, c'est le respect inconditionnel des droits de la femme enceinte. »

Cette évolution n'a pas échappé aux mouvements « *pro-vie* », qui ont fait des droits « *des êtres non nés* » leur credo principal. Le fœtus est un « *petit d'homme* », répètent-ils.

Avec des droits comparables à ceux de sa mère. Aux yeux de ces militants « *pro-vie* » qui se disent souvent en « *croisade* », tout est bon pour convaincre : les photographies de fœtus déchiquetés devant les cliniques d'avortement, les prières collectives pour ces « *êtres* » qui ne naîtront pas et les comparaisons entre les statistiques de l'avortement et le nombre de Canadiens tués au cours des dernières guerres. Lors de ses conférences, Mme Maltais n'oublie jamais de diffuser les films américains qui tentent de « *raconter en détail* » et « *avec réalisme* » la mort de fœtus lors de l'avortement. C'est, dit-elle avec satisfaction, « *l'argument qui marche le mieux* ».

ANNE CHEMIN

L'IVG criminalisée

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney a présenté en novembre dernier un projet de loi – actuellement devant le Parlement – limitatif et ambigu sur l'avortement : le texte criminalise l'interruption volontaire de grossesse et prévoit des peines de prison de deux ans maximum pour les contrevenants. Une femme pourra toutefois se faire avorter à n'importe quelle étape de sa grossesse à condition qu'un médecin estime que sa « *sa santé physique, mentale ou psychologique* » est en danger. Chaque province du Canada pourra déterminer si ces « *actes médicaux* » seront gratuits ou non.

Les peines de prison prévues par la loi concernent aussi bien les « *faiseuses d'anges* » que les médecins trop complaisants et les femmes qui feraient de « *fausses déclarations* » sur leur état de santé. Pour ces deux derniers cas, le *plaignant,* – le père du fœtus par exemple, – devra établir une preuve « *hors de tout doute raisonnable* » sur le « *danger* » de l'état de santé de sa compagne, ce qui ne sera pas très facile, a laissé entendre le ministre de la justice.

Pour les militants « *pro-vie* », le nouveau projet équivaut à *une* reconnaissance déguisée de l'avortement libre. Rien de plus facile, disent-ils, que de trouver un médecin complaisant dans les centres urbains. En revanche, les mouvements de femmes y voit un texte « *cynique* » qui « *enlève aux femmes le droit de disposer de leur corps tout en les menaçant de sanction pénales* ».

MARTINE JACOT

La maison Bethesda

La maison est calme, presque abandonnée. Au bord de la rivière Saint-François, à quelques kilomètres de Sherbrooke, le refuge Bethesda attend ses premières pensionnaires. « *Nous accueillerons ici des jeunes filles enceintes en fifficulté,* explique Mme Maltais, la vice-présidente de Secours et Vie. *Pour qu'elles renoncent à l'avortement, il faut les aider. Ici, elles apprendront à mener une vie normale au cœur d'un foyer sain. Il faut les sauver d'elles-mêmes et de la société.* »

La maison Bethesda, un ancien foyer pour personnes âgées, a été mis à la disposition de Secours et Vie par plusieurs *églises évangéliques.* Le bâtiment, qui ouvrira ses portes à la fin de l'année, compte un salon, une cuisine et une dizaine de chambres réservées aux futures mères. Les responsables ont également ouvert un « *comptoir* » où sont empilés des vêtements de grossesse, des paquets de couches et des sièges pour bébé recueillis auprès des sympathisants « *pro-vie* » de Sherbrooke. Tous sont gratuits. A condition d'accepter les règles de la communauté. « *Le fondement de notre vie à tous est la foi en Dieu,* explique Jocelyn Chaperon, le responsable de la maison. *Ici, les jeunes filles doivent « progresser ». Et pour cela, il faut une certaine discipline de vie.* »

Les règlements de la maison *sont stricts* : lever à 7 h 30, repas en commun – « *comme une famille* », – et couvre-feu tous les soirs à 23 heures. Le contrat remis aux résidentes interdit le « *langage grossier et inconvenant* » et les « *discussions à propos des anciennes manières de vivre dans la promiscuité ou autres affaires inconvenantes* ». Toutes sont tenues de s'habiller « *de manière féminine, décente, propre et modeste* », et il est interdit de circuler en chemise de nuit ou en pyjama dans la cuisine ou le salon. Le règlement indique en outre quelques « *règles de bonne manière à table qui sont une expression d'un amour authentique* » : avoir les mains propres, ne pas se pencher au-dessus des plats, ne pas élever la voix outre mesure, et demander la permission pour une deuxième assiettée. Les coups de *téléphone,* aux frais des résidentes, sont autorisés après permission du responsable de 12 h 30 à 14 heures et de 18 heures à 21 heures à condition de ne pas « *monopoliser la ligne* ». « *Dix minutes,* précise le règlement, *est une bonne mesure.* » Un encadrement, ajoute-t-on, « *tel qu'il est normal de le trouver dans une famille où discipline et affection sont nécessaires pour permettre une croissance équilibrée* ».

A la maison Bethesda, l'assistance au rassemblement de l'église du dimanche matin est « *fortement recommandée* » et les jeunes filles doivent participer « *au programme de dévotions, d'études, de prières et de partage prévus au programme* ». Les cours d'éducation chrétienne sont obligatoires. « *Pas pour leur imposer la foi,* précise Jocelyn Chaperon, *mais pour qu'elles puissent faire un choix éclairé.* » Les résidentes travaillent sur des livres venus des églises évangéliques américaines qui alignent de longues pages de questions-réponses illustrées de dessins en noir et blanc. Les élèves doivent aller chercher des versets dans la Bible ou répondre à la question « *Qui est Dieu ?* », dont la réponse figure en tête de la leçon précédente. Le livret contient également de longs exercices pour lesquels il faut cocher la case « *vrai* » ou « *faux* ». « *Y a-t-il des péchés si grands que Dieu ne peut les pardonner ?* », demande ainsi le livre à ces jeunes filles qui viennent de renoncer à l'avortement. A la fin du chapitre, la page des solutions indique ce qu'il fallait cocher « *non* ».

A.C.

Le sultan aux créneaux

Suite de la page 9

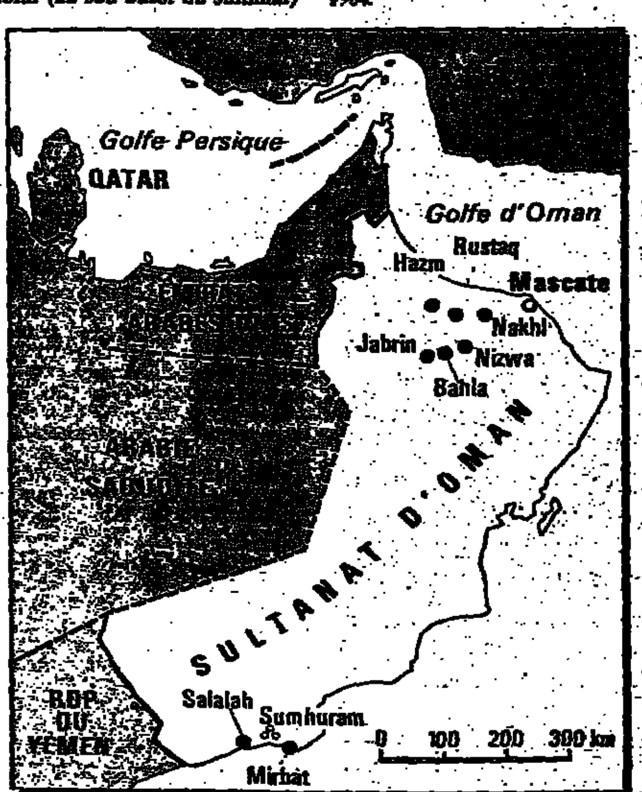
A Jabrin, à Rustaq et à Nakhl, certains plafonds – ou au moins les poutres – étaient peints.

Les châteaux et forts ne sont que les restes les plus visibles du patrimoine archéologique du sultanat. Le pays a été habité plusieurs dizaines de millénaires avant Jésus-Christ et dès l'âge du bronze, au moins, il a été le relais obligé – mousson aidant – des trafics commerciaux existant entre la Mésopotamie, l'Inde puis la côte de l'Afrique de l'Est (2). Les mines de cuivre ont été exploitées et le cuivre exporté dès le troisième millénaire avant notre ère. La côte de Dhofar (au sud-ouest du sultanat) était le siège du commerce de l'encens et un des relais de la route maritime de la soie.

Des fouilles sont menées en divers endroits avec le concours d'équipes françaises, britanniques et allemandes. Pour le moment, les ruines de Sumhuram (une ville du premier siècle avant Jésus-Christ) situées à une quarantaine de kilomètres à l'est de Salalah, ni celles d'Al-Balid (probablement l'ancienne ville de *Dhofar* des dixième-quinzième siècle de notre ère, actuellement dans Salalah) ne sont pas fouillées. Mais le docteur Ali Al Shanfari, directeur de l'archéologie au ministère du patrimoine national et de la culture, espère mettre ces sites à ses programmes dans un avenir plus ou moins proche.

YVONNE REBEYROL

(2) Une branche de la dynastie des Al Bu Saïd a régné à Zanzibar de 1856 à 1964.



CULTURE

THÉATRE

Hommage à la création contemporaine

La quatrième Nuit des Molières consacre le succès de « Greek » et des « Palmes de M. Schutz »

Le Théâtre national de la Colline et le Théâtre des Mathurins ont été particulièrement distingués par les deux mille membres de l'Association professionnelle et artistique du théâtre lors de la quatrième Nuit des Molières retransmise le dimanche 29 avril par FR 3 en direct du Châtelet.

Greek, pièce de l'Anglais Steven Berkoff, mise en scène ce printemps par Jorge Lavelli et interprétée par Catherine Iégel, Judith Magre, André Weber et Richard Fontana, a obtenu deux Molières (meilleur spectacle subventionné de l'année, meilleure comédienne dans un second rôle, Judith Magre). Le plus jeune des cinq théâtres nationaux, qui se consacre entièrement – et courageusement – au répertoire contemporain, était encore à l'honneur avec la remise de l'une des plus belles distinctions, le Molière de la meilleure comédienne. Il est allé à Denise Gence, que la salle a saluée debout pour son interprétation d'*Avant la retraite*, de Thomas Bernhard. Enfin, *la Traversée de l'hiver*, de Yasmina Rez, coproduction du Théâtre de la Colline et du CADO-Orléans, mise en scène par Patrice Kerbrat, a reçu deux récompenses (meilleur spectacle de la décentralisation, meilleur comédien dans un second rôle, Michel Robin).

L'autre triomphateur de cette soirée fut donc le Théâtre des Mathurins, avec *les Palmes de M. Schutz*, première pièce de Jean-Noël Fenwick, mise en scène par Gérard Caillaud. Ce spectacle, qui avait été nommé onze fois, a reçu quatre Molières (meilleur spectacle de l'année, meilleur metteur en scène, meilleur décorateur – Jacques Voizot – et meilleur auteur). Menacé par l'indifférence du public lors de sa création, en septembre dernier, il restera finalement à l'affiche après cette cérémonie jusqu'en juillet... 1991.

Pierre Dux (meilleur comédien pour son rôle dans *Quelque part dans cette vie*, d'Israël Horovitz), président de l'Association des Molières depuis sa création en 1987, a été longuement ovationné par une assistance extrêmement chaleureuse. Le public manifesta son émotion notamment à l'occasion de l'hommage de Pierre Dux et Pierre Arditi à Samuel Beckett et à Vaclav Havel, et lorsque Redjep Mitrovitsa (révélation de l'année pour son interprétation de *Lorenzaccio* à la Comédie-Française) évoqua l'écrivain Hervé Guibert et le comédien disparu Gérald Robard. Il fut amusé aussi par les monologues de Jacques Dufilho et Henri Virlogeux, au moment de la rencontre de Raymond Devos et Guy Bedos (Molière du meilleur one-man-show) ou de Devos encore avec Marcel Marceau pour quelques courts instants de poésie jubilatoire.

O. S.

Charlemagne sur l'équateur

Suite de la première page

Le *tchiloli*, ce spectacle théâtral mêlé de danses et de mimes raconte l'affrontement entre Charlemagne et la famille de Mantoue après l'assassinat d'un Mantoue par Carlotto, le fils de l'empereur. Issue dramatique pour un père, partagé entre l'amour pour son fils et son sens de la justice. Carlotto avait fuit. Il reviendra, avouera, sera jugé puis exécuté.

Incroyable saga, jouée sur une île plantée sur l'équateur, ou presque, à 300 kilomètres des côtes du Gabon, la plus grande de la République de Sao-Tomé et Principe, indépendante depuis 1975. Cette île de 100 000 habitants, quasiment inconnue, est encore épargnée par les vagues de touristes. L'unique hôtel offre quarante lits, et l'on peut faire des kilomètres sur une plage de sable fin sans rencontrer la chemise fleurie d'un vacancier béat. Sur cette île de moins de mille kilomètres carrés, l'une des plus accidentées de la planète, un voyage de quelques kilomètres relève de l'exploit. Il faut très vite apprendre à slalomer entre les nids de poules géants de la route, et faire preuve d'un sens de l'orientation aiguisé. Etre prévoyant aussi. Le climat change avec les paysages, et l'arrivée de l'orage est foudroyante.

Quelques kilomètres suffisent donc à rencontrer Charlemagne au beau milieu d'une jungle tropicale, largement dominée par les bananiers. La chose est déconcertante, mais elle a une explication bien rationnelle. Sao-Tomé est une ancienne colonie portugaise et, au seizième siècle, les colons tuaient le temps en invitant des troupes de baladins costumés qui les amusaient de farces ou de tragédies. Au Portugal, l'empereur était alors une star, et la saga du grand maître du monde chrétien faisait recette. Ses aventures arrivèrent donc jusqu'à ce point d'eau sur la route des épices. L'une d'entre elles plut aux Santoméens. Malaxée, truffée de symboles africains, *la Tragédie de Charlemagne et du marquis de Mantoue* fut baptisée *tchiloli* et devint la deuxième spécialité du pays après le cacao, le meilleur du monde, paraît-il.

Outre la saveur vinaigrée du cacao brut, qui règne encore dans les plantations de l'intérieur des terres, le souvenir des colons est bien vivace. La pièce se joue en vers dans le portugais de l'époque et ne renie en rien la religion catholique. A l'origine, en effet, les villageois montaient sur scène pour fêter leur saint patron, tous les ans au 15 août. A Boa-Morte, saint Jean côtoie les ancêtres des villageois qui pratiquent l'animisme. Une représentation ne peut commencer sans le traditionnel ban d'honneur aux aïeux, du vin de palme jeté sur le sol. Il y a des esprits dans le *tchiloli* qui font des sarabandes de mort et terrorisent les enfants, comme ce diable rouge à la fin du spectacle, le fantôme du neveu assassiné.

C'est une tragédie, mais une tragédie farcie de traits satiriques, un pastiche des mœurs du pays du seizième siècle à nos jours. Les aïeux ont observé les comédiens européens et singé leurs maîtres. Leurs descendants ont ajouté les missionnaires, puis les bureaucrates. Le texte a été amendé de scènes en prose en 1957, histoire de lancer des coups de griffes bien modernes. Montres à quartz, costumes trois pièces, machine à écrire branlante et téléphone défaillant ne manqueront pas de faire hurler de rire la foule. Elle redeviendra grave lors du simulacre de procès.

Une mise en scène coup de poing

Et il y a foule, les jours de *tchiloli*, car toute la vie de Boa Morte est chevillée au spectacle : le village est en effet le dernier gardien de cette tradition. Les rôles se transmettent de père en fils, les femmes sont exclues de cette haute dignité. D'une maison à l'autre, on se hèle par le nom de scène. Ce titre, honorifique, ne confère aucune autorité à son propriétaire, mais il n'empêche pas Charlemagne, pêcheur de son état, de considérer parfois ses pairs avec condescendance. A vingt-six ans, son fils a le même air altier. Il le remplacera à sa mort. Un acteur est responsable de son texte, de son costume, et de sa succession, condition essentielle pour la survie du *tchiloli*.

La préparation du *tchiloli* est d'ailleurs un spectacle unique. Quelques heures avant la représentation, les habits de scène sont déployés sur la place. Nul besoin d'en éloigner les bandes gazouillantes de gamins impressionnés par ces fantoches suspendus dans le vent. Tout juste rentré de la pêche ou des champs, chacun brosse à les user les vieilles chaussures de cuir durci, lisse les plumes des chapeaux, ou tresse les feuilles de palmes. Pendant que la fanfare s'accorde, toute radio hurlant une lambada est fermement priée de se taire.

A quelques mètres de la « scène », un petit sentier dérobé mène à une maisonnette de bois et de tôle surchauffée. Dans la chapelle, quelques bougies plantées sur des bouteilles veillent sur une petite statue en ivoire de saint Jean et une superbe Vierge en bois polychrome. Dehors, les comédiens apprêtés profitent des derniers instants de calme avant le lever de rideau. Ils ont jeté un furtif coup d'œil à l'intérieur. Puis, ils s'en sont allés verser du vin de palme.

Comme un oiseau de proie, le *tchiloli* a attrapé le public pour ne plus le lâcher pendant deux heures. Lorsque les monologues paraissent trop longs, ou lorsque le soleil vient cogner la nuque, l'œil se repaît d'un spectacle d'une grande beauté. Les costumes somptueux sont des trésors de bric-à-brac ciselés de petits miroirs, de perles et de broderies, les étoffes sont lourdes et les dentelles aériennes.

Inutile de comprendre le portugais, ancien ou nouveau. Chaque scène est précédée de danses et de mimes. Les ballets de rubans, un simple mouvement de tête ou un geste saccadé ont été polis par les ans et les dizaines de représentations. Comment ignorer le dilemme de Charlemagne face au crime de son fils, la douleur des femmes de la famille Mantoue, véritables veuves portugaises, ou l'orgueil du marquis de Mantoue, matamore au borsalino noir ? Le vieillard têtu, l'oncle du marquis, incarne la vengeance. Un crucifix dans le dos, il est prêt à se battre, la tête haute et la canne prompte à frapper un adversaire ou le sol. Ses jambes encore solides lui serviront tout à l'heure à attraper le messager, vêtu de blanc, qui apporte les aveux de Carlotto à son père. Son arrêt de mort.

La mise en scène est simple, mais très efficace. Au centre de la scène, le cercueil, centre de gravité du *tchiloli*, rappelle sans cesse l'enjeu de l'affrontement. Il faut une deuxième victime pour laver l'affront. Ce sacrifice humain, en quelque sorte, rappelle le culte vaudou, qui se cache dans les recoins de l'île. Ce symbolisme met mal à l'aise parfois, comme les superstitions. La veille, les hôtes avaient oublié d'apporter les libations. Le spectacle s'est terminé sous la pluie.

BÉNÉDICTE MATHIEU

▶ **Maison des cultures du monde. 101, bd Raspail, 75006. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche et le mardi 8 mai, à 17 heures. *Jusqu'au 20 mai. Tél.* : 45-44-72-30. De 60 F à 90 F. Sous-titrage en français.**

▶ **La Maison des cultures du *monde organise le jeudi 3 mai, à* 17 h 30, une rencontre-débat sur le tchiloli à l'auditorium de la FNAC Forum et publie un numéro spécial de l'International de l'imaginaire sur le spectacle. *Editions* Maison des cultures du monde. 264 p. 70 F.**

DISQUES

Passé le Rio-Grande

Sortie française de « Flaco's Amigos », introduction à la musique tex-mex

Flaco Jimenez affiche sa cinquantaine. Les nuits passées dans les bars à jouer à la demande, les noces et les anniversaires, les albums enregistrés à la chaîne, en une journée, la vie ordinaire d'un musicien tex-mex ont prélevé leur tribut.

Aujourd'hui, l'accordéoniste parle avec un peu d'amertume du *« cul de sac tex-mex »*, de cette communauté coupée du monde, fondée par les travailleurs agricoles mexicains établis au Texas. Les tex-mex n'ont aucun contact avec les autres communautés hispaniques des Etats-Unis, et Flaco Jimenez, l'une des stars du genre, n'a jamais joué au Mexique.

Au sud du Rio Grande, quelques groupes jouent la même musique que Flaco Jimenez, et sur leurs affiches on lit *« musique du Nord »*. C'est que le seul passage de la frontière a fait subir à la musique que jouent d'ordinaire les orchestres de mariachis une mutation irréversible. Au contact des polkas, des mazurkas que dansaient les immigrés d'Europe centrale, les rythmes se sont accentués, l'accordéon a trouvé sa place aux côté du bajo sexto (guitare mexicaine).

Le père de Flaco Jimenez était accordéoniste, l'un des plus fameux de San-Antonio. Flaco a appris en le regardant donner des leçons à d'autres. Aujourd'hui, David, le fils de Flaco, joue de la batterie (et de temps en temps de l'accordéon) dans le groupe de son père. *« Ça le sécurise de jouer avec moi. Il a appris l'accordéon, mais j'avais besoin d'un batteur »*, explique le patriarche.

Mélancolie déchirante

Au début des années 70, Flaco Jimenez sortit une première fois de son *« cul de sac »* lors de l'enregistrement d'un album du musicien texan Sam the Sham, auquel participèrent Bob Dylan et Doctor John. Mais c'est surtout à Ry Cooder que l'on doit d'entendre Flaco ailleurs que dans la région de San-Antonio.

En 1976, le guitariste invita l'accordéoniste à jouer sur son album *Chicken Skin Music*. En 1979, ils tournèrent ensemble à travers le monde. C'est ainsi que Flaco a pris des contacts en Europe où il se produit désormais régulièrement. Une partie de *Flaco's Amigos* est consacré à une session qui réunit les deux hommes. La complémentarité est évidente, exacte, entre le raffinement de Cooder qui joue de la mandoline, du bajo sexto ou de la guitare et la vigueur imaginative du jeu de Jimenez.

On trouvera sur le reste de l'album - qui a maintenant deux ans - des titres enregistré lors de deux autres sessions : l'une en trio avec ses musiciens habituels Fred Ojeda (bajo sexto) et Ruben Ovalle (basse), l'autre en compagnie du chanteur de bluegrass Peter Rowan. De toute façon, quelle que soit la formation, c'est d'abord Flaco Jimenez qu'on entend. Le son tex-mex résulte de tant de composantes contradictoires que l'on a du mal à réaliser que la mélancolie déchirante qui flotte sur certains titres n'est qu'un autre aspect de l'exubérance électrique qui propulse les polkas.

Dans les mois qui viennent, Flaco Jimenez va rentrer en studio pour y enregistrer un nouvel album, produit par Ry Cooder et David Hidalgo, le guitariste de Los Lobos. En attendant, *Flaco's Amigos* est une parfaite introduction à son univers.

THOMAS SOTINEL

▶ **Un CD Cooking Vinyl. Distribution Barclay.**

COMMUNICATION

BDDP achète 35 % de l'éditeur télématique Politel

Le groupe publicitaire Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) vient de prendre 35 % du capital de la société Politel, un des leaders en France du secteur de la télématique avec un chiffre d'affaires de 120 millions de francs. Cette prise de participation a été rendue possible grâce « à une importante augmentation de capital » de Politel à laquelle ont également participé les banques Demachy et BIMP.

Politel, fondé en 1985, reste détenu majoritairement par ses quatre fondateurs. La société est à la fois éditeur de services télématiques ludiques (Ludotel, Zodiatel, etc.) et professionnels (Nutrinform, services boursiers développés notamment avec le mensuel *Investir*, etc.) qui totalisent deux cent trente mille heures de connexions par mois. Politel est déjà présent dans le secteur du vidéotex au Canada, pays dans lequel il est associé avec l'agence de publicité Cossete, ainsi qu'en Italie et prochainement en Espagne. BDDP complète ainsi son entrée sur le marché des nouvelles technologies : il y est déjà présent *via* le groupe Triel, chef de file en France dans le domaine du conseil en communication électronique.

□ **Rupture des négociations à l'INA.** – Les négociations qui avaient repris, vendredi 27 avril, entre la direction de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et les représentants du personnel en grève depuis vingt-cinq jours, ont été rompues le lendemain. La discussion avait repris sur la base d'une nouvelle proposition avancée par la direction, correspondant à une augmentation moyenne de 2 400 francs par an. Le mouvement de grève a commencé le 5 avril, à l'appel de la CGT et de la FCTC (et non de la CFDT comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans nos premières éditions datées du 28 avril), qui réclament 500 francs par mois pour tous et un rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1984. La CFDT s'est, par la suite, jointe au mouvement. L'occupation des locaux de l'INA à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne) paralyse, depuis, les activités de l'établissement public.

□ **MMB Développement entre au capital de Mood Media.** – MMB Développement, société du groupe dirigé par M. Jean-Luc Lagardère, vient d'acquérir 35 % de la société Mood Media. Fondée et dirigée par M. Michel Fedorof Mood Media est spécialisée dans la communication à distance. Elle réalise en particulier des réseaux d'images ou de son pour des entreprises, en appliquant de nouvelles technologies comme la transmission par satellite.

□ **M. Bernard Jadaud nommé président du conseil de surveillance de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*.** – M. Bernard Jadaud, cinquante ans, professeur de droit à l'université de Tours, a été nommé président du conseil de surveillance du quotidien régional *la Nouvelle République du Centre-Ouest* (268 777 exemplaires diffusés en 1989) et succède à Mᵉ Henri-Paul Moinet, soixante-treize ans, qui assumait cette fonction depuis 1973. Le directoire du quotidien tourangeau est présidé par M. Jacques Saint-Cricq, qui préside aussi le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR).

□ **Les organisations de la presse hostiles à la modification de la loi de 1981.** – L'inscription à la séance publique du 2 mai à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi sur le racisme modifiant la loi sur la presse de 1881 (*le Monde* daté 30-31 avril) provoque de vives réactions dans les organisations professionnelles de la presse.

M. Claude Puhl, président de la FNPF, *« s'étonne de la précipitation avec laquelle le Parlement a instruit ce dossier sans avoir préalablement entendu les syndicats professionnels de presse concernés »*. Quant au Syndicat de la presse parisienne, il rappelle que *« la loi de 1881 constitue un ensemble cohérent »* et que *« toute réflexion dans ce domaine doit associer les représentants de la presse »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

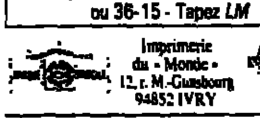
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry.
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

011 MON01

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

LUNDI 30 AVRIL

CINÉMA

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BLAZE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CONTRETEMPS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

EQUIPE DE NUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FLIC ET REBELLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

GLORY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HISTOIRE DE GAR,ONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LAMBADA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BLAZE. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BLUE STEEL. Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR. Film américain de Paul Mazursky, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EQUIPE DE NUIT. Film français de Claude d'Anna : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ESPOIR AUX TROUSSES. Film polonais-danois-français de Maciej Dejczer, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLIC ET REBELLE. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GLORY. Film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

IL GÈLE EN ENFER. Film français de Jean-Pierre Mocky : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LAMBADA. Film américain de Joel Silberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PRÉSUMÉ DANGEREUX - A PARTIR DE MARDI 1er MAI -. Film français de Georges Lautner, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL ? Film italien d'Ettore Scola, v.o. : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

STANLEY & IRIS. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MARDI 1er MAI

« Une heure au Père-Lachaise », 9 h 30, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Montmartre, cités d'artistes, jardins et folies », 10 h 30 et 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel Chenizot à l'hôtel Lauzun », 11 heures et 14 h 30, métro Pont-Neuf (C. Merle).

« Personnages illustres et folles architectures au Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie Théâtre de la Colline, avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Jardins et cités d'artistes de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).

« Le quartier de la Défense, l'esplanade, la Grande Arche », 14 h 30, hall du RER Défense, sortie L (Tourisme culturel).

« Un coin de campagne à Paris », 14 h 30, marches de l'église Saint-Germain-de-Charonne (Sauvegarde du Paris historique).

« Vieux quartiers de l'île de la Cité », 14 h 30, Pont-Neuf, statue d'Henri IV (E. Romann).

« Le Palais-Royal, de Richelieu à Philippe Egalité, les passages du XIXe siéle, 14 h 30, place du Palais-Royal, grilles du Conseil d'Etat (Connaissance de Paris).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Port-Royal de Paris et le jansénisme », 14 h 45, maternité Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal (M. Banassat).

« Salons du ministère de la Marine et place Louis-XV, 15 heures, 2, rue Royale. Inscriptions au 45-55-87-93 (D. Bouchard).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame. Franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« XVIe arrondissement : architecture novatrice de Guimard à Le Corbusier, 15 heures, sortie métro Jasmin, côté escalator (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MERCREDI 2 MAI

« Versailles : le musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office du tourisme).

« Jardins et passages de Clignancourt », 14 h 30, métro J. Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de la rue du Bac. Jardin des Missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Exposition : le symboliste belge James Ensor », 15 heures, Petit Palais, hall d'entrée (M. Hager).

« La chapelle du Val-de-Grâce », 15 heures, grille d'entrée, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« La peinture hollandaise », 19 h 30 ; « Exposition : Polyptiques », 19 h 45 ; « Antiquités grecques et romaines : originaux et répliques », 19 h 45 ; « Le portrait dans les écoles du Nord », 20 heures ; « Architectures et décor du mastaba », 20 h 15, Musée du Louvre, espace accueil des groupes.

CONFÉRENCES

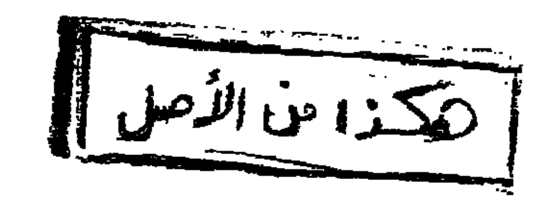
MERCREDI 2 MAI

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Bertin), 17 heures : « Les maladies de la pensée : l'interaction environnement-cerveau dans les troubles mentaux », par D. Wildocher. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

HOMMAGE A FRÉDÉRIC ROSSIF

Christiane ROUSSEL, François MITTERRAND, Danielle MITTERRAND, François JACOB, Maxime SCHWARTZ, Agnès ULLMANN, Jean-Louis GUENET, Marie-Hélène MARCHAND, Michel et Michèle ROCARD, Jean MYLONAS, Marie-Sophie DUBUS, Catherine TASCA, Jean-Paul SCARPITTA, Florence QUENTIN, Bernard QUENTIN, Francine RACETTE, Donald SUTHERLAND, Jean-Charles CUTTOLI, PETITJEAN, Schirine DAVID, Anne, Charlotte, Julie DAVID, Roeg, Angus, Rossif, SUTHERLAND, Alexis et Delphine QUENTIN, Julien, Emmanuel MYLONAS, Eve MYLONAS, Catherine LAMOUR, Philippe GILDAS, Pierre LESCURE, André ROUSSELET, Anat BIRNBAUN, Carlo FRECCERO, Philippe RAMON, Annette BLICK, Patrick de CAROLIS, Christine OCKRENT, Paul NAHON, Claude LEMOINE, Anne SINCLAIR, Yvan LEVAI, Jack LANG, Monique LANG, Hélène AHRWEILLER, Marie-Claire MENDÈS FRANCE, Yves MONTAND, AGNÈS B., Jean-Pierre de FLEURIEU, Christian FOURNIE, Fabienne VONIER, Francis BOESPFLUG, Chris MARKER, Joël SANTONI, Georges MATHIEU, Raymond HAINS, CÉSAR, Mimo ROTELLA, Dominique NABOKOV, Madeleine CIBIEL, Simone PRANGÈRE, Jolie GIL CASALIS, Krishna BASRUR, Hélène BLESKINE, Michèle et Claude WIART, Jean FRYDMAN, David FRYDMAN, Adel RIFAAT, Baghat ELNADI, LE VIVAROIS, LE DUC, Stefano et Jean-Michel VELLONI, Arlette LANGMAN, Claude BERRI, Jean-Paul CAMAILLE, Marguerite DURAS, Claude SAUTET, Dominique CASENEUVE, M. et Mme André BRINCOURT, Violaine BRINCOURT, Alain MARION, Martine FONTAINE, Guillaume MALAURIE, Pierre VANEK, Bettina GRAZIANI, Jean-Daniel BELFOND, Diane DUFRESNE, Michel DUCHAUSSOY, Sonia RYKIEL, Jean-Paul CHAMBAS, Claude CABANNES, Jacques CHIRAC, M. et Mme Jean TIBERI, Véronique CAYLA, Nicole LISS, Jean-Jacques AILLAGON, Michel ROBIN, Anouk AYMÉE, Claude DAVY, Pierre PERRET, Dominique ANTOINE, Laurent FABIUS, Danièle HEYMANN, Monique PANTEL, Robert CHAZAL, Jean-Pierre ELKABACH, Paul GIANOLI, Bodo LATRAVERSE, Roland LEROY, Jean ROZAT, Eva SIMONET, Françoise GILLOT, Marin KARMITZ, Caroline ELIACHEFF, Philippe MEYER, Nicole STEPHANE, Françoise GIROUD, Pierre-André BOUTANG, Michel DRUCKER, Jean DRUCKER, Claude DARGET, Denis DERIEN, Pierre DESGRAUPES, Pierre DUMAYET, Marcel JULLIAN, Jean-Michel GAILLARD, Jean-Paul CLAVERIE, Commandant Paul-Louis WEILLER, Romain BRÉMOND, Catherine JACOB, Caroline CHAINE, Rémy et Bernadette CHAUVIN, Claude-Jean PHILIPPE, Fanny MAZIOUX, Charley MAROUANI, BARBARA, Florence MALARAUX, Alain RENAIS, Michèle MEYRITZ, Alain WIEDER, Thierry GAILLARD, Pierre AMOYAL, Richard ANDRY, Daniel BARRAU, Salvatore BACCIU, Renato GIROMETTA, Giani et Marina GOLIN, Famille GOLIN, VANGELIS, Marie-Louise et Dimitri FERLA, Marie-Hélène GARE CHAMBAS, Marie MAREAU, Paul MAREAU, M. et Mme TIJOU, Yvette CADEAU, Rolland BOURREAU, Micheline UZAN, Caroline RAOULX, Danièle et Bernard CRILOUX, Madeleine CHAPSAL, Solange PETER, Yves de CHAISE-MARTIN, Maddy TOMASINI, Famille CUTTOLI, Charles-Horace PIETRI, Claude FLÉOUTER, Philippe et Mariette CONDROYER, Michel et Laurent BROOHMEAD, Jean-Paul RAPPENEAU, Robert HOSSEIN, Claude CHEVEREAU, Marie-France BRIÈRE, Etienne VERHAEGEN, Jean UMANSKY, Jean-Claude BRIALY, Michel BOUÉ, Guy SCHOELLER, Jean-René VIVET, Robert ENRICO, Jacqueline BEYTOUT, Geneviève WINDLING, Monique RIZON, Dominique ENGERER-BOUSSAGOL, Bernard SOULIÉ, Marie-Carmen SANCHEZ, Pierre PANIER, Frédérique GROU-RADENEZ, Jacques THÉVENET, Elvire LERNER, Pascal CHRÉTIEN, Mill SACNCHEZ, André DAVENTURE, Arnold de CONTADES, Fred et Suzanne MELA, Christian BARBIER, Pierre BOUTEILLER, Daniel GÉLIN, Albert COSSERY, Michel MITRANI, Patrick MOLLET-VIEVILLE, Pierre GRIMBLAT, Hugh HUDSON, Annick OUVRARD, Marie FREULON, Tony ABOYANTZ, Louis CLÉRET, Jean-Claude FAVRIOU, Isabelle RUCHAUD, Maïté FOLGUEIRA, Maria MORA, Jacques CHARRIER, Jean-José MARCHAND, Suzanne BUGOT, Nikos KOUNDOUROS, André SCHOËLLER, Jacques GÉBERT, Frédéric RIPPERT, Francesco ROSI, Joseph POLI, Michel et Martine DENISOT, Jean-Michel JARRE, Charlotte RAMPLING, Jacques CHANCEL, Michel de GRECE, René ROCHERA, Yves POUFFARY, Gilbert et Christophe SALACHAS, Ingrid et Daniel RICHON, Laurent JANET, Marianne LAMOUR, J.-J. FLORY, Jean LABIB, François BILLETDOUX, Philippe BOUVARD, Philippe CHATILIEZ, Etienne CHATILIEZ, Catherine CHATILIEZ, Charles GASSOT, Sylvie MILLAUD, Silla CHELTON, Isabelle NANTY, Georges CRAVENNE, Paul CHEMETOV, Michel DELABORDE, Isabelle MIR, François CHALAIS, Marion PUPIER, Thérèse et Hane LUONG, Tong YEN, Henri RODA, Beppe DALL'ANGELO, Elsa DOSSI, Barbara DALL'ANGELO, Roberto DALL'ANGELO, Daniela AMONI, Léo MATARASSO, Adalina RIBEIRO, Aurore CLEMENT, Pierre SCHOENDOERFFER, Jean CARMET, Jean-Claude CARRIÈRE, Jean-Pierre MIROUZE, Françoise DUEZ, Vera FEYDER, Gaby RACETTE, Laurent JACOB, Silvia BALLARDINI, Fabiano FABIANI, Emmanuele MILANO, Giuseppe ROSSINI, Brando GIORDANI, Yvonne DECARIS, Guillaume et Delphine CRILOUX, Bernadette et Philippe CARMEILLE, Helen et Florent, Nico THÉODORIDES, Max DOUY, Katia GUTMAN, Niki de SAINT-PHALLE, Jean TINGUELY, Françoise XENAKIS, Jean PONIATOWSKI, Alexandre ZGURIDI, Roger THÉROND, M. et Mme BARETE, Luciano SCAFFA, Giovanni TANTILLO, Stefano MUNAFO, Sergio DE LUCA, Emilio RAVEL, Emilio SANNA, Piero VIGORELLI, Claudio FAVA, Enzo SCOTTOLAVINA, Antonio MANCA, Bruno TOSI, Lisiano ROSSETTI, Clélia IEMMA, Stéphane THÉODORIDES, Jean-Marie DROT, Claude IMBERT, Bernard CASSAN, Marina VLADY, Bernard ZIZERMANN, François PERRIER, Joseph PASTEUR, José ARTHUR, Michel GALABRU, Germaine AZIZ, Nando ARMATI, Marco CALVITTI, Enzo MANDARA, Paola NOVELO, Anna LILLI, Antonio D'ONOFRIO, Giovanni MANDARA, Léon SCHWARTZENBERG, ZAO-WOU-KI, Bernard LION, Geneviève SEEBERG, Alain CAVALIE, Bernard GRILLY, DE MARCO, Igor LANDAU, Françoise SAGAN, Juliette GRECO, Marcel LEFRANC, Jean ROUCH, Claude ROY, Nicos PAPATAKIS, Evelyne de MOUY, Jacques Richard d'AULNAY, Leda et Sergio ARZENI, Maurice GIRODIAS, Alexandre de MORTEMART, Ghislaine THESMAR, Sylvie GUILLEM, Nicolas HULOT, Patrice GRELET, Françoise BONE, Vasso PAPANTONIOU, Vassili VASSILIKOS, Jacqueline BAUDRIER, Robert LION, Pierre CHEVALIER, Commandant COUSTEAU, Henri DE LAPPARENT, Maurice JARRE, Léon ZITRONE, Claude NOUGARO, Gisèle FREUD, M. et Mme Pierre BENICHOU, Jean LESCURE, Jean LEYMARIE, Oleg OURALOV, Otar TENEISHVILI, Alexie MAKEJEV, Paola BACCIOCHI FALCINELLI, Ivan FALARDI, Ariane LITAIZE, Françoise VERNY, Gianna SPEZIA, Jean-Jacques BEINEX, Mirella FRENI, Luciano PAVAROTTI, Ruggiero RAIMONDI, Carlo BERGONZI, Francesco GUCCINI, Roberto MUROLO, Renzo IMBENI, Jacques DERAY, Gian FRANCO TURCI, Vittorio BOARINI, Gorgio ZAGNONI, Paul CLAUDON, Federico FELLINI, Mickel Angelo ANTONIONI, Renzo RENZI, Gian Paolo TESTA, Walerian BOROWSCYK, Suzanne FLON, Maurice DRUON, Frédéric et Virginie LEMESSAGER, Tania SCIAMA, docteur DESNOS, Henri PEYROUX, Cyril COLLARD, Claude CALDIRONI, Jeanne MOREAU, Monique LANGE, Catia KAUPP, Marguerite CREUSOT.

Jean MYLONAS, Marie-Sophie DUBUS, Florence QUENTIN, Jean-Charles CUTTOLI continuent Miroirs Production pour que l'œuvre de Frédéric ROSSIF ne s'éteigne jamais.



هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 avril à 0 heure et le mardi 1er mai à 24 heures :

Les conditions anticycloniques vont persister sur l'ensemble du pays apportant un temps ensoleillé en toute région. Les températures de l'après-midi seront tout à fait estivales.

Mardi : temps chaud et ensoleillé.

Dès le début de journée, le soleil s'imposera franchement sur l'ensemble du pays. Il y aura bien quelques formations de brume en matinée, mais celles-ci seront très peu tenaces.

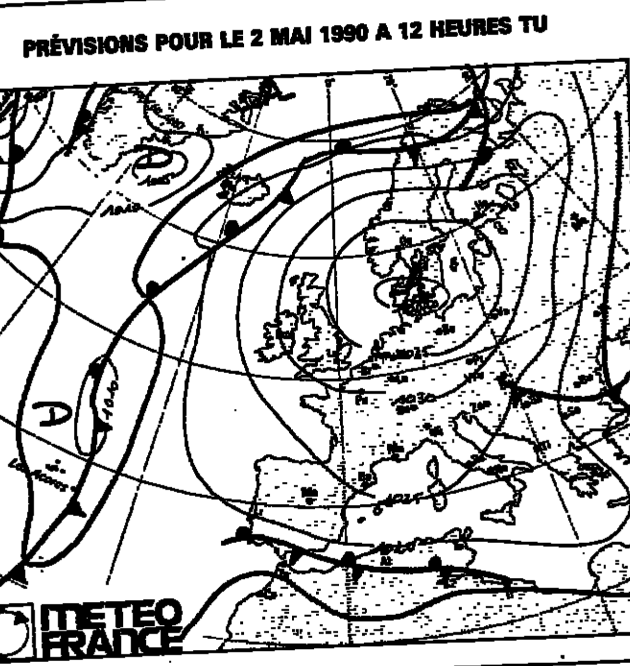
Quelques nuages pourront venir de temps en temps agrémenter le ciel, mais ils seront tout à fait inoffensifs et ne gâcheront en rien la sensation de beau temps qui prédominera toute la journée.

Les températures matinales seront déjà élevées puisqu'il fera entre 8 et 11 degrés au lever du jour.

L'après-midi, le thermomètre indiquera des températures supérieures à 20 degrés sur la quasi-totalité du pays. Elles atteindront même encore 25 à 26 degrés, surtout vers le sud-ouest.

En Méditerranée, où le vent de dominante est, donc maritime, soufflera, il fera un peu plus frais près des côtes (seulement 19 degrés à Perpignan, par exemple).

SITUATION LE 30 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 MAI 1990 A 12 HEURES TU

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-04-1990 à 6 heures TU et le 30-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	21	8	D
BIARRITZ	19	11	D
BORDEAUX	25	13	D
BOURGES	21	7	D
BREST	17	7	D
CAEN	16	7	D
CHERBOURG	14	9	D
CLERMONT-FER.	20	5	D
DIJON	20	7	D
GRENOBLE-SM-H	24	8	D
LILLE	18	9	B
LIMOGES	22	11	D
LYON	19	6	D
MARSEILLE-MAR.	21	12	D
NANCY	18	6	D
NANTES	21	11	D
NICE	18	13	D
PARIS-MONTS	20	11	D
PAU	24	8	D
PERPIGNAN	19	9	D
RENNES	14	11	D
ST-ETIENNE	20	4	D
STRASBOURG	18	7	D
TOURS	20	7	D
TOULOUSE	24	11	D
POINTE-A-PITRE	30	22	N

ÉTRANGER

ALGER	26	15	C
AMSTERDAM	18	5	B
ATHÈNES	21	13	C
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	21	12	N
BELGRADE	14	5	C
BERLIN	15	11	C
BRUXELLES	18	8	B
LE CAIRE	26	14	D
COPENHAGUE	16	8	N
DAKAR	23	18	D
DELHI	37	24	D
DJERBA	24	16	A
GENÈVE	19	6	D
HONGKONG	29	23	C
ISTANBUL	—	—	-
JÉRUSALEM	19	7	C
LISBONNE	20	13	C
LONDRES	23	11	D
LOS ANGELES	20	14	N
LUXEMBOURG	18	9	D
MADRID	19	8	N
MARRAKECH	23	11	A
MEXICO	28	14	B
MILAN	20	9	N
MONTRÉAL	23	9	C
MOSCOU	15	5	D
NAIROBI	—	—	-
NEW-YORK	31	10	O
OSLO	14	12	N
PALMA-DE-MAJ.	24	12	C
PÉKIN	18	10	P
RIO-DE-JANEIRO	35	24	D
ROME	18	9	D
SINGAPOUR	35	25	C
STOCKHOLM	15	7	N
SYDNEY	24	15	N
TOKYO	23	10	D
TUNIS	24	15	C
VARSOVIE	15	4	P
VENISE	18	9	D
VIENNE	15	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 30 avril

TF 1

20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Téléfilm : Le train pour Petrograd.** De Damiano Damiani, avec Ben Kingsley, Leslie Caron, Dominique Sanda (1re partie).
22.00 **Magazine : Médiations.** SOS-Catastrophes : une menace pour tous.
23.20 **Magazine : Minuit sport.**
23.55 **Journal, Météo, Bourse et trafic infos.**

A 2

20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés : Coups de cœur.** Emission présentée par Sheila. Avec The christians, Robert Lamoureux, Kassav', Yves Lecoq, Alexis Weissenberg, Julia Migenes, Joëlle Ursull, Anne Roumanoff, Mireille Mathieu, l'école du Ballet de l'Opéra de Paris, la troupe de Sarafina, Jean-Pierre François, François Silvant, Les ballets de Miss Frye.
22.00 **Magazine : Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ?** Présenté par Christine Ockrent. Invité : Michel Platini.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Météo.**
23.20 **Magazine : du côté de chez Fred.** Boukharine et les purges staliniennes.

FR 3

20.05 **Jeu : La classe.**
20.35 **Cinéma : Don Angelo est mort.** ■ Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec Anthony Quinn, Frederic Forrest, Robert Forster.
22.30 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Océaniques.** Mon frère Jacques, par Pierre Prévert (dernière partie).
23.55 **Musique : Carnet de notes.** Symphonie pour cuivres, d'Ewald, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Divine enfant.** □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988). Avec Laura Martel, Jean-Pierre Mocky, Sophie Moyse.
21.50 **Flash d'informations.**
21.55 **Magazine : Lundi sport.** Football ; à 22.10, rugby ; à 23.10, basket professionnel américain.
0.10 **Cinéma : Dragnet.** □ Film américain de Tom Mankiewicz (1987). Avec Dan Aykroyd, Tom Hanks, Christopher Plummer (v.o.).

LA 5

20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le duel des surhommes.** *Un tueur d'élite contre un truand millionnaire.*
22.20 **Série : Vendredi 13.**
23.15 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.25 **Magazine : Aparté.**
0.00 **Journal de minuit.**

M6

20.35 **Cinéma : L'aîné des Ferchaux.** ■ Film français de Jean-Pierre Melville (1962). Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Vanel, Michèle Mercier. *Un boxeur raté sert de garde du corps et de chauffeur à un vieux banquier fuyant aux Etats-Unis la justice française. Il y a, entre eux, une valise bourrée de dollars. Le sujet vient de Simenon, on ne dirait pas. Melville sacrifie ici à l'académisme de la « qualité française ». Vanel et Belmondo font passer quelque chose d'étrange.*
22.15 **Téléfilm : L'ange du diable.** De John Berry, avec Peter Strauss, Barbara Hershey. *Comédie.*
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Informations : Dazibao.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Madame V.** De Violaine de Villiers.
21.00 **Cinéma : L'amour l'après-midi.** ■■ Film français d'Eric Rohmer (1972). Avec Bernard Verley, Zouzou, Françoise Verley.
22.40 **Court métrage : Nadja à Paris.**
22.55 **Court métrage : Eponine.** De Michel Chion.
23.05 **Documentaire : Le regard ébloui.** De Jacques Deschamps.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand débat.** Faut-il réformer l'orthographe et la langue française ? (2e partie, rediff.).
21.30 **Dramatique : Trois apôtres de Gambrinus.** De Marc Blancpain.
22.40 **Cote d'amour.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Renseignements sur Apollon.** Concert (en direct de Copenhague). Vespro della beata vergine, de Monteverdi, par le chœur et l'Orchestre symphonique de la radio danoise, dir. Stefan Parkman. Sol. : Barbara Bonney, Hillevi Martinpelto, sopranos ; Mark Tucker, Kim von Binzer, Gert Henning-Jensen, ténors ; Per Hoyer, Jorgen Ditlevsen, basses ; Per Salo, clavecin ; Henrik Metz, orgue ; Kristian Buhl-Mortensen, théorbe ; Charlotte Lund Christiansen, violoncelle baroque ; Hideko Bondesen, harpe. A 22.45, Virtuoses, virtuoses : Lulu, (variations et adagio), de Berg, par l'orchestre de la RAI de Rome, dir. Bruno Maderna. A 23.07, Récital Fritz Wunderlich : Myrthen op. 25 (Lotosblume op. 25 nº 7), de Schumann ; Die schöne Müllerin (Ungeduld an die Musik D. 547, de Schubert ; Der Einsame D. 800, Nachtstück D. 672, An die Laute D. 905, Lied eines Schiffers D. 360, Gesang an Sylvia D. 891, de Schubert, par Hubert Giesen, piano.
0.30 **Myosotis.**

Mardi 1er mai

TF 1

15.10 **Téléfilm : Oh ! Archibald.** De Lazare Iglésis, avec Paul Guers.
16.35 **Tiercé à Saint-Cloud.**
16.45 **Club Dorothée.** Marotte et Charlie ; Caroline.
17.15 **Série : 21 Jump Street.**
18.05 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.05 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.30 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Pied plat sur le Nil.** □ Film italien de Steno (1979). Avec Bud Spencer, Baldwyn Dakila, Cinzia Monreale.
22.35 **Magazine : Ciel, mon mardi !** De Christophe Dechavanne.
0.25 **Journal et Météo.**

A 2

15.10 **Après-midi show.** Spécial Crazy Horse.
16.20 **Série : Mes deux papas.**
16.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.15 **Magazine : Giga.** Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 **Série : Drôles de dames.**
19.25 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
19.52 **Divertissement : Heu-reux !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Les dossiers de l'écran : Meteor.** ■ Film américain de Ronald Neame (1979). Avec Sean Connery, Natalie Wood, Karl Malden. Le président des Etats-Unis fait appel à l'URSS pour détourner la trajectoire d'un énorme météorite risquant de détruire notre planète. Sean Connery est un savant de la Nasa, Nathalie Wood une interprète russe. Il y a bien quelques désastres – spectacle oblige – mais la coexistence pacifique fonctionne bien devant un danger cosmique !
22.30 **Débat : Le ciel peut-il nous tomber sur la tête ?** Avec Jean Audouze, astrophysicien, directeur de recherche au CNRS, Geneviève Debouzy, directeur du programme scientifique du Centre national d'études spatiales (CNES), Alfred Vidal Madjar, astrophysicien, directeur de recherche au CNRS, Jean-Jacques Dordain, responsable de l'utilisation de la station spatiale à l'agence européenne spatiale, Gérard Brachet, PDG de Spot-Images, Victor Favorine, conseiller scientifique à l'ambassade soviétique.
23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.45 **Météo.**
23.50 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Bibi Anderson.

FR 3

14.30 **Documentaire : Le roman de France.** Le roman d'Alsace.
15.03 **Feuilleton : Colorado.**
16.00 **Magazine : Télé-Caroline.**
17.30 **Dessin animé.** Petit ours brun.
17.32 **Feuilleton : Tom Sawyer.**
17.55 **Dessin animé.** Denver, le dernier dinosaure.
18.03 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Jeux : La classe.**
20.30 **INC.**
20.35 **Magazine : La marche du siècle.** Thème : L'aventure et les aventuriers. Invités : Jean-Louis Etienne, Jean-Luc Van den Heede, Marc Batard.
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Le vice et la vertu.** □ Film français de Roger Vadim (1962). Avec Annie Girardot, Robert Hossein, Catherine Deneuve. *Sous l'Occupation, une femme sans scrupules est devenue la maîtresse d'un général allemand. Sa sœur, blonde vertueuse, dont le mari, résistant, a été arrêté par la Gestapo, vient lui demander de l'aide. Elle est envoyée dans un château du Tyrol où des jeunes filles sont soumises aux caprices sexuels des SS. Adaptation modernisée et non « officielle » de Justine et Juliette de Sade. Ecœurant tellement c'est faisandé. Cinématographiquement de l'esbrouffe.*
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Les fléaux capitaux** (rediff.).

CANAL PLUS

15.00 **Spectacle : Le monde du cirque.** Barnum.
15.45 **Documentaire : Génération grand bleu.** D'Isabelle Giordano et Laurent Baccaria.
16.30 **Documentaire : Les allumés...** Les dauphins devenus stars, d'Alexandre Valenti.
16.55 **Documentaire : Les archers de Neptune.**
17.25 **Cabou cadin.** Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort.** Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Xavier Deluc.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Le grand bleu.** ■■ Film français de Luc Besson (1987-1988). Avec Jean-Marc Barr, Rosanna Arquette, Jean Reno (version longue).

LA 5

15.35 **Série : Bergerac.**
16.40 **Dessins animés.** Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyana ; Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
18.50 **Journal images.**
19.00 **Divertissement : Les fléaux capitaux.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Les douze salopards, mission suicide.** De Lee H. Katzin, avec Telly Savalas, Ernest Borgnine. *Une poignée de fortes têtes tentent de libérer six scientifiques retenus par les nazis.*
22.15 **Téléfilm : Manhattan poursuite.** *Une affaire de vol de bijoux.*
23.30 **Magazine : Réussites.**

M6

17.15 **Informations : M 6 info.**
17.25 **Série : L'homme de fer.**
18.15 **Série : L'ami des bêtes.**
18,55 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : La fête à la maison.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Le fantôme des Canterville.** De Paul Bogart, avec John Gielgud, Ted Wass. *D'après une nouvelle d'Oscar Wilde.*
22.00 **Magazine : Ciné 6.**
22.30 **Cinéma : Adios California.** □ Film italien de Michele Lupo (1977). Avec Gulliano Gemma, Miguel Bose, Raimund Harmstorf.
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

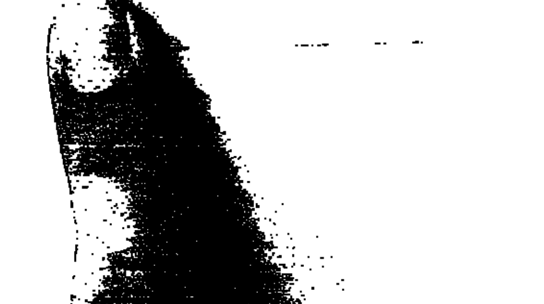
14.30 **Cours d'italien.** 15.00 **Téléfilm : L'avvertimento.** De Damiano Damiani.
16.45 **Musique : Barcarolle op. 60, de Chopin.**
17.00 **Documentaire : Martial Solal.** De Gérard Lopez.
18.00 **Cinéma : Sans l'ombre d'un péché.** ■■ Film portugais de José Fonseca e Costa (1983). Avec Victoria Abril, Mario Vegas, Lis Gama.
19.40 **Court métrage : Le pain.** De Manoel de Oliveira.
20.05 **Documentaire : L'enfant aveugle.** De Johan Van der Keuken.
20.30 **Documentaire : Herman Slobbe, l'enfant aveugle.** De Johan Van der Keuken.
21.05 **Documentaire : La mort d'une étoile.** De Robin Bates.
22.00 **Série : Palettes** (Le repas chez Lévi, de Véronèse). D'Alain Jaubert.
22.30 **Magazine : Imagine.**
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
23.45 **Jazz soundies collection.**
23.50 **Documentaire : Kaltex en Chine.** De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science** La physique des avions.
21.30 **Calcutta** (rediff.).
22.40 **Nuits magnétiques.** Des arbres à la capoeira.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Victoria Hall de Genève). Le pigeon des bois, poème symphonique op. 110, de Dvorak ; Das Lied von der Erde (Le chant de la Terre), de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Eliahu Inbal ; sol. : Jard van Nes, mezzo-soprano, Thomas Moser, ténor.
22.30 **La galaxie des traditions.**
23.07 **Club d'archives.** Les grandes heures de l'Orchestre national.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Après les privatisations en Grande-Bretagne

Le gouvernement repousse la décision sur la fusion de trois distributeurs d'eau

La Grande-Bretagne est un pays étrange, surtout quand elle traverse une période d'agitation politique et sociale. La «réponse» donnée le 27 avril par le gouvernement de Mme Thatcher à la demande de fusion de trois sociétés privées de distribution d'eau, Lee Valley, Colne et Rickmansworth, au nord et à l'ouest de Londres, montre les subtilités de la politique britannique.

Voisines, les trois sociétés alimentent ensemble 2,3 millions d'habitants et ont réalisé un chiffre d'affaires de 64 millions de livres en 1989 (environ 595 millions de francs). Regroupées, elles formeraient la septième société britannique du secteur devant quatre des dix sociétés privatisées en décembre dernier. En outre, la société issue de la fusion serait dominée par le groupe français Générale des Eaux: détenant 99% des actions de Lee Valley, 28 % de Colne et 16% de Rickmansworth, celle-ci serait majoritaire dans le nouvel ensemble. La commission des fusions et monopoles, normalement consultée, a remis son rapport au gouvernement le 12 février. Après une longue attente, le ministre de l'industrie a vendredi 27 avril, renvoyé l'affaire devant le directeur de l'eau, le chargeant de résoudre le problème d'ici au 1er août.

Comme la Commission des fusions et monopoles, il s'inquiète moins d'un risque de position dominante que de l'effet de la fusion sur le contrôle des prix: la fusion va perturber les comparaisons que doit faire le directeur de l'eau pour fixer les hausses de tarifs accordées aux compagnies. Les trois sociétés ont fait valoir qu'en fusionnant elles pourraient économiser en dix ans quelque 60 millions de livres (550 millions de francs) et en faire profiter les consommateurs mais elles demandaient un certain délai pour y parvenir. Le directeur de l'eau, de son côté, souhaitait accélérer la fusion afin de réduire de 6% le prix de l'eau d'ici à l'An 2000. Le gouvernement lui a demandé de se mettre d'accord sur ce point dans les trois mois avec les compagnies dans les trois mois. Les représentants des compagnies le croient possible.

La décision n'est pas exempte d'arrières-pensées politiques. Confronté à une agitation permanente contre la *poll tax*, un projet dû aussi à M. Nicholas Ridley, l'actuel ministre de l'industrie, le gouvernement souhaite éviter tout sujet conflictuel à un moment où le Parti travailliste bénéficie d'une avance de 24% dans les sondages, à quelques jours d'élections locales. Or, la réorganisation de l'industrie de l'eau a rencontré beaucoup de résistance dans l'opinion même si la vente des actions des sociétés privatisées a été un succès. L'arrivée de groupes français en Grande-Bretagne reste aussi très contestée. Le gouvernement a donc préféré renvoyer la balle aux techniciens: au mois d'août, on peut espérer que le climat sera redevenu plus serein.

GUY HERZLICH

SOCIAL

Cent ans après la première manifestation syndicale

Un 1er mai en ordre dispersé

Le centenaire officiel du 1er mai devait être célébré par les syndicats en ordre dispersé. La CGT sera la seule grande organisation syndicale à défiler sur le pavé parisien, conformément à la tradition. FO tiendra une conférence-débat à son siège. La CFDT, la FEN et plusieurs syndicats autonomes, dont la FGAF pour les fonctionnaires et le SNUI pour les agents des impôts, organiseront une table ronde et une fête au cirque d'hiver. A ces deux dernières manifestations participeront des syndicalistes roumains, bulgares et polonais.

L'unité syndicale, que vantait tant M. Henri Krasucki le 26 avril à l'occasion d'une grève nationale des fonctionnaires pourtant assez terne, paraît bien loin. Et les retrouvailles entre réformistes tant souhaitées par MM. Jean Kaspar, pour la CFDT, et Yannick Simbron, pour la FEN, au point de relancer le débat sur la « recomposition syndicale », sont bien limitées. Comme à l'accoutumée, et depuis plusieurs années, le 1er mai syndical sera célébré dans la division.

Les confédérations abordent ce 1er mai 1990 en éprouvant toujours autant de difficultés à redresser leur image auprès de l'opinion publique. Deux événements récents, symboles de la diversité des fonctions syndicales, l'attestent.

Il y a plus d'un mois s'est achevée la négociation sur le travail précaire avec la signature de trois organisations syndicales (CFDT, CFTC et CFE-CGC). Même si l'accord renforce la protection des titulaires de contrats à durée déterminée et des intérimaires, il apparaît aussi comme une réhabilitation, voire une légitimation de l'emploi atypique par des syndicats qui ont longtemps voulu le réduire à néant. A cet égard, il prend l'allure d'une revanche sur 1984, année où les cadres intermédiaires syndicaux avaient obligé les états-majors de la CFDT et de FO à repousser un projet d'accord sur la flexibilité de l'emploi qui concernait déjà aussi le travail précaire.

Cet accord illustre aussi le principe selon lequel les changements de la réglementation du travail sont d'abord initiés par les partenaires sociaux avant de devenir loi, même si l'article 47 du texte qui brandit la menace d'une autodestruction de l'accord en cas de modification substantielle par les parlementaires apparaît plutôt abusif.

FO se retranche justement derrière cet article 47 pour différer sa réponse alors même que M. Marc Blondel y semblait plutôt favorable. Mais il doit en fait tenir compte de l'opposition de ses propres amis à une réhabilitation de l'emploi atypique qu'ils jugent dangereuse. En tergiversant ainsi, M. Blondel bloque la revanche sur 1984 et apparaît, à ce titre, comme le maître du jeu social. Il réduit la portée de l'accord de la même façon qu'il avait, par son opposition, limité l'importance de l'accord sur la modernisation de la grille indiciaire de la fonction publique.

Le risque pour M. Blondel est qu'il finit par offrir à l'opinion une image brouillée de son organisation syndicale. La championne de la politique contractuelle se montre de plus en plus dure vis-à-vis du gouvernement. Mais à force de jouer le court terme, en tentant au passage de concurrencer la CGT sur son propre terrain afin de récupérer ses « dépouilles », FO risque d'être pénalisée sur le long terme.

L'autre événement est la grève de la fonction publique du 26 avril qui restera, en raison de la faible mobilisation, comme un demi-échec. Quelques semaines après le fiasco de la grève lancée aux PTT contre la réforme Quilès par la CGT et FO, les syndicats ont ainsi apporté une nouvelle démonstration de leur incapacité à mobiliser les salariés.

Tous ces événements se produisent alors que par une surprenante volte-face – motivée semble-t-il par le souci de ne pas porter atteinte à la démocratie... – les pouvoirs publics s'apprêtent à confirmer la tenue d'élections à la Sécurité sociale en janvier 1991, dans le meilleur des cas, ou quelques mois plus tard. Une telle perspective s'annonce redoutable tant pour le gouvernement qui va être soumis à d'incessantes surenchères que pour les syndicats qui risquent de se retrouver avec une participation électorale bien inférieure à 50 %. Il serait regrettable que l'enjeu électoral fasse passer au second plan l'enjeu, plus urgent et plus important, du renouveau du syndicalisme.

MICHEL NOBLECOURT

L'anniversaire de la Fête du travail

Le 1er mai 1990 marque le centenaire de la célébration de la Fête du travail. C'est en 1889 que la décision de faire de cette date une journée internationale d'hommage aux ouvriers tués à la suite d'une manifestation d'ouvriers à Chicago, le 1er mai 1886, fut prise à Paris par le congrès constitutif de la deuxième Internationale socialiste. Les premières manifestations eurent lieu l'année suivante. Jusqu'en 1920, celles-ci furent émaillées de violences. En 1891, dix manifestants furent tués à Fourmies, dans le Nord.

En reprenant IANSA

Le français Sucden prend le contrôle de la compagnie chilienne de sucre

La maison de négoce française Sucden (Sucres et Denrées) a pris le contrôle de la compagnie sucrière monopolistique chilienne Industria Azucarera Nacional de Chile (IANSA), après avoir obtenu 4 des 7 sièges du directoire lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, a annoncé l'IANSA. Sucden, qui en 1989 avait porté sa participation à 45% du capital, a reçu lors du vote l'appui de la banque américaine Chicago Continental Bank.

L'IANSA, qui avait été privatisée sous le gouvernement Pinochet, a réalisé un bénéfice net de 65 millions de dollars en 1989, soit une hausse de 60% sur 1988. La production de sucre de la compagnie, entièrement réalisée à partir de la récolte locale, devrait en 1990 atteindre 340 000 à 350 000 tonnes, soit la quasi-totalité de la consommation interne.

La réforme du statut de la régie Renault

M. Marchais condamne les « reniements » de M. Rocard

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a condamné dimanche 30 avril, à Charleville-Mézières (Ardennes), les propos de M. Michel Rocard *« s'en prenant d'une manière insolente aux élus communistes »*, au cours du débat sur le statut de la régie Renault (*le Monde* daté 29-30 avril).

« Il y a une profonde contradiction entre la politique suivie au gouvernement (...) avec ses alliés de droite, politique destinée à servir les intérêts du grand capital et l'action des communistes », a déclaré M. Marchais.

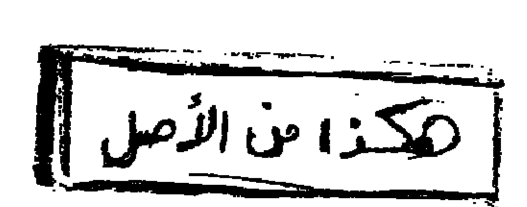
« Nous n'avons pas vraiment de leçon à recevoir du premier ministre (...), notre action est menée en toute honnêteté et fidélité à l'égard des engagements pris (...) ; par contre, la politique de M. Rocard n'est faite que de reniements par rapport aux promesses faites », a-t-il ajouté. « [Qu'il] *ne se fasse aucune illusion, la bataille pour Renault n'est pas terminée »*, a conclu M. Marchais

EN BREF

□ **Naufrage d'un ferry en Sicile : six morts, sept disparus.** – Un car-ferry avec cinquante-deux personnes à son bord a coulé dimanche 29 avril à deux milles du port sicilien de Trapani. Le bilan provisoire établi par la capitainerie du port faisait état dimanche soir de six morts et sept disparus, tous de nationalité italienne. Trente-neuf personnes ont pu être sauvées. Ce naufrage était encore inexpliqué lundi, car, lors du drame, le temps était beau et la mer calme. Selon la version de membres de l'équipage, c'est le déplacement d'un camion chargé – parmi soixante autres – à bord du navire qui l'aurait déséquilibré, entrainant le naufrage. – *(AFP.)*

□ **Les prix ont augmenté de 0,2 % en RFA en avril.** – Les prix de détail en RFA ont augmenté de 0,2% en avril par rapport à mars, d'après les chiffres rendus publics à la veille du week-end du 1er mai à Wiesbaden. Cette hausse porte à 2,3 % l'augmentation sur un an (avril 1990 par rapport à avril 1989). Ce bon résultat devrait avoir pour conséquence d'accroître l'écart annuel d'inflation entre la France et la RFA, écart qui était limité à 0,7 point en mars (3,4 % de hausse annuelle ici contre 2,7 % là). Après la hausse de 0,3 % enregistrée par la France en mars et confirmée vendredi 27 avril par l'INSEE, l'indice d'avril devrait traduire une certaine accélération du fait de la hausse des loyers et du relèvement des tarifs médicaux.

□ **Développement de la Compagnie nationale de navigation en Belgique.** – La Compagnie nationale de navigation (CNN), en association avec le groupe belge Exmar, vient de racheter la société Belgian Shipping dont le siège est à Anvers. Cette dernière société est propriétaire de quatre cargos. Ces navires seront exploités par la Compagnie morbihannaise et nantaise de navigation, filiale de CNN, qui possède elle aussi quatre navires, ce qui lui permettra de doubler sa capacité de transport.



هكذا من الأصل

Le Monde

Succès mitigé pour la mission de la navette Discovery

Des difficultés perturbent le fonctionnement du télescope de Hubble

La navette spatiale américaine Discovery s'est posée sans encombre, dimanche à 15 h 50 (heure française), sur une des pistes d'atterrissage de la base aérienne d'Edwards (Californie).

La Nasa peut difficilement se satisfaire de la totalité de la mission accomplie par l'équipage. Certes, celui-ci a parfaitement réussi la mise en orbite du télescope spatial Hubble attendue depuis sept ans par les astronomes. Mais, une fois cette délicate opération accomplie, le télescope n'a cessé de créer des soucis aux contrôleurs au sol. Dans un premier temps, ce fut le cache de protection du miroir de l'engin qui refusa tout service, puis des difficultés apparurent avec deux des gyroscópes du système de stabilisation.

Et, depuis plus de deux jours, les techniciens sont confrontés au mauvais fonctionnement d'une antenne permettant la retransmission des données au sol via un des satellites TDRSS. Si tout rentre rapidement dans l'ordre, les responsables du Centre spatial Goddard (Maryland) devraient pouvoir prendre d'ici huit jours les premières images de l'amas stellaire NGC 3532, distant de la Terre de trois milliards d'années-lumière. Mais on craint qu'en dépit des efforts engagés actuellement que, en 25 % des capacités de cette antenne ne soient perdues définitivement.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 avril

Poursuite de la baisse

Le mouvement de baisse amorcé dès la semaine dernière, et durant lequel l'indice CAC-40 s'est déprécié de près de 3 %, s'est poursuivi lundi. Dans un marché calme, la Bourse étant fermée mardi 1er mai, les valeurs ouvraient en baisse de 0,43 %. En fin de matinée, l'indice CAC-40 perdait 0,91%. Du côté des hausses figuraient la CGP (+5 %), Eurocom (+3,4 %) et Exor (+3,4 %). En baisse on notait Métaleurop (– 4,2 %), Sogénal (– 4 %) et Cetelem (– 5 %).

A nos lecteurs

A la suite du déménagement de la rédaction du *Monde*, nous ne sommes pas en mesure de publier dans ce numéro les cours de la Bourse.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

□ **Le pape inquiet de la situation dans le quartier chrétien de Jérusalem.** – Le pape a exprimé, dimanche 29 avril, son inquiétude devant le conflit qui oppose, dans la vieille ville de Jérusalem, les Eglises chrétiennes et des colons juifs qui se sont installés à l'hospice Saint-Jean dans le quartier chrétien. Jean-Paul II a déclaré : *« Les graves incidents survenus dans la ville sainte, qui ont mené à la douloureuse décision de fermer temporairement les lieux saints, particulièrement la basilique du Saint-Sépulcre, sont pour moi une cause de douleur et de profonde préoccupation ».*

En Corée du Sud

Violents incidents sur les chantiers navals Hyundai

TOKYO

de notre correspondant

Des affrontements ont eu lieu au cours du week-end entre grévistes et police dans la ville d'Ulsan, à trois cents kilomètres au sud de Séoul, fief du groupe industriel Hyundai. Ils se poursuivaient lundi 30 avril.

A la suite de l'action massive lancée samedi par la police antiémeute pour mettre fin à la grève sur les chantiers navals de Hyundai, les premiers du monde par le tonnage produit (*le Monde* du 29-30 avril), la contre-offensive des grévistes s'est traduite dimanche par de véritables combats de rue, les cocktails Molotov répondant aux grenades lacrymogènes.

Selon les agences de presse, quelque vingt mille ouvriers se sont opposées à douze mille policiers. Six cents grévistes ont été interpellés et vingt quatre personnes – dont dix policiers – blessées. Vingt-deux véhicules de la police ont été brûlés.

Dimanche soir, les ouvriers de dix-huit autres entreprises de Hyundai avaient décidé des grèves de protestation. Sur les 648 000 habitants de Ulsan, 100 000 sont des employés de Hyundai.

Ph. P.

ROUMANIE

M. Voïcan se présente comme le grand ordonnateur du procès des Ceausescu

Le vice-premier ministre roumain Gelu Voïcan, 49 ans, s'est présenté comme le grand ordonnateur du procès des époux Ceausescu en décembre dernier, dans une interview diffusée dimanche soir 29 avril par la chaine TF1.

M. Voïcan, dont la figure à barbe blanche apparaissait parmi les responsables du procès dans le film diffusé une semaine plus tôt par les télévisions française et roumaine, a affirmé avoir été le *« seul de toute l'équipe dirigeante à avoir insisté pour supprimer »* le dictateur déchu et sa femme. Dans ces images il apparaissait comme le seul civil du tribunal.

M. Ion Iliescu (président par intérim) s'est opposé à un geste qu'il jugeait *« abominable »* en avançant des arguments *« humanistes et légalistes »*, a poursuivi le vice-premier ministre, qui a estimé qu'en la matière M. Iliescu faisait preuve d' *« idéalisme »*.

M. Voïcan a affirmé avoir *« conduit toute la mise en scène du procès »* qui a abouti à l'exécution du couple. Tout en assurant qu'*« il n'était pas un homme d'action »*, il a admis qu'il était devenu au sein de la direction roumaine un *« homme d'actions et de coups de main »*.

□ **La Roumanie [illegible] ses relations diplomatiques avec le Vatican.** – Le Saint-Siège et la Roumanie ont décidé, lundi 30 avril, de renouer leurs relations interrompues depuis quarante ans. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Angelo Sodano, président de la section de la Secrétairerie d'Etat chargée des affaires internationales, ont assisté, dimanche 29 avril à Bucarest, à la cérémonie de consécration du premier archevêque catholique de la ville nommé depuis quarante et un ans par le pape, Mgr Ioan Robu.

MONGOLIE

Ouverture de pourparlers entre le pouvoir et l'opposition

PÉKIN

de notre correspondant

Le gouvernement mongol et les formations d'opposition ont engagé, samedi 28 avril, des négociations en vue de la formation d'un *« Conseil populaire d'urgence »* devant superviser les élections générales qui pourraient avoir lieu à la fin de juillet, selon des informations parvenant d'Oulan-Bator. Ces pourparlers ont été précédés de manifestations pacifiques pour soutenir la demande de l'opposition de créer un Parlement provisoire. Ce conseil aura pour tâche de mettre en place une deuxième Chambre servant de législature suprême et chargée en particulier de nommer le chef de l'Etat, a rapporté l'agence est-allemande de presse ADN.

L'agence Chine nouvelle a pour sa part mis l'accent, dans ses comptes rendus de la situation en Monglie, sur les avertissements du pouvoir à l'adresse de l'opposition, accusée d'organiser des rassemblements *« illégaux »* et de se livrer à de *« graves violations de la loi »*. Selon les témoignages de résidents étrangers à Oulan-Bator, les informations chinoises dramatisent la situation en faisant état de bâtiments officiels *« menacés »* par la foule et du déploiement de troupes pour les protéger. Dimanche, la situation dans la capitale mongole était redevenue totalement calme au moment où l'agence chinoise décrivait une situation quasi insurrectionnelle.

F. D.

□ **COLOMBIE : Nouveau candidat de gauche pour l'élection présidentielle.**- Antonio Navarro, numéro deux du M-19, organisation de guérilla qui a récemment réintégré la vie civile, a annoncé samedi 28 avril qu'il serait candidat à la présidence colombienne en remplacement du leader du M-19 Carlos Pizarro, assassiné jeudi dernier. M. Navarro a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 27 mai prochain

Erreur de diagnostic pour une rubéole congénitale

Un handicap non avorté

Les parents d'un nourrisson, gravement handicapé à la suite d'une infection rubéolique d'origine congénitale, ont annoncé, vendredi 27 avril, leur intention de poursuivre en justice plusieurs médecins (généraliste, gynécologue et praticien d'un laboratoire d'analyses). Selon les parents, ces médecins sont directement responsables du handicap dont souffre leur enfant, faute d'avoir à temps su porter le diagnostic de rubéole congénitale qui aurait permis de réaliser une interruption thérapeutique de grossesse.

ANGERS

de notre envoyé spécial

Laura aura sept mois le lundi 30 avril. Aveugle ou presque, atteinte d'une surdité massive et de malformations cardiaques importantes, elle sourit malgré tout lorsque ses parents la touchent. Pour elle, le doute n'est plus permis : cet ensemble d'anomalies correspond, trait pour trait, aux manifestations de la rubéole congénitale.

Cette infection virale, habituellement bénigne, provoque lorsqu'elle survient en cours de grossesse, une série de phénomènes pathologiques majeurs frappant l'embryon ou le fœtus. Ces phénomènes sont d'autant plus graves qu'ils surviennent tôt durant la gestation. Cela explique l'importance que les médecins et les gynécologues obstétriciens accordent, plus qu'aux manifestations cliniques (fièvre, éruption cutanée, ganglions, etc.) aux tests biologiques réalisés à partir de prélèvements sanguins et permettant d'affirmer l'existence d'une infection rubéolique chez la future mère. Ces examens consistent, schématiquement, à retrouver les stigmates immunologiques d'une infection en cours. Ils permettent aussi, en théorie du moins, de faire la part entre une infection rubéolique récente, et donc dangereuse pour l'enfant à naître, et une infection plus ancienne, sans conséquence sur le devenir de cet enfant.

Comme son médecin le lui avait déjà prescrit lors de ses grossesses précédentes, Mme Isabelle Vignol, habitante d'Angers (Maine-et-Loire), s'était fait faire à deux reprises, en février et en mars 1989, des examens de recherche d'une contamination par le virus de la rubéole. Ces examens étaient d'autant plus nécessaires que la future mère craignait une infection rubéolique à cause d'une éruption cutanée à ses yeux tout à fait suspecte. Au terme de ses deux examens, le responsable du laboratoire angevin devait répondre qu'il s'agissait là, pour lui, d'une *« rubéole ancienne »*. Dans ces conditions, l'interruption de grossesse n'était nullement justifiée, aucun risque n'étant à craindre pour l'enfant à naître.

Après la naissance, le 30 septembre dernier, et après la découverte de graves handicaps dont souffre leur enfant, M. et Mme Vignol décidaient, début novembre, d'assigner en référé les différents médecins concernés, cette action entraînant la réalisation d'une expertise médico-légale. Le rapport de cette expertise, réalisée par le docteur Ravina (hôpital Lariboisière, Paris), aidé des docteurs Huraux et de Crépy, respectivement spécialistes de virologie et de pédiatrie, est sans équivoque. Il met notamment en lumière la responsabilité directe des différents médecins concernés : *« Les problèmes d'interprétation de sérologie des rubéoles ne sont certes pas simples, mais ils font partie des objectifs de l'enseignement des généralistes, des obstétriciens et des biologistes. »*

Situer les responsabilités

Il apparaît notamment aujourd'hui que le laboratoire angevin n'a pas, fort curieusement, mis en œuvre une technique très répandue (dite de recherche des IgM), permettant de déceler le caractère récent ou ancien de l'infection virale. A l'évidence, si cet examen avait été effectué, une interruption thérapeutique de grossesse aurait pu être proposée à Mme Vignol.

Cette douloureuse affaire vient, à sa manière, remettre en lumière les insuffisances, encore par trop criantes, du système actuel de prévention de la rubéole congénitale en France. Alors même que l'on dispose, depuis longtemps déjà, d'un vaccin efficace, pouvant être prescrit sans risque chez les petites filles, cette vaccination n'est encore qu'imparfaitement pratiquée de manière systématique.

Elle est également insuffisamment mise en œuvre chez les femmes en âge de procréer. Aux yeux des spécialistes de virologie, il est particulièrement difficile de comprendre comment les différents médecins et le laboratoire angevin concerné ont pu à ce point « faire l'impasse » sur l'hypothèse d'une infection rubéolique en cours, qui, compte tenu des circonstances cliniques, devait bien évidemment être relevée. Pour M. et Mme Vignol, l'urgence, aujourd'hui, est de situer les véritables responsabilités dans cette affaire.

C'est aussi de trouver, d'une manière ou d'une autre (par l'intermédiaire d'une action civile ou pénale) des fonds substantiels qui permettront de fournir à leur enfant handicapé les meilleurs soins thérapeutiques, médicaux et chirurgicaux qu'on devra demain, lui proposer.

JEAN-YVES NAU

□ **Succès du rassemblement anti-avortement aux États-Unis.** – Un rassemblement anti-avortement qui s'était donné pour objectif *« d'impressionner la nation »* par une démonstration de force du mouvement hostile à l'avortement, a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes, le samedi 28 avril à Washington. Le comité national pour le droit à la vie avait espéré que le rassemblement de samedi puisse atteindre la même ampleur que celui en faveur du maintien du droit à l'avortement, qui avait réuni quelque 300 000 personnes, en 1989. Le vice-président Dan Quayle marchait en tête du cortège des manifestants et le président George Bush a encouragé les manifestants à continuer leur action. –*(AFP.)*

En dehors de la procédure normale d'adoption

Deux familles échangent un enfant par consentement mutuel

MONTPELLIER

de notre correspondant

Depuis le 5 avril, date de sa naissance, Sophie dort dans une maternité de Montpellier, délaissée par Béatrice, sa mère, âgée de seize ans, qui l'a à peine vue lors de l'accouchement. Celle-ci, en effet, avait décidé, avec l'accord de ses parents, qu'elle ne garderait pas son enfant.

Il y a quelques semaines, Béatrice était entrée en contact avec un couple stérile de Palavas, en attente d'adoption depuis trois ans et agréé par la DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale). Les deux familles sont tombées d'accord pour l'adoption de Sophie. La jeune mère naturelle et sa mère d'accueil ont vécu conjointement les derniers jours de grossesse. Selon leur avocat, Me Jean-Robert Phung, plusieurs articles du code civil permettent à deux mères de se donner un enfant après consentement mutuel.

La DDASS de l'Hérault, sommée par huissier, à la demande de l'avocat, de recevoir l'enfant avant qu'il ne soit confié à sa nouvelle famille, s'étonne. La procédure habituelle veut qu'une mère abandonne légalement son enfant, perdant alors tout droit sur lui.

Bien que prête à recevoir Béatrice pour examiner avec elle toutes solutions, y compris celle de lui permettre de choisir la famille d'accueil de son enfant, l'administration refuse la solution qu'elle a choisie et s'inquiète de la banalisation de ce type de procédure.

JACQUES MONIN

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1990 a été tiré à 521 385 exemplaires.